À mettre dans vos valises:
L'ASSURANCE-VOYAGE!
CROIX BLEUE
286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

7050
JEAN-TALON EST
PRÈS DES
GALERIES D'ANJOU
352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE
Nikon
POUR VOS LUNETTES

Aujourd'hui: généralement nuageux
Minimum -6° Maximum 1°
Demain: nuageux avec neige légère DÉTAILS CAHIER SPORT

● MONTRÉAL, MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1992 109e ANNÉE Nº 65 56 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



S7 MANON RHÉAUME

Un livre sur Manon Rhéaume sera publié au printemps en français et en anglais, et un film sur la jeune gardienne de but pourrait suivre.

A8 ACCIDENT D'AVION

Un Boeing de la Libyan Arab Airlines affecté à la liaison Benghazi-Tripoli s'écrase près de la capitale libyenne, tuant ses 157 occupants.

B1 TAUX D'ESCOMPTE

La décision des banques d'abaisser une nouvelle fois leur taux de base porte celui-ci au-dessous du taux d'escompte de la Banque centrale.

C1 LA MODE

Aujourd'hui, c'est le smoking revu et corrigé, plus que la robe du soir traditionnelle, qui est devenu le grand classique de la garde-robe.

Sommaire

Annonces classées
- Immobilier C6-C7
- marchandises C7-C8
- emplois C8-C9
- automobiles C10
- propositions d'affaires B4

Arts et spectacles
- informations ..... A12 à A16
- ciné-horaire A14-A15
- Télé-horaire A14
- Radio-télé A13

Bandes dessinées C8
Bridge C10
Carrières et prof. B6-B7
Décès C11
Êtes-vous observateur? ... C6
Feuilleton C9
Horoscope C7
Le monde C5, C12
Loteries — résultats: A4
Mots croisés C9
Mot mystère C8
Têtes d'affiche A10



Malenfant en faillite

LISA BINSSE

L'empire Malenfant n'est plus.

Le juge René Letarte, de la Cour supérieure, a mis fin hier au rêve que caressait l'homme d'affaires de Sainte-Foy de faire renaître son empire.

Dans un jugement d'une trentaine de pages, il en vient à la conclusion que M. Malenfant ne peut pas se placer sous la protection de la nouvelle Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Il annule donc l'avis d'intention déposé par M. Malenfant aux petites heures du matin, le 30 novembre, le jour même de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

De plus, comme le Groupe Malenfant a omis de verser une première somme de plus de trois millions de dollars à ses quelque 800 créanciers le 30 novembre, tel que le prévoyait la proposition concordataire initiale, il est en faillite. Les dettes du groupe sont d'environ 150 millions.

M. Malenfant, présentement hospitalisé à l'Hôpital Saint-Sacrement, a décidé d'interjeter appel du jugement en fin d'après-midi.

Le juge a fixé au 25 janvier la tenue de l'assemblée des créanciers.

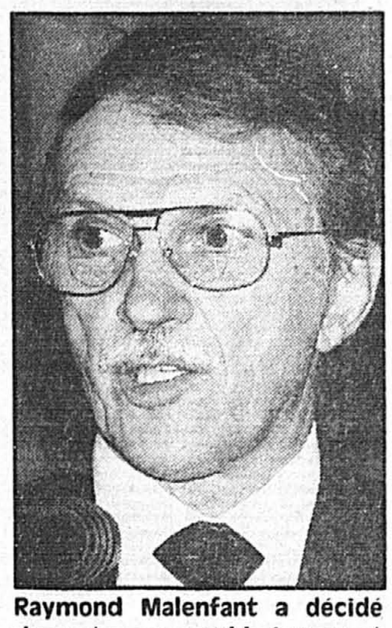
Quant à la Banque d'Amérique, son procureur, Me Lucie Parizeau, a rappelé que le juge avait déjà reporté au 29 décembre les deux requêtes de l'établissement, dont une pour dation de paiement. Cette requête vise à lui permettre de reprendre possession du complexe Raycom. La Banque d'Amérique avait accordé à l'homme d'affaires un prêt hypothécaire de 37 millions sur ce complexe, situé rue Sherbrooke est à Montréal, qui était le «coeur de la restructuration» envisagée par M. Malenfant. Celui-ci a tenté en vain d'obtenir de la Caisse de dépot et placement un prêt de 39 millions en vue de refinancer l'immeuble.

Une autre créancier important, la Fédération des caisses populaires Desjardins, va maintenant tenter de reprendre possession du Manoir Richelieu, qui constituait le fleuron de l'empire. M. Malenfant doit 11 millions à la Fédération pour l'établissement de Pointe-au-Pic. Elle avait déjà soumis une requête en ce sens mais l'avait retirée à la faveur d'une nouvelle entente avec M. Malenfant.

Outre le Manoir et le complexe Raycom, le Groupe Malenfant est propriétaire de trois autres immeubles, l'Auberge Universel de Montréal et de Sainte-Foy ainsi que le Wandlyn, aussi à Sainte-

VOIR FAILLITE EN A 2

■ **La faillite de Malenfant compromet l'ouverture d'un casino au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic.** *Page A 4*



Raymond Malenfant a décidé de porter en appel le jugement qui l'a mis en faillite.

LE PÈRE NOËL EST UN POMPIER!

Les sapeurs distribuent 1600 paniers de Noël d'une valeur de 350000$

ÉRIC TROTTIER

Oui, le Père Noël existe. Sylvain Charbonneau, 3 ans, l'a constaté hier soir lorsqu'une demi-douzaine de valeureux pompiers sont arrivés chez lui, les mains pleines de victuailles et de cadeaux.

Sa mère, Brigitte, qui élève ses deux enfants toute seule dans un petit appartement de la rue Fullum, dans l'est de Montréal, était émue aux larmes devant tant de générosité, mais elle se retenait bien de trop en montrer. «C'est gênant, mais on accepte la charité parce que ça va nous permettre de respirer pendant quelques semaines», a confié la jeune femme à *La Presse* pendant que Sylvain embrassait le Père Noël... jaune.

Les pompiers de Montréal ont amassé pas moins de 350000$ depuis deux semaines en faisant le pied-de-grue presque à chaque coin de rue, demandant l'aumône aux automobilistes afin de venir en aide aux familles démunies comme celle de Mme Charbonneau. Trois cent cinquante mille dollars!

Depuis trois jours, plusieurs centaines de pompiers terminent l'Opération paniers de Noël et distribuent le fruit de ce qu'ils ont recueilli durant leur campagne. «Lorsque nous avons commencé à nous impliquer, il y a cinq ans, nous avions ramassé une quarantaine de paniers de Noël. Cette année, nous pourrons en distribuer à plus de 1600 familles», a expliqué le prési-

VOIR POMPIER EN A 2



Le petit Sylvain Charbonneau embrasse le pompier-Père Noël Pierre Chevrette qui lui a offert plein de cadeaux, hier. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le caïd Ross aurait versé des milliers de dollars à l'inspecteur Claude Savoie

ANDRÉ CÉDILOT et MARTIN PELCHAT

L'ancien officier de la GRC Claude Savoie aurait touché de l'argent en au moins deux occasions du multimillionnaire montréalais Allan Ross, le chef du gang de l'Ouest qui est emprisonné aux États-Unis pour importation de quantités industrielles de cocaïne et de haschisch.

Lors de l'une d'elles, a appris *La Presse* de diverses sources, l'inspecteur Savoie, qui a choisi de se donner la mort dans son bureau d'Ottawa lundi matin, aurait reçu au moins 20000$ en échange d'informations de première main sur des enquêtes en cours à la police fédérale.



Allan Ross

Du coulage

De sources proches de l'enquête interne en cours à la GRC, on apprend que le grand patron du gang de l'Ouest était notamment informé à l'avance de l'intérêt que portaient les policiers à certaines cargaisons de drogue qui arrivaient dans le port de Montréal ou ailleurs dans la province.

Joint à son bureau de Tallahassee, en Floride, le procureur qui a fait condamner Ross le printemps dernier, Me David McGee, savait déjà, hier, que l'inspecteur Savoie était mort. «Au cours du procès, il a été démontré que Ross disposait d'informations privilégiées au sein de la police canadienne, mais nous n'avons identifié personne», a-t-il dit.

«Ross savait qui était sous enquête, où étaient les véhicules, qu'est-ce qu'ils faisaient. Il avait accès à ce genre de renseignements, explique avec prudence l'avocat américain. De toute façon, il fallait qu'il y ait du coulage pour qu'un trafiquant de son envergure, *one of the top five in the world*, n'ait jamais été arrêté au Canada.»

Chose certaine, quelques mois avant d'être arrêté en Floride le 7 octobre 1991, Ross et son avocat, feu Sidney Leithman, avaient rencontré Savoie, alors chef de la brigade des stupéfiants de la GRC à Montréal, à deux reprises dans la métropole. Le policier, en mission officielle, aurait supposément tenté de convaincre Ross de se livrer aux autorités canadiennes.

D'après le procureur spécial du gouvernement américain, le nom de l'inspecteur Savoie a fait surface seulement après le meurtre de Sidney Leithman, survenu le 13 mai 1991 dans l'ouest de la ville, alors que l'Agence anti-drogue américaine (DEA) resserrait son étau sur l'incroyable filière d'Allan Ross.

Dans les jours qui suivirent l'assassinat, l'inspecteur Savoie a intrigué tout le monde en se présentant à la police de la CUM pour

VOIR SAVOIE EN A 2

Un record: 19 avocats ont été radiés du Barreau pour au moins un an en 1992

YVES BOISVERT

LES PROFESSIONNELS DEVANT LA LOI

Les temps sont durs pour les avocats. Dix-neuf d'entre eux ont été radiés du Barreau du Québec pour une période d'au moins un an, cette année, pour diverses fautes déontologiques, ce qui constitue un record.

De l'avocat qui a commis des crimes à celui qui a accusé la Cour d'appel d'avoir rendu un jugement «malhonnête», les causes de radiation varient énormément. Mais des mille et une façons pour un avocat de perdre le droit de pratique, la meilleure est encore de s'approprier les avances données par son client.

Voici quelques-uns de ces avocats à l'éthique douteuse.

Guy Blouin, de Laval, a vu son permis de pratique carrément révoqué le 13 octobre par le comité de discipline pour avoir participé à des fraudes totalisant 9,7 millions. Blouin a d'ailleurs été condamné à trois ans de prison cette année pour s'être rendu coupable de 23 fraudes. Il faisait partie d'une vaste opération frauduleuse impliquant plusieurs professionnels.

Contre 2000$, l'ex-avocat, reçu en 1981, prêtait son nom —et son titre — à des fraudeurs pour qu'ils obtiennent des prêts hypothécaires. Grâce aux fausses déclarations contresignées par l'avocat Blouin, les responsables de l'opération obtenaient des prêts qui dépassaient largement la valeur des immeubles hypothéqués.

Claude Savoie, de Saint-Hyacinthe, avocat reçu en 1989, est sous le coup d'une radiation permanente depuis le 1er septembre pour avoir incité un témoin à se parjurer.

Savoie avait été accusé d'outrage au tribunal pour avoir omis de se rendre en cour représenter un client. Pour se sortir du pétrin, il avait convaincu son amie de mentir à la cour afin de justifier son absence. Par la suite, la jeune femme avait admis s'être parjurée à l'incitation de Savoie.

Demander à un témoin de tromper un tribunal, c'est s'attaquer «au fondement même de la profession», écrit le comité de discipline, qui conclut à la radiation à vie le 2 septembre.

Robert Amsel, avocat depuis 1976, s'est aussi vu imposer une radiation permanente pour s'être approprié 4000$ qu'il avait récoltés au nom de sa cliente, et qu'il a gardés pour lui. Comme cette faute est très grave et que Amsel avait déjà été puni pour une faute semblable, il a été radié de façon permanente le 12 mai.

Un avocat de Laval, **Michel Leclerc**, reçu en 1983, est radié jusqu'en 2002. Il s'est approprié 40000$ appartenant à une entreprise de construction qu'il représentait, il a menti à ses clients, il a empoché illégalement des avances et a commis d'autes fautes déontologiques.

André Bazinet, un avocat de 17 ans de pratique, de Joliette, a été radié le 1er mai pour cinq ans. Il avait tripoté son compte en «fidéicommis», où sont déposées les avances données par les clients. En tout, il a dérobé 32438$ que lui avaient remis divers clients. Il n'avait pas remboursé cet argent au moment où la sanction lui fut

VOIR AVOCATS EN A 2

J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

SPÉCIAL DÉPARTS DE GROUPE
TUNISIE
les 8, 24 jan., 5, 12 février
23 jours : 1 semaine de circuit 3 repas 2 semaines de séjour : 2 repas 1599$
ESPAGNE — COSTA DEL SOL
24 janvier, 7, 14 février
20 nuits APARTHOTEL PYR FUENGIROLA 1459$

SPÉCIAL DÉPARTS DE JANVIER
CUBA 9-10 janvier
AQUAZUL 1 sem. : 599$
SOL PALMERAS : 1 sem. : 2 repas 869$
CLUB TROPICAL tout compris 1 sem. : 679$
R. DOMINICAINE 9 jan.
EMBASSY BEACH RESORT 1 sem. tout compris 779$
LA ESPLANADA 1 sem. : 799$
ACAPULCO 8-9 janv.
HYATT REGENCY 1 sem. : 100 $ US Crédit boisson 729$
PARAISO RADISSON 1 sem. : 699$
PUERTO VALLARTA 9 jan. VIDAFEL 1 sem. : 699$
FORT LAUDERDALE 6, 7, 8, 10 janvier vol seul 198$

VANCOUVER
SPÉCIAL DÉPART DU 30-12-92 399$
ALLER SIMPLE 299$

VOL SEULEMENT
PARIS 478$
BRUXELLES 489$
TUNIS 789$
ALGER 999$
CASA 760$
MADRID 680$

Permis du Québec
multi-voyages
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

Les prix par personne incluent les taxes et frais de service et sont bases sur une occupation double. Ils sont sujets à changements sans préavis. *Auparavent Isla del Sol

Demain dans *La Presse*



CAHIER SORTIR

La grande tournée

■ Bon, revoilà le temps de l'année où les «faux» Montréalais (et quelques autres aussi) retournent sur les terres de leurs ancêtres. Mais elle a bien changé, la petite ville de province quittée il y a 15 ans. Pour s'y retrouver dans les nouvelles boites qui ont poussé comme champignon, SORTIR a fait une grande tournée du Québec, de l'Outaouais à la Gaspésie. S'il vous reste de l'énergie après la dinde et les atocas, voici les «must» des soirées hors-Montréal.

Insolite

ATCHOUM! UNE BALLE...

■ Un jeune homme atteint d'une balle à la tête l'a rejetée en se mouchant dans la salle des urgences de l'hôpital où il avait été transporté, a indiqué la police. Le jeune homme, âgé de 25 ans, se trouvait dans la voiture de sa petite amie dimanche à Chandler (Arizona). Apparemment furieux que la conductrice ne l'ait pas laissé passer, un autre automobiliste a tiré en direction du couple et la balle a atteint le jeune homme à la tempe. Elle s'était apparemment logée dans un de ses sinus, a précisé la police. La victime a été soignée et a pu quitter rapidement l'hôpital. Quant à l'agresseur, il a été interpellé et libéré sous caution.

MAGIE NOIRE : DEUX MORTS

■ Deux personnes sont mortes et deux autres ont été gravement intoxiquées, vraisemblement après avoir ingéré un «philtre magique» au cours d'une séance de magie noire à Pistoia, près de Florence, ont indiqué hier les responsables de l'enquête. Les corps de Carmela Rotondi, 48 ans, et Lorena Cicalini, 65 ans, surnommée «la magicienne Lorena», ont été découverts lundi assis autour d'une table. Un couple de jeunes fiancés, Athos Bonti, 20 ans, le fils de Carmela Rotondi, et Beatrice Cenci, 21 ans, gisaient sur le sol dans un état grave. La présence de la «magicienne» semble exclure une simple intoxication alimentaire. Selon les enquêteurs, Carmela Rotondi aurait fait appel à elle pour conjurer le «mauvais sort» qui s'était abattu sur sa famille : son mari avait été hospitalisé et son fils victime d'un accident de moto. Au cours d'une séance d'exorcisme, les quatre personnes auraient bu un philtre toxique probablement préparé par Lorena Cicalini. La région de Pistoia, où s'est produit le drame, pullule de guérisseurs, voyants et apprentis sorciers.

Précisions

■ Dans une dépêche de la Presse Canadienne reprise par *La Presse* hier, on écrivait que le gouvernement fédéral a saisi lundi la compagnie d'assurance La Souveraine, dont le siège social est en Alberta et qui connaissait des difficultés financières. La dépêche ne précisait pas qu'il s'agit de La Souveraine compagnie d'assurance-vie. Cette compagnie n'a aucun lien avec La Souveraine compagnie d'assurance générale, membre à part entière du Groupe Co-Operators ayant également son siège social à Calgary. La Presse Canadienne s'excuse des inconvénients que cette omission a pu causer.

●

■ Contrairement à ce que nous avons publié le 7 décembre dernier, les exigences financières de la jeune chanteuse Vicky Paradis n'ont pas conduit à l'acchoppement des négociations entre son agent Yves Tremblay et la Corporation Québec 2002, quant à l'interprétation de la chanson-thème de l'organisme. La Corporation avait accepté de lui verser 10 000$ en 1995 si Québec obtenait les Jeux, mais M. Tremblay a jugé insuffisantes les garanties proposées au contrat.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h ;

● à Saint-Alexandre : organisée avec la collaboration des groupes communautaires de Saint-Alexandre, le Pavillon des loisirs, 440, rue Bernard, de 14 h 30 à 20 h 30.

La quotidienne — Tirage d'hier — à trois chiffres 357 — à quatre chiffres 3069

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —

Enregistrement : numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1992 — 52-3-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

SUITE DE LA UNE

FAILLITE

Malenfant en faillite

Foy. Au départ, l'empire comprenait 15 établissements au Québec.

Ce jugement met fin à une saga judiciaire qui aura duré 18 mois et compté quelque 300 procédures différentes.

Le juge Letarte a décidé qu'il ne voyait pas l'utilité d'accorder un nouveau délai à l'homme d'affaires. Il ressort des témoignages entendus, dit-il, que personne ne peut dire si une nouvelle proposition, qui ait quelque chance de succès, peut être déposée, ni quand elle pourrait l'être.

Dans son jugement, le juge René Letarte rappelle les différentes étapes de cette affaire, qui a débuté à l'été 1991.

Rappelons qu'avant même la tenue de l'assemblée des créanciers à Québec, en janvier, le Groupe Malenfant avait dû rétrocéder plusieurs établissements à la Banque Laurentienne. Il devait perdre d'autres établissements par la suite de la même façon.

En janvier, les créanciers ont accepté la proposition de M. Malenfant, qui devait alors environ six millions à ses créanciers ordinaires. Ces derniers ont accepté 40 cents pour chaque dollar remboursé, dont 20 cents en argent et 20 cents en service dans ses hôtels.

Un premier paiement devait être versé au mois d'août. M. Malenfant a alors obtenu son premier sursis. Il en obtiendra trois autres avant de tenter de se placer sous la protection de la nouvelle loi.

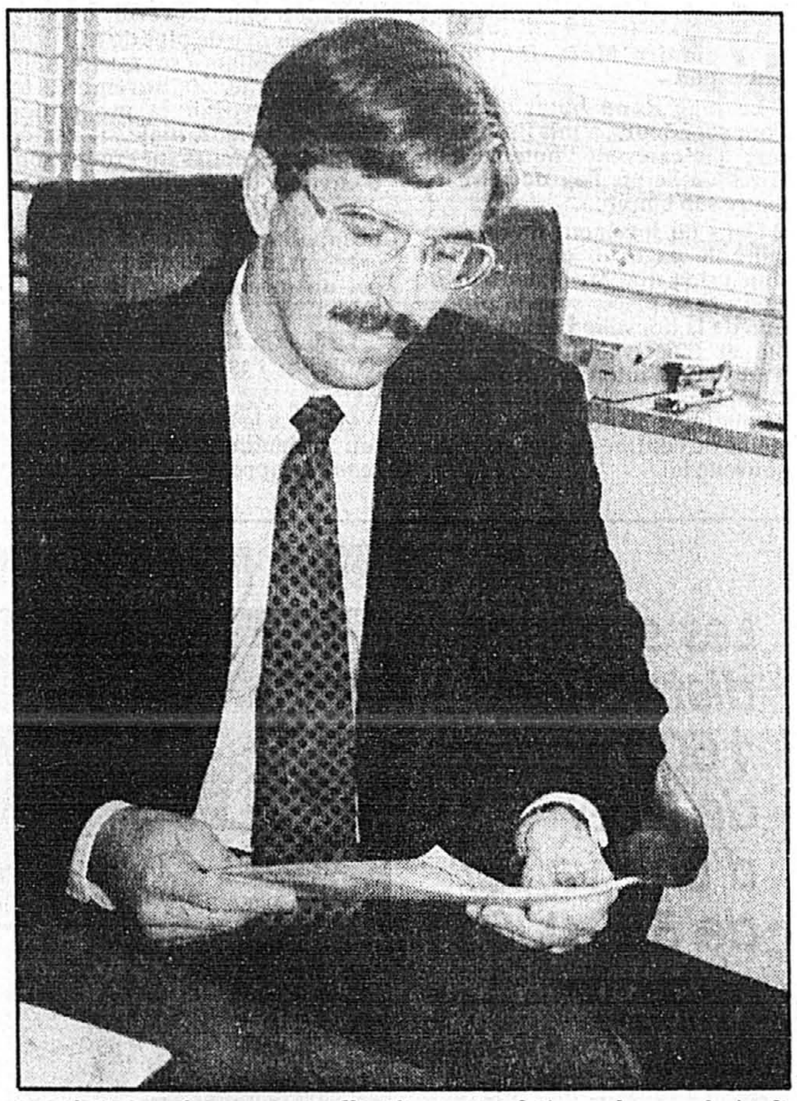
D'ailleurs, le juge met en pièces les affirmations faites par le syndic Marc Sheedy, de Coopers & Lybrand, et M. Malenfant lui-même lors de la demande de délai additionnel du 15 octobre, dont celle voulant qu'une entente ferme avec Loto-Québec fût à la toute veille d'intervenir relativement à l'aménagement d'un casino au Manoir Richelieu.

Le juge parle de «demi-vérités mais, aussi, de demi-fausseté». Il qualifie «l'entente ferme» avec Loto-Québec de «voeux pieux», affirme qu'aucun engagement n'avait été pris par qui que ce soit, qu'il s'agissait d'une décision à caractère politique et que la présence d'un casino au Manoir Richelieu était une condition essentielle au financement de ce commerce par les Caisses populaires».

Dans son jugement, le juge s'en prend au syndic ainsi qu'à son avocat, Me William Noonan, qui «ont donné l'un et l'autre l'impression d'avoir, consciemment ou pas, protégé davantage les intérêts des proposants (le Groupe Malenfant) que ceux des créanciers». □

SAVOIE

Le caïd Ross aurait versé des milliers de dollars à l'inspecteur Claude Savoie



David McGee, le procureur floridien qui a fait condamner le trafiquant Allan Ross. PHOTO *La Presse*

annoncer que Me Leithman était son informateur. «Il a eu un comportement bizarre. Son affaire n'était pas claire. Les patrons ont commencé à douter de son intégrité...», a confié à *La Presse* un officier de la GRC.

Dans les rangs de ce corps de police, on réalise aussi que ce sont sans doute les agissements de l'inspecteur Savoie qui ont empêché les enquêteurs de la brigade des homicides de la CUM d'obtenir rapidement l'entière collaboration de tous les agents fédéraux dans l'affaire Leithman.

Les détectives montréalais, on le sait, ont appris dans les médias le départ en catastrophe vers le Portugal de l'agent Jorge Leite, soupçonné d'entretenir des liens avec la «marraine» du cartel de Medellin à Montréal. L'ancien policier de la GRC avait rencontré Me Leithman quelques jours avant sa mort.

Peu après, l'inspecteur Savoie, qui a passé la majeure partie de ses 27 ans de carrière dans la métropole, prenait le chemin du quartier-général de la GRC, à Ottawa, où il était affecté à des tâches administratives au sein du Service canadien de renseignements policiers.

Des sources à l'intérieur de la GRC ont par ailleurs confirmé à *La Presse* que l'inspecteur Savoie avait été contacté à nouveau par des policiers de la CUM, il y a à peine un mois, relativement à la mort de Sidney Leithman. Ce crime, on le sait, est loin d'être élucidé.

Le décès brutal de l'inspecteur Savoie permettra-t-il de relancer l'enquête? Personne ne peut le dire. À moins bien sûr que le policier ait laissé une lettre avant de mourir ou qu'un autre témoin fasse des révélations. Hier, le directeur de la section des homicides de la police de la CUM, Pierre Sangollo, et les enquêteurs, habituellement volubiles, se refusaient à tout commentaire.

Au quartier général de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa, on a finalement reconnu officiellement hier que Savoie faisait l'objet d'une enquête interne depuis au moins un an.

«La GRC peut confirmer que depuis plus d'un an, on enquête activement sur certaines questions et allégations, mais compte tenu de la complexité de l'enquête en cours et de la participation d'autres services de police, il serait contre-indiqué d'expliquer davantage cette situation, car cela irait à l'encontre des buts recherchés.»

Le porte-parole Greg Peters n'a cependant pas voulu s'expliquer plus longuement sur les «questions et allégations» examinées par les enquêteurs. Il a de plus été incapable d'indiquer de combien de temps encore auraient besoin les enquêteurs Jacques Houle et Jean-Pierre Rioux.

Le policier Houle et l'inspecteur Richard Barszewski, qui supervise l'enquête, se sont notamment rendus en Floride en septembre afin de rencontrer des policiers américains qui avaient pourchassé Ross jour et nuit pendant près de huit mois, en 1991.

Les policiers fédéraux se sont aussi rendus au pénitencier dans lequel est emprisonné Ross, près de Kansas City. La version officielle voudrait que Ross ait refusé de leur parler.

Si l'on en croit Me David McGee, le gouvernement américain ne désespère pas de convaincre le puissant caïd canadien de collaborer un jour avec la police, puisqu'il doit faire face au début de l'année à une accusation de meurtre prémédité. Ross, déjà condamné à l'emprisonnement à perpétuité, est passible de la peine de mort s'il est trouvé coupable d'homicide.

D'autre part, en tant que ministre responsable de la GRC, le Solliciteur général du Canada, Doug Lewis, a eu une discussion téléphonique, lundi, avec des dirigeants de ce corps de police, qui l'ont mis au courant de la situation. Brian McInnis, conseiller du Solliciteur, a cependant indiqué que M. Lewis ne ferait aucun commentaire sur cette affaire tant que ne serait pas complétée l'enquête de la GRC concernant Claude Savoie.

Le suicide de l'inspecteur Savoie, survenu vers 9 h 15 lundi, a aussi été confirmé hier, après l'autopsie de la victime, par la police d'Ottawa. Le policier a utilisé son arme pour se donner la mort, a reconnu le sergent d'état-major Karl Erfle. Son décès a été constaté dans son bureau. Le sergent Erfle a ajouté que cette conclusion mettait fin à l'enquête ouverte par la police d'Ottawa.

Né le 19 juin 1943, Claude Savoie était entré à la GRC le 22 septembre 1965. Il y avait accompli plusieurs tâches opérationnelles et administratives avant d'être désigné chef de la section montréalaise des stupéfiants, en 1989. Depuis 1991, il était au Service des renseignements criminels de la GRC. □

AVOCATS

Un record: 19 avocats ont été radiés du Barreau pour au moins un an en 1992

imposée. Le Tribunal des professions a été saisi d'un appel dans cet affaire: la syndic-adjointe, Me Louise Comeau, demande une radiation de dix ans plutôt que cinq.

L'associée de Me Bazinet, l'avocate **Mariette Melançon**, de Joliette, admise au Barreau il y a 13 ans, fut radiée pour trois ans, mais elle avait cessé de pratiquer en mars 1992.

Elle aussi s'était appropriée environ 5000$ de divers clients. Le bureau, dirigé par Bazinet, avait vu ses revenus chuter dramatiquement à cause de la récession et Me Bazinet avait connu diverses malchances.

François Laporte, de Repentigny, reçu en 1987, avait facturé à une de ses clientes 4594$ en prétextant qu'il s'en servirait pour payer des frais de sténographie. Il a plutôt acheté de la drogue avec cet argent. Il a reconnu sa culpabilité et sa dette envers sa cliente, il ne pratique plus le droit depuis deux ans de toute manière et il a été traité pour ses problèmes de toxicomanie. Le comité lui a imposé une radiation de deux ans pour s'être servi de son titre dans le but de tromper sa cliente.

Un avocat de Québec, **André Laperrière**, admis il y a 20 ans, a quant à lui été radié pour un an le 1er juin pour avoir mis en contact un de ses clients avec un usurier du nom d'André Jean qui prêtait de l'argent à des taux annuels variant de 240 p. cent à 520 p. cent. Le client de Laperrière voulait régler les dettes de la succession de son père.

Laperrière ne s'est pas contenté de mettre en contact son client avec un usurier: il lui a emprunté 3500$ à même la succession... sans intérêt! Dans une autre affaire, au mois de mai, Laperrière fut par ailleurs condamné à trois autres mois de radiation pour négligence et appropriation de 349$ d'un client.

Simon Tremblay, avocat de Saint-Foy, reçu en 1986, a été radié le 29 octobre pour deux ans. Il a détourné quelque 3300$ destinés à son garagiste par sa compagnie d'assurance. Le garagiste avait fait les réparations, mais c'est l'avocat qui avait encaissé le chèque dans son compte en fidéicommis.

Georges-Pierre Corbeil, avocat depuis 1985 à Montréal, est radié pour un an depuis le 23 juin. Il a profité de son statut d'avocat pour emprunter plusieurs centaines de dollars à ses clients. Il n'a pas remboursé tous ses créanciers.

Le cas de **Richard Maroist** est plus inusité. Cet avocat de Québec, de 13 ans d'expérience, livre une guerre au Barreau depuis dix ans pour pouvoir faire de la publicité. Il fut poursuivi devant le comité de discipline dans les années 1980 pour s'être annoncé, et la Cour d'appel du Québec fut finalement saisie du dossier en 1987. Elle débouta l'avocat Maroist. Celui-ci, quand la publicité fut enfin permise pour les avocats (novembre 1991), après un changement de règlement, accusa publiquement la Cour d'appel d'avoir rendu à son endroit un «jugement malhonnête».

Il a été radié pour deux ans à cause de cette déclaration. En effet, les avocats, officiers de justice, doivent «soutenir l'autorité des tribunaux». Me Maroist a conservé son droit de pratique néanmoins, car il en a appelé de la sanction du comité de discipline, qu'il juge disproportionnée comparée à celles imposées à des avocats qui s'approprient l'argent de leurs clients. □

POMPIER

Le Père Noël est un pompier!

dent de l'Association des pompiers de Montréal, Gaston Fauvel.

Avec l'aide de militaires bénévoles de la base des Forces canadiennes de Longue-Pointe, les pompiers ont aussi récupéré, réparé, astiqué et repeint quelque 3000 cadeaux pour enfants — des toutous, des livres à colorier, des camions, des poupées, des bicyclettes, etc. En outre, des tonnes de vêtements ont pu être expédiés à la Maison du Père grâce à ce que les pompiers avaient reçu.

«La participation des pompiers, des militaires et de la population en général a été extraordinaire. Je suis très fier de ce qu'on a accompli», a ajouté Gaston Fauvel, qui précise que les frais d'administration de l'opération sont payés à même les cotisations syndicales. «Les 350000$ recueillis vont servir en entier à la cause de ces familles.»

Les pompiers ont amassé l'argent durant leurs heures de travail (c'est d'ailleurs ce qui explique qu'ils aient gardé leur uniforme jaune, au cas où un incendie aurait éclaté), mais plusieurs ont fait preuve de zèle et fait plus que leur part.

«J'ai accumulé 120 heures de bénévolat depuis deux semaines. Je suis brûlé», lance Marc Bergeron, qui s'est consacré notamment au tri des cadeaux pour satisfaire les besoins particuliers de chaque famille. «Construire un panier de Noël, c'est comme bâtir un système d'aqueduc avec des petits bouts de tuyaux. C'est presque un art...»

Comme lui, ses confrères s'étaient spécialisés dans des tâches précises, comme dans toute grande entreprise. Certains allaient cueillir les dons, d'autres réparaient les jouets, d'autres encore les emballaient. Enfin, d'autres ont fait les emplettes pour compléter les dons de nourriture sèche. «On a fait une commande de 21000$ la semaine dernière», poursuit le pompier Bergeron.

Le résultat de tout ce travail est frappant. Des centaines de familles de chômeurs, des familles monoparentales et des assistés sociaux reçoivent depuis le début de la semaine la visite de ces pompiers-Père Noël.

Hier soir, les cinq boîtes de Mme Charbonneau contenaient des céréales, du pain, des pâtes, de la soupe, du jus, des papiers mouchoir, du savon, des bonbons et une bûche de Noël. De quoi tenir durant des semaines.

Ses deux fils ont aussi eu droit à des toutous, des voitures miniatures, etc., mais son deuxième, Jonathan, 4 ans, a manqué la fête. Il est hospitalisé depuis hier matin en raison de la dystrophie musculaire dont il souffre.

«Ça prend parfois du courage pour vivre», a laissé tomber Brigitte Charbonneau, avant d'embrasser les pompiers qui devaient déjà repartir vers d'autres résidences.

Et pourquoi les pompiers en font autant? «L'entraide, ça fait partie de notre boulot», dit Gaston Fauvel.

Les émotions, aussi. «L'an dernier, une mère et ses trois adolescentes se sont mises à pleurer en nous apercevant. On vit parfois des situations bien troublantes», se souvient Pierre Chevrette qui était déguisé en Père Noël, hier.

Des émotions, les pompiers pourront en vivre encore, aujourd'hui, lorsqu'ils iront rendre visite aux 350 dernières familles inscrites sur leur liste par la Société Saint-Vincent-de-Paul. □

La loterie d'Espagne a distribué 1,6 milliard

Associated Press

MADRID

■ La loterie qui se pique d'être la plus généreuse au monde a fait pleuvoir l'équivalent de 1,6 milliard sur des milliers de détenteurs de billets gagnants, dont le roi d'Espagne, Juan Carlos.

Le tirage annuel de Noël, une coutume espagnole vieille de plusieurs siècles, marque traditionnellement le début de la période des Fêtes et jouit d'une plus grande popularité que le père Noël ou le soccer.

Cette fois, le numéro à cinq chiffres du billet donnant droit au gros lot, *El Gordo* de son nom, a valu 3,4 millions à chacun des 95 détenteurs des billets portant le numéro gagnant, 31466. Comme chaque billet coûte 340$, la plupart ont été achetés par des groupes, qui ont partagé le butin.

Parmi les gagnants se trouvaient un éleveur de porcs, un préposé au stationnement et un club de basketball féminin.

Le roi Juan Carlos, pour sa part, a remporté 172$ grâce à un billet qui lui a été acheté, pour 38$, par un ami qui lui fait parvenir chaque année un billet portant le numéro 00000.

Les sommes gagnées à la loterie ne sont pas imposables, puisque le trésor national prélève sa part de 30 p. cent avant le tirage. Les ventes de billets ont atteint cette année un record, chacun des 39 millions d'Espagnols ayant dépensé en moyenne l'équivalent de 60$ pour participer au tirage.

La Presse

Moody's maintient la cote de crédit de Montréal

GILLES GAUTHIER

■ Moins pessimiste que sa consoeur montréalaise CBRS, la compagnie newyorkaise Moody's Investors Service a maintenu hier la cote de crédit de la Ville de Montréal à son niveau antérieur.

Elle se situe à A1, soit un cran de moins que celle qui est attribuée à la province de Québec et qui s'établit présentement à Aa3.

Le 16 novembre dernier, la compagnie Canadien Bond Rating Service (CBRS) de Westmount abaissait la cote de Montréal de deux crans, la faisant passer de AA à A+. «Nous faisons nos propres études», a expliqué Debra Roane, analyste des cotes canadiennes chez Moody's à New York.

Elle explique que «les activités financières de la Ville de Montréal sont satisfaisantes», bien qu'elle ait souffert du ralentissement économique, de la diminution de l'aide du gouvernement provincial et d'une augmentation des risques découlant d'un endettement accru des sociétés paramunicipales.

Le présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, s'est réjouie de la décision de Moody's: «Il est agréable de constater que les nombreux efforts que nous consacrons jours après jours, semaines après semaines, à la stabilisation de la situation financière de la Ville sont reconnus».

Selon Mme Roane, le niveau de la dette de la municipalité, qui s'élève, rappelle-t-elle, à 2 milliards, est «modéré et acceptable» et l'administration Doré-Cousineau a pris des mesures pour empêcher l'emballement du passif des paramunicipales, notamment en demandant à chacune de déposer des bilans périodiques et de présenter un plan d'affaires triennal.

Elle souligne également que l'endettement de certaines paramunicipales est le résultat de leurs participations à des projets immobiliers, qui ont été victimes de la mauvaise conjoncture économique.

On sait que la Ville prévoit emprunter 380 millions au cours des trois prochaines années pour le financement des projets immobiliers de trois de ces organismes en particulier, la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA), la Société de développement immobilier de Montréal (SODIM) et la Société de développement et d'habitation de Montréal (SHDM).

Moody's note par ailleurs que l'importance et la diversité de l'économie de «ce gros centre urbain offre une base solide» pour le financement de la municipalité. Elle qualifie le fardeau fiscal de «modéré».

La compagnie newyorkaise entend surveiller «l'aptitude de Montréal à prévenir l'affaiblissement de son rendement budgétaire» et à renforcer sa marge de manoeuvre financière en se constituant de plus amples réserves. Le niveau des «liquidités internes» demeure préoccupant.

Selon un analyste, le maintien de la cote de Montréal est en soi une bonne nouvelle parce que la tendance générale est à la baisse pour les évaluations de tous les organismes publics au Canada.

Funeste collision en Abitibi: six morts

■ Une collision frontale entre deux voitures sur une chaussée enneigée a fait six morts, en fin d'après-midi, hier, à Senneterre, en Abitibi.

En tout, sept personnes prenaient place dans les deux véhicules. Dans l'un, qui circulait en direction nord, trois des quatre membres d'une même famille de Lebel-sur-Quévillon, âgés entre 14 et 42 ans, sont décédés (père, mère et fille). Une autre fille, âgée de 14 ans, a été blessée gravement.

Dans l'autre véhicule, les trois passagers, âgés entre 19 et 21 ans (deux hommes et une femme), sont décédés. Ils étaient tous trois de Senneterre.

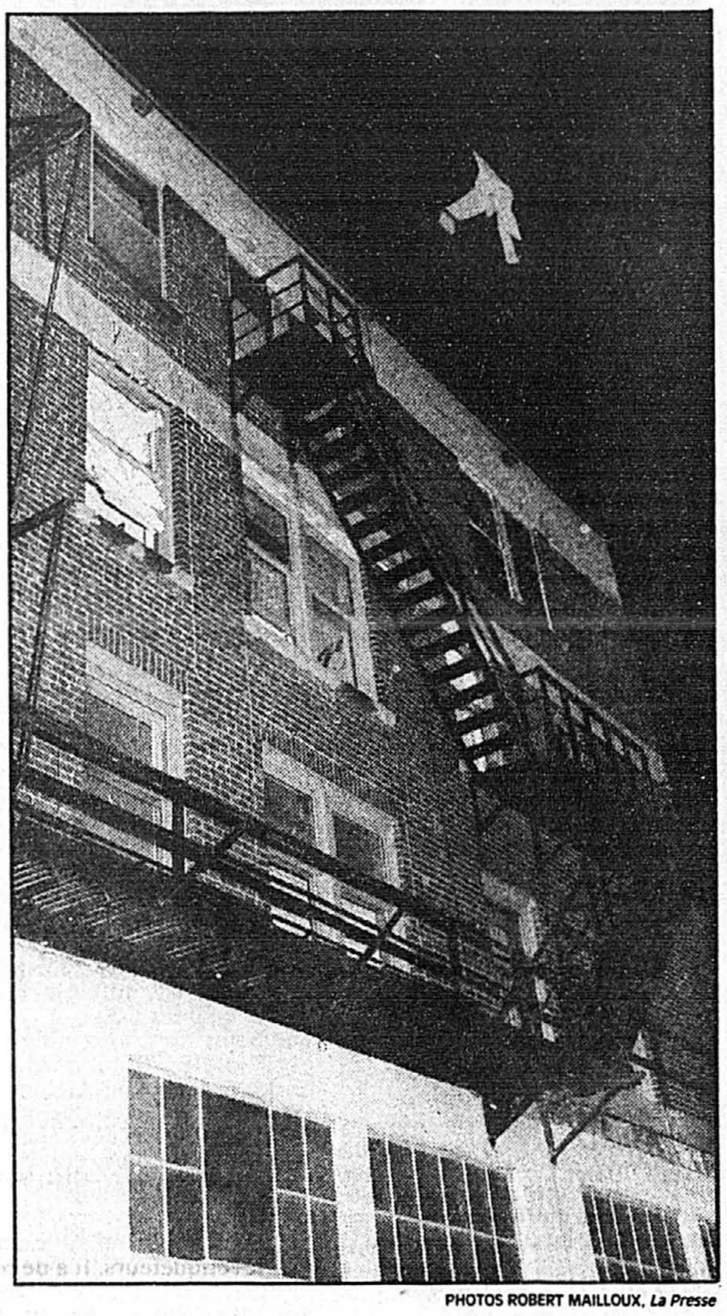
Il tombait sur la région une neige légère, vers 16h, quand les deux voitures sont entrées en collision sur la route 111, à environ cinq kilomètres de l'intersection de la 117. Il s'agit d'un secteur boisé et agricole peu habité. Le segment de route où s'est produit l'accident est rectiligne.

Un passant arrivé sur place après la collision a prévenu les policiers. En plus de ses patrouilleurs, la SQ y a dépêché des spécialistes en scènes d'accidents. Les pompiers de Senneterre ont aussi été mandés, avec leur équipement de désincarcération.

Deux heures après le drame, ces mêmes pompiers étaient d'ailleurs encore sur place et tentaient toujours de dégager les corps de deux des victimes.

Par ailleurs, un jeune homme de 19 ans de Windsor, Patrick Duval, a perdu la vie dans une violente collision frontale entre deux automobiles survenue hier vers 2h55, sur la route 116, à environ trois kilomètres à l'est de Richmond, en Estrie.

Eric Demingue, de Richmond, qui prenait place dans la voiture de la victime, a subi de graves blessures. Le conducteur de l'autre véhicule, René Côté, 37 ans, d'Asbestos, a également été grièvement blessé. Ils ont été transportés au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) mais leur vie ne serait pas en danger.



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Une chemise de Réal Leblanc est restée accrochée à des fils électriques lors de la chute du malheureux.



Après la déflagration, l'appartement et tout le troisième étage de l'édifice du 1221, rue Rachel, semblaient en voie de démolition.

Violente explosion dans un appartement: accident ou tentative de suicide?

ÉRIC TROTTIER

■ Un homme de 38 ans, Réal Leblanc, a anéanti le troisième étage de son immeuble de la rue Rachel, dans l'est de Montréal, en déclenchant une véritable bombe à l'aide des gaz de sa cuisinière, hier soir.

Pour l'instant, on ne sait trop si le malheureux a causé accidentellement l'explosion ou s'il a tenté de se suicider. La déflagration, survenue vers 17h10, au 1221 rue Rachel, en face du parc Lafontaine, a soufflé l'appartement de M. Leblanc (le 8) et les autres du troisième étage.

D'après les pompiers, il semble que Leblanc ait d'abord voulu se suicider en ouvrant les valves de sa cuisinière au gaz. Il a pris soin de mettre du ruban adhésif sur toutes les fenêtres, pour fermer hermétiquement son appartement.

Puis, pris de panique, il aurait subitement changé d'idée. Et c'est en fracassant une des fenêtres arrière, pour mieux respirer, qu'il aurait provoqué la terrible explosion, le mélange d'air et de gaz naturel étant devenu hyper inflammable.

Sous le choc, Leblanc a été projeté à travers la fenêtre, avant de se retrouver trois étages plus bas, ébranlé. «Il était flambant nu, il hurlait et saignait de partout», a relaté un témoin, Johnny Nazarri.

Les premiers pompiers arrivés sur les lieux ont constaté avec désolation que tout le troisième étage avait des airs d'immeuble en démolition. La déflagration avait aussi provoqué quatre petits foyers d'incendies, rapidement éteints.

Les ambulanciers ont par la suite retrouvé Leblanc dans la ruelle. Après l'avoir ranimé, ils l'ont transporté à l'Hôpital général de Montréal, où son état était jugé critique. Il souffrait de multiples fractures et de coupures causées par les éclats de vitre. Il était également brûlé au troisième degré sur une bonne partie du corps.

Les pompiers font enquête pour éclaircir cette étonnante histoire. «La fuite n'est certes pas accidentelle. Notre première hypothèse est la tentative de suicide», a expliqué le chef Michel Lessard.

Plusieurs appartements ont été abîmés par la déflagration, suffisamment pour que les résidants de l'immeuble soient condamnés à trouver refuge ailleurs, la nuit dernière.

La GRC saisit 58 kilos de cocaïne

■ La Gendarmerie royale du Canada a procédé hier à l'interrogatoire de quatre membres présumés du célèbre clan sicilien des Rizzuto à la suite d'une saisie de 58 kilos de cocaïne, effectuée dans la nuit de samedi à dimanche sur un cargo brésilien amarré dans le port de Montréal.

Les quatre hommes pourraient comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Montréal à la suite de longs interrogatoires, menés hier par les enquêteurs de la section des stupéfiants de la GRC.

Toutefois, la police fédérale refusait toujours hier de rendre publique l'identité des quatre hommes, contre qui aucune accusation n'avait encore été formellement portée.

Deux autres personnes ont été arrêtées au moment de la saisie, soit le marin brésilien dans la chambre de qui a été retrouvée la drogue, Francisco Da Silva-Bezerra, 50 ans, et Roger Parent, âgé de 37 ans, un résident de Laval qui aurait servi de courrier dans cette histoire.

Cette saisie est le résultat d'une enquête qui durait depuis maintenant six mois, selon le sergent d'Etat-major de la GRC, M. Jacques Grilli.

Aidés par les enquêteurs de Douanes Canada, les spécialistes de la section des stupéfiants de la GRC ont investi le cargo *Alison*, en provenance de Santos, au Brésil, dès que celui-ci a accosté au port de Montréal, samedi soir.

C'est dans le plafond de la chambre de Bezerra ainsi que sous le lit de ce dernier que les enquêteurs ont découvert la drogue, après avoir fouillé les conteneurs que transportait le navire. Les enquêteurs savaient que la cargaison de drogue, estimée à 20 millions$, se trouvait sur ce navire, mais ils ne savaient pas avec précision où la trouver.

Après la saisie et l'arrestation de Parent, qui devait prendre livraison de la drogue à son arrivée, des agents doubles de la GRC ont procédé eux-mêmes à la livraison de la poudre blanche.

C'est au terme de cette opération que la police fédérale a mis en état d'arrestation les quatre autres suspects.

Les parcs régionaux de la CUM n'attendent plus que vous et la... neige

YVON LABERGE

■ Tout est en place, dans les parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal, pour accueillir skieurs de randonnée, lugeurs, raquetteurs et amateurs de balades en carriole.

Tout? Pas vraiment. Ne manque que la neige!

Dans l'attente d'une bonne bordée, les parcs du Cap-Saint-Jacques, du Bois-de-Liesse, de l'Île Bizard, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies sont accessibles aux promeneurs, observateurs de la nature et adeptes des excursions ornithologiques.

Cette année, les cinq parcs régionaux de la ceinture verte de la rivière des Prairies, comme on se plaît à les nommer à la CUM, auront reçu la visite d'environ 1,5 million d'insulaires. On souhaite maintenant que les résidants des couronnes nord et sud de l'île de Montréal les adoptent comme lieux de loisirs et de détente.

Au cours des dix dernières années, 140 millions de dollars ont été investis dans l'acquisition et l'aménagement des parcs régionaux. Pourtant, a avoué en substance hier le président de la Commission de l'aménagement de la CUM, M. Hubert Simard, les parcs régionaux, c'est comme un secret bien gardé.

Tant M. Simard que son vice-président, le maire d'Anjou, M. Richard Quirion, ont promis hier que ça va changer.

Ainsi, si la neige finit par neiger, les skieurs de randonnée, raquetteurs, lugeurs et amateurs de balades en carriole n'auront plus, disent-ils, à ses rendre dans les Laurentides ou en Estrie: les beaux paysages, les belles pistes, on les a ici! A quelques kilomètres du centre-ville et accessibles par transport en commun, ajoutent-ils fièrement.

Pour ceux qui préfèrent la voiture, on peut, dans les cinq parcs régionaux, trouver à se stationner. Bien sûr, il faudra payer. Deux façons: à l'heure, comme dans tout bon stationnement qui se respecte, ou encore en se procurant une vignette de stationnement — vendue dans les parcs et valides dans tous les parcs — à 30$ pour l'année. Pour les vrais mordus des sports d'hiver et de verdure l'été, une vraie aubaine.

Toujours est-il que si la neige finit par neiger...

Au **Cap-Saint-Jacques**, en bordure du lac des Deux-Montagnes, les skieurs de randonnée — on peut y louer l'équipement — pourront glisser sur 27 kilomètres de sentiers avec relais dans des bâtiments construits au début du siècle. C'est là que les adeptes de balades en carriole se donneront rendez-vous. Le parc est ouvert de 9h à 16h30 tous les jours.

Au **Bois-de-Liesse**, également ski de randonnée, raquette et glissade, mais aussi, et surtout, un haut lieu pour l'observation des oiseaux: cardinaux, geais bleus, pics, mésanges, etc. Pour les voir de près, 11 postes d'alimentation ont été installés. On peut louer l'équipement de ski de randonnée les fins de semaine, à la maison Pitfield.

A l'**Île Bizard**, c'est 20 kilomètres de sentiers de ski de randonnée et des dizaines d'espèces d'oiseaux à observer. Dernier né du réseau, ce parc régional ne dispose pas d'installation permanente: l'accueil temporaire est situé à l'école Jonathan-Wilson, le samedi, le dimanche, les jours fériés et de congés scolaires, de 9h à 16h.

A l'**Île-de-la-Visitation**, le plus populaire des parcs régionaux de la CUM, là aussi c'est le ski de randonnée qui est roi, mais il faut aussi compter avec les lugeurs, les promeneurs et les adeptes d'excursions ornithologiques. Au chalet du parc, on peut louer l'équipement de ski de randonnée, de 9h à 17h tous les jours.

Enfin, au parc de la **Pointe-aux-Prairies**, c'est un gigantesque écosystème à découvrir: le pavillon d'interprétation des marais — son centre d'interprétation de la nature, sa tour d'observation et son éolienne — est ouvert tous les jours de 10h à 16h. Et, bien sûr, il y a là tout pour les skieurs de randonnée, les lugeurs, les raquetteurs, mais pas de balades en carriole!

... Et c'est gratuit.

L'EXPRESS DU MATIN

SERVICES POSTAUX AUX FÊTES

■ La Société canadienne des postes ouvrira ses comptoirs jusqu'à 16h, les 24 et 31 décembre et seront fermés les 25, 26 décembre et le 1er janvier. Il n'y aura pas de levée des boites aux lettres publiques, les 25 et 26 décembre et 1er janvier. Les 24 et 31 décembre, dans les grands centres urbains, toutes les levées annoncées pour avant midi seront effectuées conformément à l'horaire affiché. Dans tous les autres cas, les levées seront devancées à midi. A l'extérieur des grands centres urbains, toutes les levées seront devancées pour commencer à 10h. Il n'y aura qu'une seule levée là où il y en a habituellement deux. Les détails précis seront affichés dans tous les comptoirs postaux. Il n'y aura pas de service de livraison à domicile par facteur, ni de service suburbain et rural les 25 et 26 décembre, ni le 1er janvier. Le service de livraison et les services au comptoir seront à la normale les 27, 30 décembre et 2 janvier.

SOUHAITS À RABAIS

■ Cette année au Québec, Bell prévoit transmettre plus d'un million d'appels interurbains, les 24 et 25 décembre et tout autant le 31 décembre et le 1er janvier 1993. Les clients pourront même bénéficier de deux longs week-ends de rabais exceptionnels, puisque les tarifs de fin de semaine s'appliqueront les vendredis 25 décembre et 1er janvier. Les réductions sont de l'ordre de 60 p. cent pour les appels faits à destination du Québec et de l'Ontario. Bien que la plupart des communications soient établies directement par les usagers, plus de 600 téléphonistes seront au travail à Noël et au Jour de l'An. Elles offriront leur assistance aux clients. Bell rappelle qu'étant donné le nombre exceptionnel de communications qui seront transmises durant les périodes de pointe, il se peut qu'il y ait soit une absence de tonalité, soit un signal d'occupation rapide lors de certains appels. Pour alléger cet intense trafic, Bell recommande d'éviter les heures de pointe suivantes: de 10h à 15h le 25 décembre et de midi à 15h et de 19h à 22h le 1er janvier.

NÉGOS AU MONT STE-ANNE

■ Après avoir été rompues du 3 au 14 décembre, les négociations ont repris la semaine dernière pour le personnel du Parc du mont Sainte-Anne, et les parties doivent se revoir après les Fêtes pour tenter de finaliser une nouvelle convention collective. Ce personnel, affecté aux opérations de la station de ski, est représenté par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec depuis 1985, année où a été mise sur pied la Société des établissements de plein air du Québec, une société autonome gouvernementale, qui gère notamment le Parc du Mont Sainte-Anne.

400 citoyens protestent à St-Hubert

ÉRIC TROTTIER

■ Dure soirée pour le maire de Saint-Hubert, Pierre D. Girard, qui s'est fait houspiller par quelque 400 citoyens venus crier leur opposition à son nouveau budget qui prévoit entre autres des augmentations de taxes de 3,4 p. cent.

L'assemblée du conseil municipal devait d'abord se tenir lundi soir, mais elle a été remise à hier, à la polyvalente Monseigneur-Parent, à cause du trop grand nombre de citoyens qui voulaient y assister.

Le budget du maire, réélu le 1er novembre dernier, a été adopté rapidement par les conseillers de son parti, non sans que ses adversaires et les citoyens tentent d'y faire échec avec hargne, en les huant et en leur lançant à plusieurs reprises quolibets et insultes.

Les gens de Saint-Hubert en ont gros sur le coeur parce qu'ils savent que l'augmentation de taxes servira en partie à éponger les hausses salariales faramineuses du maire et de ses conseillers. On parle de bonds de 50 p. cent en deux ans pour le premier citoyen de la ville (il gagnera alors 72000$ dont 11000$ non-imposables!), et de 13 p. cent pour les autres. Ces nouveaux émoluments seront adoptés lors de la prochaine assemblée du conseil, le 5 janvier.

La présidente du Regroupement des citoyens de Saint-Hubert, Huguette Demers, en avait long à dire à sa sortie de la réunion.

«Le maire a perdu la tête. Alors que partout ailleurs on gèle les taxes et les salaires des élus, il impose des augmentations aux contribuables», a-t-elle lancé, furieuse.

Mme Demers, qui fait actuellement circuler une pétition sur laquelle apparaissent déjà 11000 signataires, ne désespère pas de faire entendre raison au maire Girard d'ici la prochaine assemblée.

«Sans quoi, nous allons nous servir du registre d'opposition pour bloquer tout projet d'emprunt de la Ville», menace-t-elle.

La Presse a tenté en vain de joindre M. Girard, pour obtenir ses explications.

La faillite de Malenfant compromet le projet de casino au Manoir Richelieu

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ La faillite du groupe Raymond Malenfant compromet l'ouverture d'un casino au somptueux Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, prévue pour le début de l'été prochain, admet le président de Loto-Québec, M. Michel Crète.

Premier responsable de la mise sur pied de deux premiers casinos québécois, M. Crète soutient que le Manoir Richelieu demeure un site privilégié mais non définitif pour un tel projet. Ce qui est sûr, c'est que Loto-Québec ne peut s'engager dans des investissements avant que la situation ne soit plus claire.

La population de Charlevoix, à qui le gouvernement du Québec a promis un casino, devra donc patienter, le temps que Raymond Malenfant ait épuisé tous les délais d'appel à sa disposition, ce qui retardera d'autant l'ouverture de l'établissement.

«Nous devons attendre et voir comment les choses vont se dérouler. M. Malenfant peut porter cette cause en appel et plusieurs négociations seront sûrement nécessaires au cours des prochaines semaines», a expliqué M. Crète, au cours d'un entretien avec *La Presse*.

Le Mouvement Desjardins, principal créancier au Manoir de Pointe-au-Pic, suit l'affaire de très près cependant et pourrait offrir d'exploiter l'établissement dans l'éventualité d'une faillite irrévocable, a-t-on appris hier de différentes sources.

Le président de Loto-Québec rappelle par ailleurs que ni le gouvernement ni son organisme n'ont pris d'engagement ferme quant à l'endroit et la date d'ouverture d'un casino dans Charlevoix.

«Nous mettons toutes nos énergies à la mise sur pied d'un premier établissement à Montréal. Les ouvriers devront travailler 20 heures par jour pour permettre son ouverture le 1er juillet. Alors, pour Charlevoix, il n'est pas évident que nous puissions être en mesure d'y exploiter un casino avant l'automne», soutient M. Crète.

Le Manoir Richelieu est le premier endroit retenu pour l'établissement d'un casino dans la région de Charlevoix. Des consultations ont été menées par Loto-Québec dans toute la région, auprès des élus et organismes responsables. «Trois autres lieux ont été suggérés, mais il s'agit de terrains vagues, sur lesquels il faudrait construire. Au Manoir Richelieu, un petit bâtiment est déjà disponible», explique M. Crète, soulignant qu'il faut des mois de travail pour préparer l'ouverture d'un casino. La délicate situation du Manoir ne facilite pas la tâche du gouvernement du Québec.

Au bureau du premier ministre Robert Bourassa, une porte-parole, Mme Sylvie Godin, a pour sa part indiqué que le gouvernement ne pourra prendre aucune décision dans ce dossier tant et aussi longtemps que les procédures ne seront pas terminées.

Il ne faudrait pas se surprendre que M. Malenfant en appelle de la décision rendue hier puisque, dans sa carrière d'homme d'affaires, il a intenté pas moins de cent procès de toutes sortes reliés à l'exploitation de son ancien empire financier.

Le Manoir

Raymond Malenfant a acquis le Manoir Richelieu en 1985, pour la somme énigmatique de 555 555,55 $. Le gouvernement du Québec s'en départissait alors, mais demeurait et demeure toujours le premier acquéreur possible, en cas de vente. Il faudra donc établir, en cas de faillite totale, qui du gouvrnement du Québec ou du Mouvement Desjardins, peut aspirer à la propriété du somptueux hôtel de 400 chambres qui compte une panoplie d'installations: golf, centre de santé, jeu de toutes sortes et bientôt un casino.

«Le Manoir Richelieu, c'est le moteur de l'industrie touristique de la région», admet d'emblée le président de Loto-Québec.

Le projet de Loto-Québec pour Charlevoix est un casino pouvant accueillir 300 personnes. On y prévoit entre 15 et 20 tables de jeu et près de 200 machines à sous. Près de 200 personnes pourraient y travailler.



Raymond Malenfant devant l'une des machines à sous du Crystal Casino à son hôtel Fort Garry de Winnipeg.

Les machines à sous, vaches à lait des casinos français

Agence France-Presse

PARIS

■ Les machines à sous sont devenues les vraies vaches à lait des 136 casinos français, générant à elles seules, 61,4 % de leurs chiffres d'affaires.

Lors de la saison 1991-1992, le produit brut des jeux des casinos français a atteint 560 millions de dollars, soit une augmentation de 26,15 % par rapport à la saison précédente.

Les seuls «bandits-manchots» ont rapporté aux 83 établissements qui ont été autorisés à en posséder, 340 millions de dollars.

Lors de l'exercice précédent, où 34 établissements étaient autorisés à exploiter des machines à sous, ce rapport atteignait 45,28 % avec 1,087 milliard de FF.

Les machines à sous, qui n'ont été autorisées qu'à partir de 1987 en France, ont également bouleversé le classement des casinos français.

Les quatre premiers casinos de France (Cannes-Croisette, Divonne-les-Bains, Nice-Ruhl et Deauville) ont chacun un PBJ supérieur à 200 millions de FF et disposent tous de machines à sous. Le casino de Cannes-Croisette, qui n'était que troisième lors de l'exccercice précédent, vient cette saison largement en tête avec un produit de 271 milions de FF, dont 78,22 % provenant des machines à sous.

Le «toffe de la Malbaie», un homme d'affaires déchu

De 1964 à 1990, Raymond Malenfant a bâti un empire hôtelier que les dettes ont englouti

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le «toffe de la Malbaie» n'est plus sur l'échiquier; il n'y a plus qu'un homme d'affaires déchu, ordre de la Cour supérieure oblige.

De l'empire hôtelier qu'il avait bâti, il ne reste plus à Raymond Malenfant qu'une toute petite carte: un deux de pique, un droit d'appel sur la décision du tribunal.

Ainsi, un Himalaya de dettes a achevé d'engloutir un empire composé d'une quinzaine d'établissements hôteliers, de six immeubles à bureaux et de deux centres de ski, au Québec, dans l'Ouest canadien et en Floride.

Des études en médecine

Natif de Saint-Hubert, près de Rivière-du-Loup, le 6 octobre 1930, Raymond Malenfant a grandi sur une terre de roches. Rien n'y parait mais le controversé personnage se destinait à la médecine. Eh oui! quatre années d'études universitaires, en médecine, à Paris et à Lille, après avoir obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa et avoir étudié au séminaire de Rimouski. Mais la médecine a cessé de l'intéresser et il a suivi un cours d'officier dans l'armée canadienne, s'y familiarisant avec les rudiments de l'anglais. Une langue qu'il parlait toutefois avec l'accent de Michel Chartrand, observation qui exige des excuses à l'un et à l'autre.

La carrière d'homme d'affaires de Malenfant, dont on a vraiment entendu parler qu'à l'époque de sa guerre contre la CSN, lors de l'achat du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, en 1985, a pour ainsi dire commencé en 1964.

Il annonce alors à sa femme, Colette Perron, que ce qui l'intéresse, c'est la construction. Un ancien compagnon d'armée lui prête les 10 000 $ nécessaires à l'achat d'un terrain, Chemin Sainte-Foy, en banlieue de Québec. À coups de marteau, il y fait apparaitre ses premières unités de motel. Un scénario qui se répétera à plusieurs reprises, jusqu'en 1980, grâce à un premier prêt hypothécaire de 300 000 $, obtenu en 1966. Le reste a suivi, en passant par la revente à Steinberg, au double du prix, d'un terrain qu'il venait d'acheter aux Frères des écoles chrétiennes, en 1970.

Millionnaire à 40 ans

Raymond Malenfant a alors 40 ans et un million en banque. «C'est le plus difficile à faire, après, ça va tout seul», répète-t-il sans vergogne.

C'est grâce à l'argent de ce terrain qu'il a pu constuire une auberge à Rivière-du-Loup, au coût de 1,4 million. Ses tentacules s'étendent ensuite à Drummondville, où il achète les terrains de deux compagnies de transport et dix maison adjacentes qui seront démolies pour faire place à une troisième auberge. Puis il construit un centre commercial et une quatrième auberge, à Chicoutimi.

Vient la crise économique du début des années 1980, qui lui sera profitable. Les taux d'intérêt étranglent certains hôteliers et Malenfant, conseiller par son fils Alain, actuaire de son état, achète l'auberge Wandlyn du boulevard Laurier, à Sainte-Foy, pour 1,3 million. Il poursuit les travaux de rénovation qui y avaient été abandonnés, ce qui porte son achat à 4 millions.

Puis, en 1982, il se porte acquéreur, pour 4,7 millions, du complexe Jacques-Gagnon, d'Alma, Lac Saint-Jean, ensemble qui en avait coûté 20 millions et qui abrite l'auberge des Gouverneurs. Il achète ensuite en quelques heures le siège social des Caisses d'entraide économique, qui disparaissent. Coût de la transaction: 23 millions.

Et c'est le tour de Rimouski, où l'auberge Wandlyn passe à son nom par vente du shérif. Il achète un immeuble à bureaux et un centre commercial, l'ensemble pour quatre millions.

L'empire grossit, grossit

Mais c'est l'acquisition, pour 555 555,55 $ du Manoir Richelieu, dans la belle région de Charlevoix, qui portera Raymond Malenfant à l'avant-plan de l'actualité, en raison de la guerre sans merci qui l'opposera durant plusieurs années à la CSN. À peine a-t-il pris possession du Manoir, des mains du gouvernement du Québec, qu'il se débarrasse des employés syndiqués. Un conflit qui comptera un mort: Gaston Harvey, tué dans une altercation avec la SQ lors d'une manifestaton survenue en octobre 1986.

Ce n'est pas un commode, Malenfant: la CSN a répertorié près d'une centaines de causes portées devant les tribunaux par lui ou contre lui, au cours des vingt dernières années. On l'entendra souvent qualifier de «capotés» tous ceux qui se dressent en travers de son chemin.

Et de plus en plus, on entendra parler du Groupe Malenfant — les membres de sa famille en sont — qui fait d'autres acquisitions d'importance: le centre de ski du mont Grand-Fonds, en Gaspésie, un édifice à bureaux (Raycom) à Montréal, un nouvel hôtel, tout à côté, et tout juste en face du Village Olympique, l'Auberge Universel, le nom de sa chaine.

Et Raymond Malenfant continue à regarder grossir son empire: l'hôtel Fort Garry avec casino, à Winnipeg, l'hôtel Universel Pompano, en Floride, le Manoir des sables, à Orford.

En 1987, les Chambres de Commerce le prennent pour modèle, et à Québec même, la communauté des gens d'affaires le désignait comme personnalité du mois, en juillet de la même année. Il était demandé ça et là pour prononcer des discours et acceptait les invitations.

Mais l'achat, en 1990, de trois établissements requérant 40 millions en investissement, mais pour lesquels il n'avait même pu trouver 10 millions, a commencé à placer le Groupe Malenfant en difficulté. Il y a eu le fisc, des comptes de taxes municipales, la récession plus sévère que prévue... Un ensemble de facteurs qui ont conduit Malenfant à demander l'aide des gouvernements, dès le début de 1991. Il tentait de sauver son empire en revendant certaines de ses propriétés. L'empire s'est mis à fondre. La suite des choses n'a cessé d'alimenter manchettes de journaux et bulletins de nouvelles depuis, l'homme d'affaires de Québec se débattant comme un diable dans l'eau bénite jusqu'à la dernière limite.

RÉSULTATS Loto-Québec

Banco — Tirage du 92-12-22

6	7	8	13	17
21	27	28	32	37
41	43	50	51	52
53	54	57	58	69

Prochain tirage: 92-12-23

TVA, le reseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DATES ET HEURES DE TOMBÉE POUR LA SEMAINE DE NOËL DU 25 AU 31 DÉCEMBRE 1992

Veuillez prendre note que *La Presse* ne sera pas publiée le vendredi 25 décembre 1992 (Noël) et le lundi 28 décembre 1992.

Édition du samedi 26 décembre 1992
Réservation d'espace: le mercredi 23 décembre 1992 — 12 h
Annonces avec épreuves: le lundi 21 décembre 1992
Annonces sans épreuves: le mercredi 23 décembre 1992 — 12 h
Corrections finales: le mercredi 23 décembre 1992 — 12 h

Édition du dimanche 27 décembre 1992
Réservation d'espace: le mercredi 23 décembre 1992 — 12 h
Annonces avec épreuves: le lundi 21 décembre 1992
Annonces sans épreuves: le mercredi 23 décembre 1992 — 12 h
Corrections finales: le mercredi 23 décembre 1992 — 12 h

Édition du mardi 29 décembre 1992
Réservation d'espace: le mercredi 23 décembre 1992 — 17 h 30
Annonces avec épreuves: le mardi 22 décembre 1992
Annonces sans épreuves: le jeudi 24 décembre 1992 — 12 h
Corrections finales: le jeudi 24 décembre 1992 — 12 h

Édition du mercredi 30 décembre 1992
Réservation d'espace: le jeudi 24 décembre 1992
Annonces avec épreuves: le jeudi 24 décembre 1992
Annonces sans épreuves: le mardi 29 décembre 1992
Corrections finales: le mardi 29 décembre 1992

Édition du jeudi 31 décembre 1992
Réservation d'espace: le mardi 29 décembre 1992
Annonces avec épreuves: le jeudi 24 décembre 1992
Annonces sans épreuves: le mercredi 30 décembre 1992
Corrections finales: le mercredi 30 décembre 1992

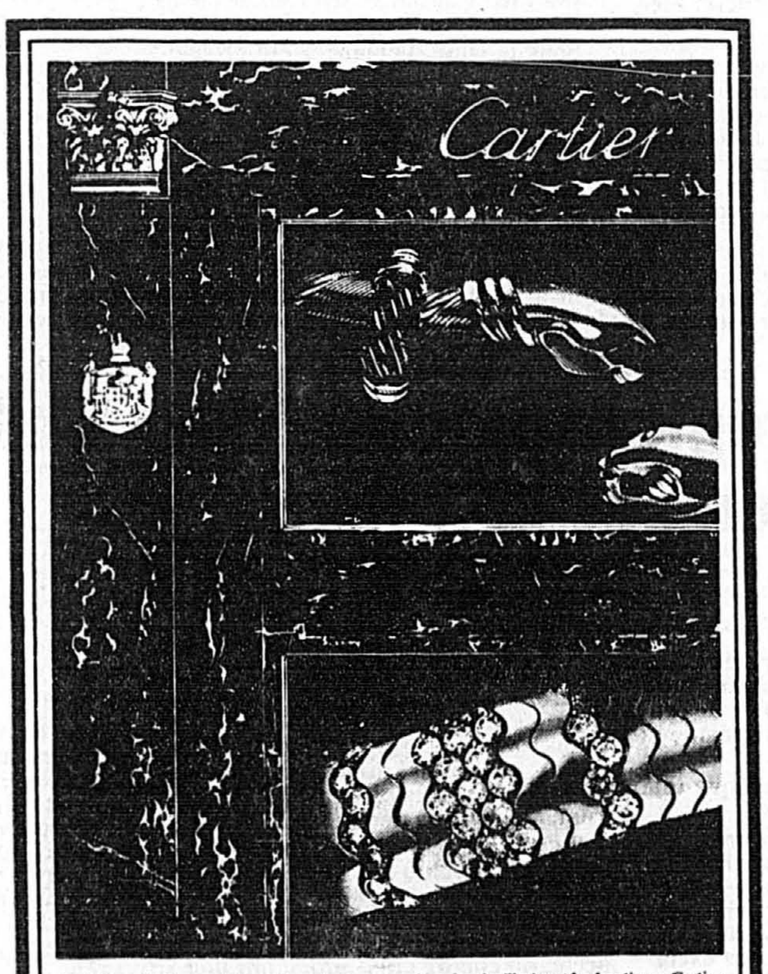
Sections Arts et Lettres et Restaurants
Édition du samedi 26 décembre 1992
Réservation d'espace: le mercredi 23 décembre 1992 — 12 h
Annonces avec épreuves: le lundi 21 décembre 1992
Annonces sans épreuves: le jeudi 24 décembre 1992
Corrections finales: le jeudi 24 décembre 1992

Sections Carrières et Professions et Vacances / Voyage
Édition du samedi 26 décembre 1992
Réservation d'espace: le mardi 22 décembre 1992 — 13 h
Annonces avec épreuves: le lundi 21 décembre 1992
Annonces sans épreuves: le mardi 22 décembre 1992 — 12 h
Corrections finales: le mardi 22 décembre 1992 — 12 h

Section Habitat
Édition du samedi 26 décembre 1992
Réservation d'espace: le lundi 21 décembre 1992 — 12 h
Annonces avec épreuves: le vendredi 18 décembre 1992 — 17 h 30
Annonces sans épreuves: le lundi 21 décembre 1992 — 12 h
Corrections finales: le lundi 21 décembre 1992 — 12 h

La Presse

W1875311



Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries et les boutiques Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

Cartier
L'ART D'ÊTRE UNIQUE

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

W1874550



ATTENTION CHÛTE DES PRIX!

Dès le 26 décembre, toute notre collection exclusive de manteaux de fourrures sera offerte à des rabais allant de 30 à 70%!
Un événement comme ça, ça vaut le détour! Nous absorbons les taxes.

Fourrures McComber depuis 1895
Naturellement

440 DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL 514-845-1167
LUN., MAR., MERC. 10-18h, JEU., VEN. 10-21h, SAM. 9-17h

Même pendant le temps des Fêtes, Deuil Secours aide les personnes qui ont perdu un être cher

MARTHA GAGNON

■ Quand vient le temps des Fêtes, Mario Paquin essaie d'éviter les party où il y a plein d'enfants. Cette période ravive trop de souvenirs, comme une lumière crue.

Après la mort de son fils Félix, décédé d'un cancer à l'âge de neuf ans, en 1989, Mario Paquin a créé un groupe d'entraide, Deuil Secours. «Le temps des Fêtes est toujours un moment difficile à traverser pour ceux qui ont perdu un proche, dit-il. A cause de l'entourage qui ne sait pas comment réagir. On veut tellement vous entourer qu'on vous étouffe.»

Mais pourquoi a-t-il choisi cette période de réjouissances pour parler de la mort? Voilà sans doute ce que plusieurs vont se demander. «Parce qu'on ne doit pas oublier ceux chez qui la mort est passée cette année.»

Selon lui, la pire chose est de faire comme si tout allait bien, de camoufler sa peine pour plaire aux autres. «Durant la période des Fêtes, la personne en deuil se sent encore plus isolée. Plutôt que de lui dire des phrases toutes faites du genre 'essaie de te changer les idées', il vaudrait mieux partager sa tristesse.»

Sylvie Bibeau, 34 ans, elle, a perdu son mari, il y a deux ans. Un matin, il a quitté la maison pour le travail et il n'est jamais revenu. Un accident de la route. «J'ai réagi avec colère. Je lui en voulais de nous avoir abandonnés. Un sentiment incontrôlable.»

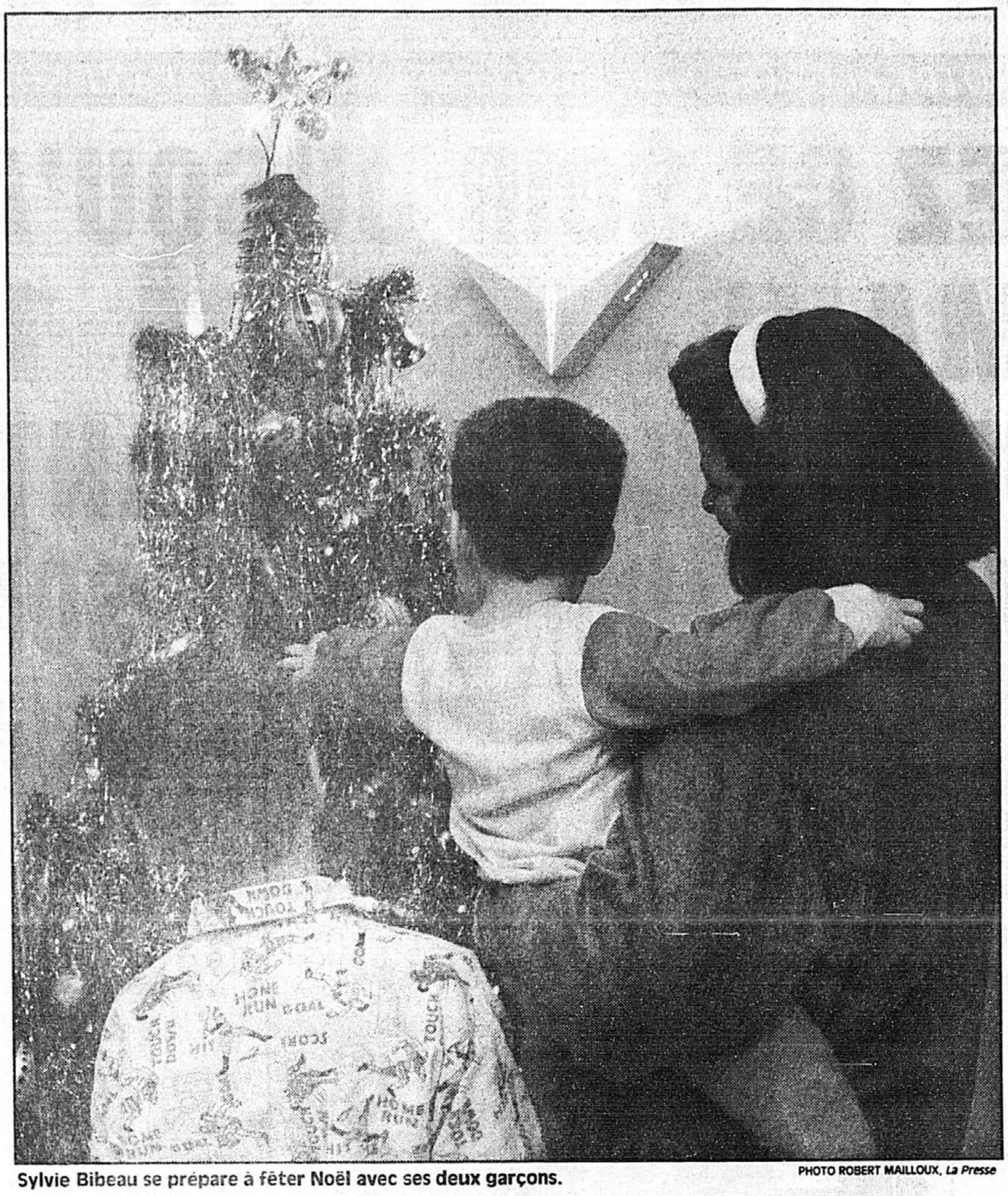
Elle n'osait pas parler de cette colère à sa famille. «Je pensais que j'étais folle ou anormale, alors que la colère fait partie du processus de deuil.»

Après la rage ce fut la peur, le dégoût, la culpabilité et la tristesse. «Je ne trouvais personne pour m'aider et me comprendre». Désespérée, elle a écrit une lettre de détresse à Jeannette Bertrand. «Eh oui! Je ne sais pas pourquoi, mais j'étais persuadée qu'elle ferait quelque chose.»

C'est par son intermédiaire que Sylvie Bibeau a pris contact avec Deuil Secours. La formule est simple. Tous les premiers mardis du mois, des gens de tous les âges, qui ont perdu un conjoint, un enfant, un parent, se rencontrent au Centre Ovila-Légaré, à Ahuntsic, pour échanger et sortir de leur isolement. On invite parfois un conférencier, un psychologue, un médecin, une infirmière, un sexologue ou un notaire, qui répond aux questions de l'auditoire. C'est gratuit.

«Personne n'est tenu de s'identifier. Les gens ne sont pas obligés de parler, précise Mme Bibeau. On peut seulement s'asseoir et écouter.» Par exemple, une femme est venue régulièrement durant cinq mois sans jamais dire un mot. «Elle était incapable de parler. Il lui a fallu tout ce temps avant de pouvoir briser la glace.»

La formule ne convient évidemment pas à tout le monde. Certains ne viennent qu'une fois, tandis que d'autres sont assidus.



Sylvie Bibeau se prépare à fêter Noël avec ses deux garçons. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Sylvie Bibeau fêtera Noel seule avec ses deux garçons à la maison. «L'an dernier, je n'aurais pas été capable. Il m'a fallu réapprendre à rire sans me sentir coupable. J'ai l'intention d'aller à la messe de minuit, de faire un vrai réveillon de famille avec des amuse-gueule, des cadeaux et beaucoup d'amour.»

Son fils aîné, qui avait cinq ans à l'époque, a beaucoup souffert de la mort de son père. Lui aussi a participé à une session spéciale organisée par Deuil Secours avec la collaboration de spécialistes de l'Hôpital pour enfants de Montréal. A la dernière rencontre, il a lancé un ballon dans le ciel dans lequel il y avait un message pour son papa.

«Il fallait l'aider à comprendre pourquoi il avait tant de colère et de peur. Cette thérapie a été pour lui une sorte de délivrance. Il est certain que son père a reçu son message», explique Mme Bibeau.

Deuil Secours est l'un des rares groupes de soutien pour les personnes qui vivent une période difficile après la mort d'un être cher. Ils sont une soixantaine à y venir chaque mois. Parmi eux, une adolescente qui a perdu son père, une autre son frère; un fils qui se sent responsable de la mort de sa mère qu'il venait de placer en centre d'accueil et une femme enceinte qui se retrouve sans mari.

«Ce ne sont pas des séances de voyeurisme ou de masochisme. Les gens viennent chercher ici de la compassion et de la compréhension», précise Mario Paquin.

Bien involontairement, l'entourage cause parfois plus de tort que de bien. «Ne pas pleurer, être fort, oublier, tourner la page. Tels sont les messages qui sont envoyés», ajoute-t-il. Le groupe de soutien permet, au contraire, de parler du disparu.

Mme Bibeau a trouvé à Deuil Secours la motivation, la force de continuer à vivre. «Au contact des autres, on retrouve son équilibre. Les gens qui viennent ici sont tous passés par les mêmes choses. C'est là toute la force du groupe». On peut joindre Deuil Secours au 389-1784.

Mario Paquin et Sylvie Bibeau ont trouvé un peu de paix. «On n'accepte jamais la mort d'un enfant, dit-il. La déchirure est là. On apprend à vivre avec. Il y a dans chacun des capacités d'adaptation et de ressources exceptionnelles.»



Robert Duguay

Le monde est bon...

Oui, madame, le monde est bon à ce temps-ci de l'année. C'est effrayant. J'aurais eu 50 histoires de générosité à vous raconter, des petites histoires humaines, comme on dit...

J'en ai retenu une couple, au hasard.

Prenez CKMF qui va passer la journée de Noël dans le Vieux-Port. Roch Denis en direct, juste en bas de la Place Jacques-Cartier, pour ramasser des vêtements aux sans-abri, en collaboration avec l'Accueil Bonneau. Faut quand même le faire.

L'an dernier, ils en avaient recueilli deux camions de 45 pieds bien pleins.

Prenez le Bal St-Louis, 82 est, Prince-Arthur; M. Dimopoulos invite tous ceux qui ont faim à un repas chaud, dinde, patates pilées, petits pois, entre 11 h et 17 h, vendredi aussi. C'est le personnel qui sert, bénévolement et ce n'est pas M. Dimopoulos qui a appelé pour ploguer son commerce.

Les pompiers, les policiers ont organisé leur collecte, de même que bien d'autres organisations, corps de métier, entreprises privées, petites, moyennes et grandes, «professionnels» de la générosité, comme les Petits Frères des Pauvres qui vont évidemment s'occuper de leurs vieux amis avec une attention bien spéciale. Le 24, près de 300 personnes vont aller réveillonner chez des personnes de plus de 80 ans qui ne peuvent ou ne veulent pas sortir de chez eux. Un bouquet de fleurs, un cadeau pour chacun, un diner chaud, une demi-bouteille de vin pour la jasette.

Le lendemain, les Petits Frères vont en recevoir 300 autres au Centre Sheraton. Messe le matin avec du chant, diner et animation avec musique et chansons traditionnelles. (A ce sujet... je m'en voudrais de ne pas remercier en mon nom personnel les chorales qui nous ont fait passer un bien beau dimanche soir à l'église de l'Assomption...)

Et que dire enfin de la compagnie Shur-Gain qui a fait don de 5000 livres de nourriture pour animaux domestiques à la SPCA? (A ce sujet, justement... on ne vous exhortera jamais assez à y penser deux fois, et même trois, avant d'offrir un animal à Noël; un chien, un chat ou une tarantule, c'est pour la vie...)

* * *

Le monde est bon... et imaginons qu'il neigeait le matin où le camion s'est arrêté devant l'appartement de Claudine. Il faut qu'il neige, ces matins-là, pour ajouter de la profondeur au paysage.

Il neige et admettons que Claudine était en train d'habiller la petite pour l'amener jouer dehors.

Deux hommes sont sortis du *pick up*, ils ont monté l'escalier, leurs colis dans les mains, ils ont frappé à la porte.

Claudine a dit à la petite de l'attendre et elle est allée ouvrir.

Les deux hommes se sont époussetés avant de rentrer et ils lui ont remis trois grosses boites de victuailles, du stock pour trois mois; un sac vert plein de jouets et deux billets de 50$ tout neufs. En lui souhaitant Joyeux Noël.

Claudine ne s'attendait pas à cette visite-là, elle a braillé, la petite aussi...

Les deux hommes ont dit «il faut y aller pendant que les chemins sont encore beaux» et ils sont repartis comme ils étaient venus.

* * *

Ce n'est pas un conte. Tout au plus une anecdote parmi toutes les belles histoires que le monde invente pour égaliser le score à l'occasion de Noël. J'ai d'ailleurs entendu une magnifique expression: les prospères au secours des «ayant peu».

L'homme qui a apporté les cadeaux à Claudine fait ça depuis une quinzaine d'années. Une opération qui lui coûte quelques milliers de dollars, une bagatelle par rapport à ce qu'il possède et par rapport à ce qu'il en retire.

«J'essaie de me pardonner à moi-même l'indifférence dans laquelle nous les tenons pendant le reste de l'année.

«Vous savez, on n'imagine pas les conditions dans lesquelles vivent les gens souvent très près de chez nous. J'ai vu des enfants... c'était épouvantable...»

Dans le stock, une bouteille de vin et un six-pack de bière. «A Noël, ils ont le droit d'être gâtés...»

Il m'a bien fait promettre de ne pas révéler son nom. «Je ne fais pas ça pour obtenir de la publicité...»

Il s'appelle quand même Claude Christin.

* * *

Bon?

C'est Mike, le waiter, qui a tout organisé: installer les boites, coller la publicité sur les murs, établir les contacts avec la Saint Vincent-de-Paul et surtout... stimuler la générosité des consommateurs. «Si t'apportes rien la prochaine fois, c'est ben simple, j'te sers pas...»

Jusque dans les plus insignifiants détails, comme placer le stock de façon rationnelle: «Mets pas tes cannes sur les sacs de marshmallow...»

C'est lui aussi qui a mis en place le système de distribution, trois équipes de deux ou trois, une famille chacune à visiter, avec les recommandations d'usage, «essayez de ne pas avoir l'air trop niaiseux, braillez pas...»

L'an passé justement, le gros Raynald n'avait pas été capable de se retenir. «C'est écoeurant comme ce monde-là avait rien. Hey, ils m'ont fait brailler. La petite fille était pendue à ma jambe... elle ne voulait plus que je parte. La femme pleurait. Je pense que ça faisait longtemps qu'elle n'avait pas vu autant de manger. Je savais plus où me mettre...»

Raynald accompagnait la fille de Mike qui avait apporté son immense lion en peluche à une petite de son âge. «T'aurais dû leur voir la face. Elle se sont regardées, Marilee a tendu le lion, l'autre a sauté dessus et ne l'a plus lâché. On n'aurait pas été assez de deux hommes pour le lui enlever.

«J'ai pensé à ça pendant deux semaines...»

Raynald a dit que ça avait été la plus belle expérience de sa vie mais il a décidé de donner la chance à quelqu'un d'autre cette année.

Bon Raynald.

Pour contrer l'isolement

■ Multicaf, la cafétéria communautaire de Côte-des-Neiges, le Café Campus et le CLSC Côte-des-Neiges organisent, pour la 3e année consécutive, un diner de Noël pour les personnes isolées et démunies du quartier. Le diner aura lieu vendredi à partir de midi, au Café Campus, 3315 chemin de la Reine-Marie. Musique, repas traditionnel, cadeaux, Père Noël, réjouissances... tout y sera pour en faire le plus beau jour de l'année. En général, Multicaf sert plus de 100 diners par jour et distribue 600 paniers de nourriture par mois. Signe des temps, plus de 1000 paniers de nourriture ont été distribués aux familles défavorisées grâce aux groupes communautaires du quartier.

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Avant-projet de loi

"Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles"

La Commission de l'éducation est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques, à compter du 16 février 1993 sur l'avant-projet de loi intitulé "Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles".

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de l'éducation.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 29 janvier 1993 et être transmis en 25 exemplaires de format 8½ pouces sur 11 pouces (21,5 cm sur 28 cm). Il devra être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

M. Christian A. Comeau
Secrétaire de la Commission de l'éducation
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

L'AMBIANCE *Joyeuse* DES FÊTES
CHEZ HOLT RENFREW



Offrez à l'homme de votre vie un élégant nœud papillon imprimé et des bretelles transformables assorties, tous deux 100 % soie. Pour le nœud papillon, vous avez le choix entre le modèle à nouer vous-même ou le modèle déjà noué, pour 45 $; quant aux bretelles, qui coûtent 75 $, elles comportent à la fois des pattes en cuir et des pinces pour convenir à tous les types de pantalons. Choisissez parmi une grande variété de motifs originaux. Et vous ne les trouverez que chez Holt.

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne, 842-5111 • Rockland, 738-3500
Fairview, Pointe-Claire, 694-6310 • Tous les magasins sont ouverts aujourd'hui de 10 h à 21 h et la veille de Noël de 10 h à 17 h

Le Journal A. Gold & Sons

Hiver 1992 — TOUT SUR NOTRE PLUS GRAND ET MEILLEUR SOLDE D'AVANT NOËL — Vol. XC

MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 21 h ET DEMAIN JUSQU'À 17 h NOTRE SUPER SOLDE D'AVANT NOËL POUR HOMMES ET DAMES BAT SON PLEIN

AUBAINES FORMIDABLES POUR HOMMES

Économisez 126 $
PARKAS DE DUVET
80% duvet / 20% plumes
ORD. 325 $
199$

Économisez 216 $
Nos exclusifs MANTEAUX 3/4
Tailles 36-46
3 couleurs
ORD. 395 $
179$

Économisez 121 $
MANTEAUX DE DUVET
80% duvet / 20% plumes
ORD. 350 $
229 $

MANTEAUX EN COTON PEIGNÉ
Vert forêt et bleu pétrole ● Tailles 36 - 46
*ORD. 385 $* **299$**

MANTEAUX EN CACHEMIRE ET LAINE
3 modèles en 4 couleurs ● Tailles 38 à 46
*ORD. 595 $* **297.50$**

Économisez 56 $ - 76 $
CHEMISES SPORT EN 100% SOIE
20 styles imprimés
ORD. 125 $ - 145 $
69$

Économisez 41 $
CHEMISES SPORT EN VELOURS CÔTELÉ
100% coton ● Couleurs ass.
ORD 100 $
59 $

Économisez 16 $ - 56 $
CHEMISES SPORT DE RENOMMÉE
Victor Emmanuel, C. Dior, etc.
ORD. 75 $ - 125 $
59-69

CHANDAILS
COL-V AVEC OU SANS MANCHES, CARDIGANS
*ORD. 70 $ - 85 $* **49$**

CHANDAIL À MOTIF
Mondo, Pronto Uomo et A. Gold & Sons
*ORD. 90 $ - 400 $* **59$-149$**

Économisez 13 $
GANTS EN PEAU DE CHÈVRE DOUBLÉS
Noir ou brun
ORD. 48 $
35 $

Économisez 15 $ - 20 $
FOULARDS
Réversibles en soie et laine
*ORD. 65 $* ..... **45$**
En 100% Alpaca
6 coloris
*ORD. 45 $* ..... **30$**

Économisez 14,50 $
GANTS EN PEAU DE PORC SUÉDÉE DOUBLÉS
Couleurs assorties
ORD. 32,50 $
18$

CULOTTES «BOXER» EN SOIE DÉLAVÉE
Unies et à motifs ● Couleurs assorties
*ORD. 35 $ et 45 $* **25$ et 29.50$**

CHEMISES HABILLÉES EN SOIE
Soie crêpe de Chine
4 coloris
Seulement **95$**

Économisez 12,50 $ à 30 $
CHEMISES HABILLÉES À MANCHES LONGUES
Couleurs et rayures assorties
ORD. 47,50 $ à 75 $
35-45

Économisez 21 $ - 41 $
LUXUEUX PEIGNOIRS EN TISSU ÉPONGE
Épais et absorbants
ORD. 80 $ - 100 $
59 $

Économisez 16 $
POLOJAMAS 100% COTON
Tailles et couleurs assorties
ORD. 75 $
59 $

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

2 POUR 1 SOLDE DE COMPLETS

GROUPES SPÉCIAUX ♦ NOUS AVONS VOTRE TAILLE

ACHETEZ UN COMPLET — OBTENEZ-EN UN GRATUIT

ACHETEZ 1 COMPLET À 195 $ ou 395 $ OBTENEZ 1 DE VALEUR ÉGALE GRATUIT

ACHETEZ 1 COMPLET À 695 $ ou 795 $ OBTENEZ 1 DE VALEUR ÉGALE GRATUIT

PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC LA PERSONNE DE VOTRE CHOIX
NOUS NE SIGNONS QUE DES VÊTEMENTS QUI VOUS VONT À LA PERFECTION»

2 POUR 1 VESTONS SPORT

ACHETEZ 1 VESTON À 395$ ou 450$
OBTENEZ-EN 1 DE VALEUR ÉGALE GRATUIT

Économisez 85 $
BLAZERS BLEU MARINE
Tailles 38 à 46
ORD. 250 $
165$

Économisez 20 $ - 55 $
CRAVATES EN SOIE PURE
Vaste sélection
ORD. 40 $ - 75 $
20$

Économisez 50 $
PANTALONS HABILLÉS EN GABARDINE
100 % laine ● Couleurs ass.
ORD. 135 $
85 $

CHAUSSURES, BOTTES & BAGAGES POUR HOMMES

Économisez 15 $
PANTOUFLES EN CUIR DE PIATTELLI
*Se vend. 45 $* **30$**

Économisez 85 $
BOTTES DE CUIR DOUBLÉES EN PEAU D'AGNEAU
*Se vend. 185 $* **100$**

Économisez 60 $
CHAUSSURES HABILLÉES DE PIATTELLI
*Se vend. 135 $* **75$**

Économisez 35 $ à 85 $
BAGAGES JAGUAR
Modèles assortis
*Se vend. 65 $ à 170 $* **30$ à 85$**

Économisez 25 $
FOURRE-TOUT PIERRE CARDIN
*Se vend. 40 $* **15$**

Économisez 50 $
BOTTES DE CUIR ANTHONY DOUBLÉES
*Se vend. 135 $* **85$**

Économisez 60 $
CHAUSSURES HABILLÉES LUCIANO PEZZUOLO
*Se vend. 185 $* **125$**

Économisez 40 $ - 105 $
CHAUSSURES HABILLÉES ENRICO BRUNO
*Se vend. 185 $ - 250 $* **145$**

SUPER ACHATS POUR DAMES

COMME TOUJOURS, LES RETOUCHES SONT SANS FRAIS

Économisez 256 $
ENSEMBLES JUPE EN CUIR SUÉDÉ
Couleurs assorties
ORD. 595 $
339 $

Économisez 36 $ - 141 $
COORDONNÉS SIMON CHANG
Vestons, jupes, blouses.
ORD. 125 $ - 350 $
89-209

Économisez 151 $
MANTEAUX CABAN
Gabardine de laine
ORD. 550 $
399 $

Économisez 36 $ - 106 $
PETER NYGARD
COLLECTION AUTOMNE 92

Blazers Mél. Cachemire	*Ord. 185$*	129$
Vestons	*Ord. 215 $ - 275 $*	139$ - 169$
Jupes	*Ord. 95 $ - 170 $*	59$ - 99$
Pantalons	*Ord. 140 $*	79 $
Bermudas	*Ord. 125 $ - 130 $*	79 $

Économisez 16 $
CHÂLES ITALIENS
Vaste sélection
ORD. 45 $
29 $

Économisez 226 $
BLOUSONS DE CUIR
Noir ou épinette
ORD. 395 $
169 $

Économisez 36 $ - 66 $
COORDONNÉS EN SOIE DÉLAVÉE
Vestons, jupes, pantalons
ORD. 95 $ - 175 $
59 $ - 109 $

Économisez 46 $ - 136 $
COORDONNÉS DE SPORT DE
JONES NEW YORK
Vaste sélection de tissus, motifs et couleurs.

Vestons	*Ord. 260 $- 335 $*	139 $ - 199 $
Jupes	*Ord. 115 $ - 170 $*	69 $ - 89 $
Pantalons	*Ord. 135 $ - 150 $*	69 $
Bermudas	*Ord. 120 $*	59 $
Blouses	*Ord. 110 $ - 120 $*	59 $

Économisez 76 $ - 116 $
MANTEAUX JERRY F. EN MICROFIBRE
Doublure amovible
ORD. 275 $ - 395 $
199 $ - 279 $

Économisez 26 $ - 36 $
COORDONNÉS EN FLANNELLE DE LAINE
Blazers, jupes, pantalons
ORD. 95 $ - 195 $
69 $ - 159 $

Économisez 196 $
CHANDAILS EN CACHEMIRE
5 couleurs mode
ORD. 395 $
199 $

Économisez 21 $ - 176 $
COORDONNÉS DE SPORT
mr.jax
Tweeds, carreaux, flannelle de laine

Blazers	*Ord. 250 $-365 $*	149-189
Jupes	*Ord. 110 $-150 $*	59-99
Pantalons	*Ord. 115 $-160 $*	59-99
Blouses	*Ord. 140 $-175 $*	99$
Chandails	*Ord. 90 $-110 $*	69$

Économisez 76 $
ENSEMBLES DE SOIRÉE 2 PIÈCES
4 couleurs
ORD. 225 $
149 $

Économisez 166 $ - 171 $
MANTEAUX EN LAINE PURE
Modèles et couleurs ass.
ORD. 395 $ - 400 $
229 $

Économisez 21 $ - 28 $
CHANDAILS MÉL. D'ANGORA
Cols cagoule et cheminée et cardigans
ORD. 80 $ - 100 $
59 $ - 72 $

Fameux entrepôt 2050 - 2056, Bleury
960, Ste-Catherine O. ● La Place Vertu
Fairview Pte-Claire ● Centre Rockland

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

Le Carrefour Laval ● Les Galeries d'Anjou
Les Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard

1992

CARTES AMERICAN EXPRESS, VISA, MASTERCARD, DINERS, A. GOLD & SONS



Les pompiers de St. John's ont combattu pendant des heures les flammes qui faisaient rage à la Old Church Lads Brigade. PHOTO CP

Triste Noël pour les sinistrés de St. John's

Presse Canadienne

ST. JOHN'S, T.-N.

■ Dana Churchill regardait son réfrigérateur et son matelas noircis qui gisaient dans un fouillis encore fumant, résultat de l'incendie qui a dévasté, lundi soir, un pâté de maisons du centre-ville de St. John's, à Terre-Neuve.

« Vous les voyez ? », a-t-elle demandé, pointant à travers les vagues de fumée qui s'élevaient d'un énorme trou. « C'est tout ce qui reste. Mais ça va aller. Nous sommes chanceux d'en être sorti vivants. J'aurai bientôt un autre appartement. Notre Noël ne sera pas si terrible, après tout. »

Âgée de 23 ans, Mme Churchill, qui louait un appartement et ne possédait aucune assurance, fait partie des douzaines de personnes qui se retrouvent sur le pavé à cause de l'incendie de lundi soir.

Alimenté par les forts vents qui soufflaient sur la ville, ce sinistre est le pire que St. John's ait connu en 100 ans.

Un lourd nuage de fumée flottait encore, hier matin, au-dessus de la portion d'Harvey Road ravagée par la flammes, et les pompiers se trouvaient encore sur les lieux.

Les policiers n'ont pas encore déterminé la cause de cet incendie, qui a commencé lundi, vers 20 h.

Alors qu'ils combattaient les flammes, quelques pompiers ont subi des blessures mineures, principalement causées par des chutes de pierres et autres matériaux.

Le sinistre a rasé l'armurerie de la Church Lads Brigade, un bâtiment âgé de 82 ans, de même qu'un immeuble occupé par le ministère des Services sociaux et un supermarché.

Il s'est ensuite étendu jusqu'aux maisons, magasins et restaurants se trouvant de l'autre côté de la rue.

Au moins 11 locaux d'affaires ont été détruits, et les dommages s'élèvent à plusieurs millions de dollars.

Les quelque 90 familles évacuées ne pourront retourner chez elles avant Noël, leurs domiciles ayant été gravement endommagés par les flammes, la fumée et l'eau.

Sur le pavé

Les pompiers devraient commencer ce matin à examiner l'état des lieux, afin de déterminer le moment où les sinistrés pourront retourner chez eux.

De l'autre côté de la ville, Berthe Kruger, âgée de 36 ans, était assise sur un lit, dans une chambre d'hôtel vide, en train d'essuyer la cendre maculant une photo de son fils.

Une demi-douzaine de photographies et une boite à musique appartenant à sa mère, décédée il y a quatre mois : c'est tout ce que son mari, Joseph, 40 ans, est parvenu à soustraire aux flammes qui ont rasé leur maison.

« Je ne parviens pas à croire que tout a disparu, tout ce pourquoi j'ai travaillé si fort », a-t-elle dit, regardant les photographies.

« Il m'a fallu des mois pour acheter les cadeaux de Noël de mon fils. Maintenant, il n'aura plus rien. Ce n'est pas facile de lui expliquer que le Père Noël ne viendra pas par notre cheminée... parce que la maison a disparu », a-t-elle ajouté.

Mme Kruger vit des prestations de l'aide sociale et avait repris, il y a deux mois, la vie commune avec son mari. Ils étaient séparés depuis plusieurs années.

« Je croyais avoir un Noël spécial, cette année, a dit M. Kruger. Un homme seul n'a pas de véritable Noël. »

Le ministre des Services sociaux, Eric Gullage, croit que toutes les familles évacuées seront relogées pour Noël.

Il espère également que les centaines de dossiers concernant la protection et l'adoption d'enfants, qui se trouvaient dans une voûte située dans l'immeuble occupé par son ministère, n'ont pas été détruits.

L'incendie a également effacé plusieurs pages d'histoire.

Ainsi, l'archiviste Bill Tilley regrette la perte des récits de l'histoire de la Church Lads Brigade, une organisation paramilitaire pour les jeunes qui célèbre cette année son 100e anniversaire.

« Un siècle... et 15 années de travail, en ce qui me concerne, viennent de s'envoler en fumée », a-t-il dit.

Plusieurs organismes de charité travaillent jour et nuit pour venir en aide aux familles touchées par l'incendie.

Plusieurs personnes demeurant dans les alentours de la zone touchée se rappelaient, pour leur part, un autre incendie, survenu au même endroit, il y a 50 ans.

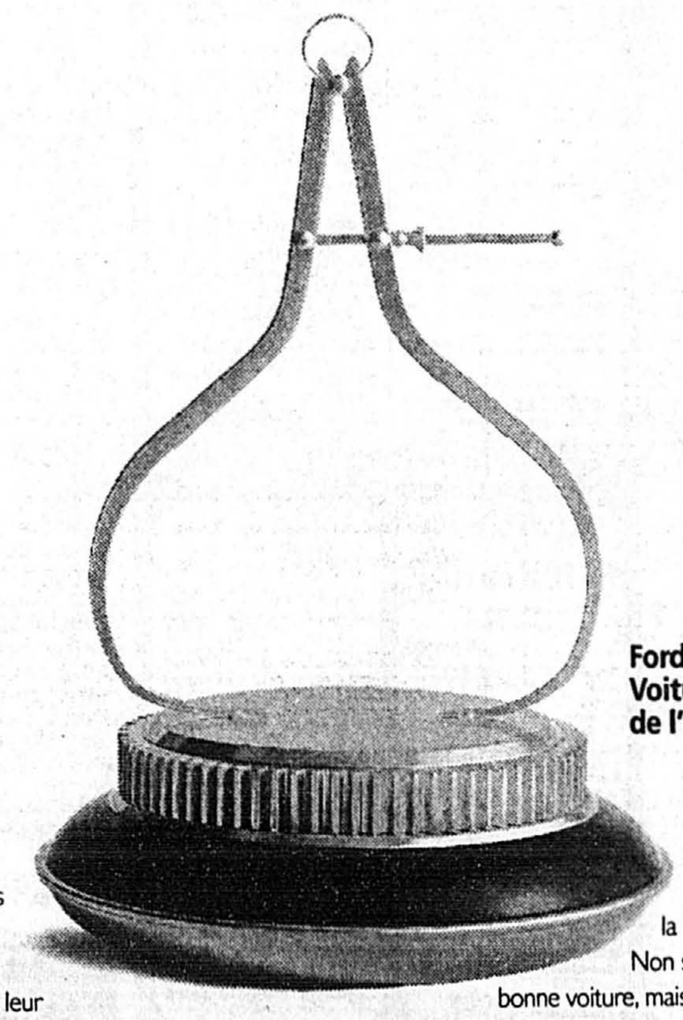
Ainsi, l'édifice qui abritait le ministère des Services sociaux avait été construit sur les ruines d'un hôtel appartenant aux Chevaliers de Colomb, rasé le 12 décembre 1942 ; 99 personnes avaient perdu la vie et plus d'une centaine d'autres avaient été blessées dans le sinistre dont la cause est demeurée un mystère.

GRANDE VENTE DE FERMETURE
60% À 80% DE RABAIS
LIQUIDATION FINALE DE L'INVENTAIRE À L'ENTREPÔT DES MAGASINS
INSANITÉ et apropo
Nous fermons définitivement nos portes le 26 décembre à 17 h.
ARTICLES DE CADEAUX, BIBELO
ANIMAUX EN PELUCHE, CADRES
HORLOGES, VAISSELLES, ETC.
SUPER SPÉCIAUX, LE LENDEMAIN DE NOËL DE 13 H À 17 H.
163, LABROSSE
(ENTRÉE DU CÔTÉ OUEST)
POINTE-CLAIRE
DE SALABERRY · LABROSSE · BRUNSWICK · VOIE DE SERVICE · AUT. TRANSCANADIENNE NO 40 · BOUL ST-JEAN · TECUMSEH · BOUL DES SOURCES · BOUL DÉCARIE
VISA MasterCard
OUVERT: LUN. MAR. MERC. ET JEU. DE 10 H À 17 H SAM. DE 13 H À 17 H

ENTREPÔT DE Sélection
POUR HOMME FEMME et ENFANT
60% À 90% SUR TOUT
Pour hommes, femmes et enfants
1043, AUTOROUTE «13» LAVAL
entre boul. Samson et St-Martin
Y COMPRIS CUIRS ET FOURRURES
FAILLITE
AUSSI: équipement de 50 magasins à vendre
Lun., mar., mer.: 12 h à 21 h. Jeu.: 12 h à 17 h. Sam. 10 h à 17 h.
OUVERT DIMANCHE 11 H À 17 H

Boutique
DAME Sélection MONSIEUR
60% À 90% SUR TOUT
Pour hommes et femmes
GALERIES D'ANJOU, CARREFOUR LAVAL
PL. VERSAILLES, CENTRE LAVAL
GALERIES TERREBONNE
Y COMPRIS CUIRS FOURRURES
FERMETURE: CARREFOUR ANGRIGNON

Parce qu'on a été vraiment très très très bons, voici ce que le Père Noël nous a apporté.



Ford Probe GT. Voiture Motor Trend de l'année 1993.

D'abord, les éditeurs du magazine Motor Trend ont commencé par faire leur liste. Ensuite, ils l'ont révisée. Plus d'une fois d'ailleurs.

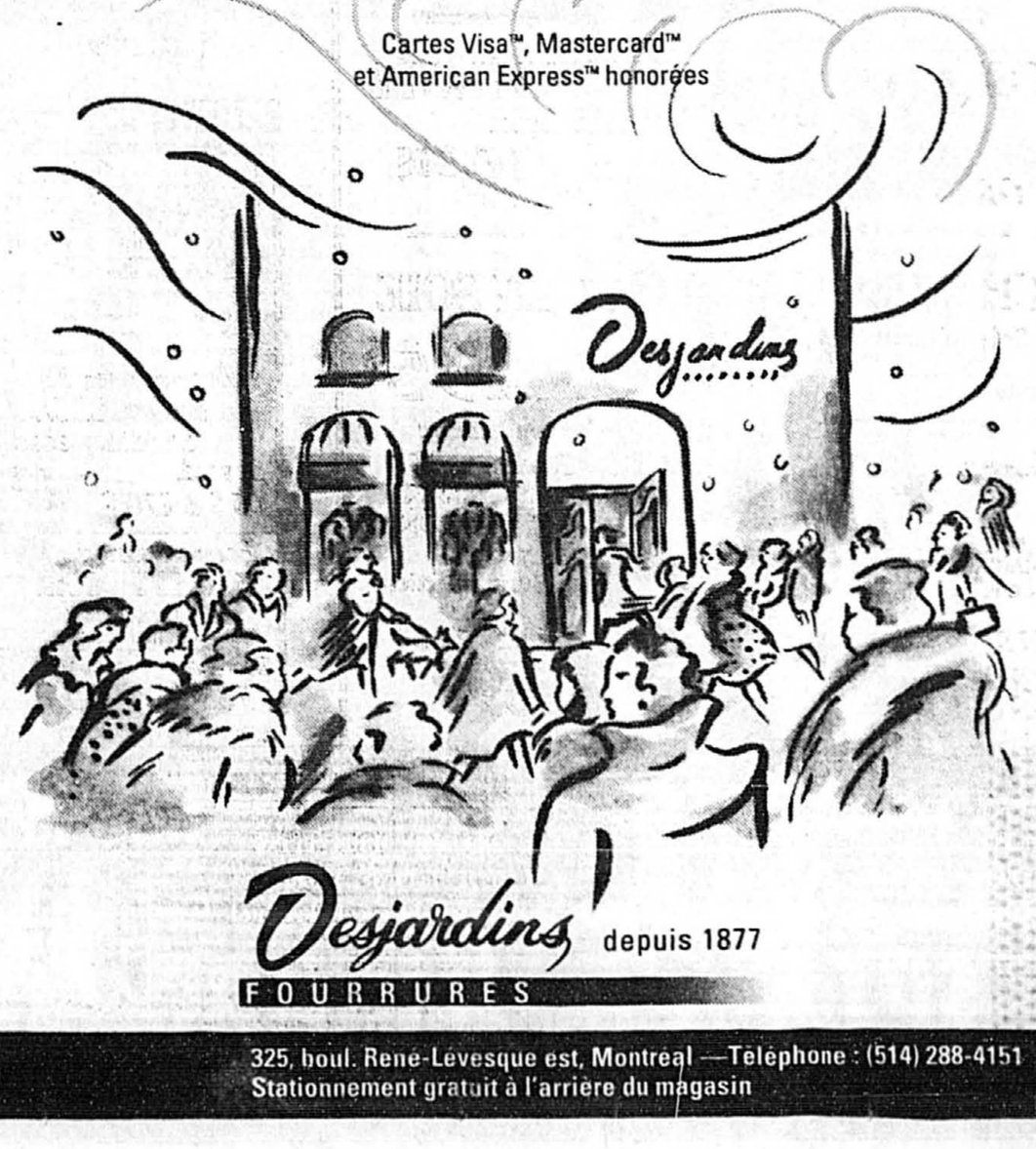
Normal, après tout, il y avait plusieurs véhicules à considérer. Enfin, parmi tous ceux-là, un seul, selon eux, procure «...globalement, l'expérience de conduite la plus agréable qu'on puisse obtenir pour son argent dans toute cette catégorie».

Et ce véhicule, c'est la Ford Probe GT. Non seulement une bonne voiture, mais encore **la** meilleure voiture. Ils l'ont nommée Voiture Motor **Trend** de l'année 1993. Ce faisant, ils nous ont **remis un** présent que nous ne sommes pas près d'oublier. À tous, nous souhaitons un aussi Joyeux Noël. Et à nos concurrents, Bonne Année quand même.

Ford

Des idées qui font du chemin.

Solde 115e anniversaire
25 à 50%
sur les vêtements prêt-à-porter et les chapeaux pour elle et lui
...et des soldes encore plus importants sur des articles sélectionnés
Cartes Visa™, Mastercard™ et American Express™ honorées



Desjardins depuis 1877
FOURRURES
325, boul. René-Lévesque est, Montréal — Téléphone : (514) 288-4151
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

CHRONIQUE NEZ ROUGE

Opération Nez rouge
La Presse
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
LE PARTENAIRE NATIONAL

J'ai pris du café, ça dégrise!

Bell
HÔTEL DES GOUVERNEURS
VOUS INVITENT À UTILISER LE SERVICE DE CHAUFFEUR PRIVÉ EN COMPOSANT À MONTRÉAL, RIVE-SUD ET LAVAL LE 849-1011

FAUX
Le café n'enlève pas du tout l'effet de l'alcool.

Un Boeing assurant une liaison intérieure s'écrase en Libye: 157 personnes périssent

d'après Reuter et AP
TUNIS

■ Au lendemain de l'accident meurtrier de Faro, au Portugal, une nouvelle catastrophe aérienne s'est produite hier, cette fois en Libye: un Boeing 727 de la compagnie Libyan Arab Airlines assurant une liaison intérieure entre Benghazi et Tripoli s'est écrasé hier en milieu de matinée. Les 157 personnes à bord ont toutes trouvé la mort dans l'accident.

Selon l'agence de presse libyenne JANA, une enquête a été ouverte pour établir l'origine et les circonstances de cette catastrophe. Les autorités libyennes ont annoncé qu'elles vérifiaient certaines informations faisant état d'une collision en plein vol avec un autre appareil. Selon certains témoins, en effet, l'avion aurait heurté un appareil militaire libyen, dont l'équipage aurait sauté en parachute et survécu. L'accident serait survenu près de la localité de Souk-al-Sabt, à une soixantaine de kilomètres de la capitale libyenne.

Les occupants du vol 1103 sont de plusieurs nationalités, a ajouté JANA, sans fournir plus de précisions.

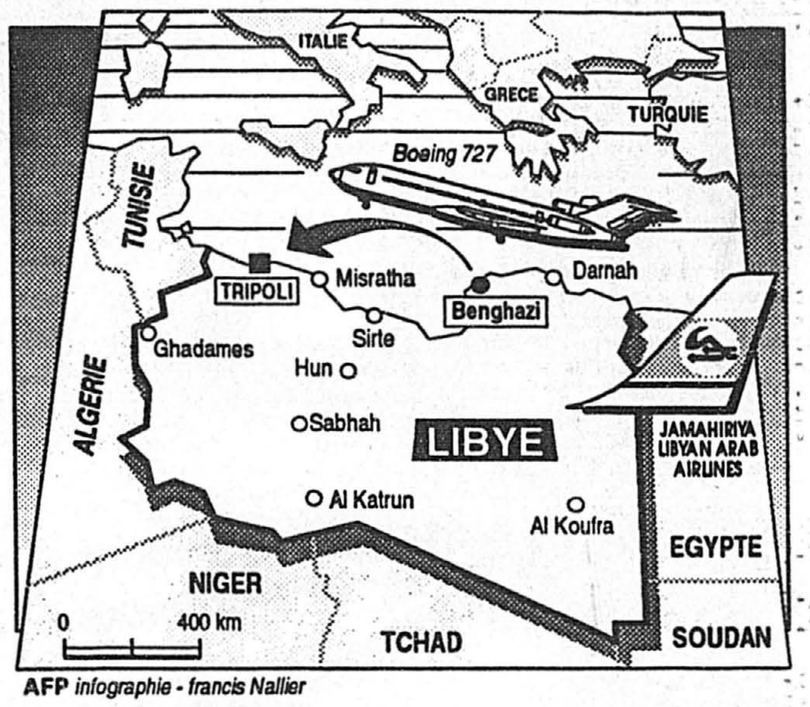
L'agence a annoncé en soirée que le gouvernement libyen avait décrété un deuil national de trois jours «pour exprimer le chagrin et la compassion de la Libye à l'égard des frères et des soeurs morts dans l'accident».

Cette catastrophe s'est produite au lendemain du quatrième anniversaire de l'attentat à la bombe survenu à bord d'un Boeing de la PanAm au-dessus de Lockerbie (Écosse), qui avait fait 270 morts et entrainé des sanctions de l'ONU à l'encontre de la Libye.

«Je trouve quelque peu sinistre la coincidence entre les deux numéros de vol — les vols 103 de la PanAm et 1103 de la LAA — quatre ans après la catastrophe de Lockerbie», a estimé à Londres M. Jim Swire, dont la fille avait péri dans l'attentat de 1988. Il dirige à présent l'association des familles britanniques des victimes du vol 103.

Depuis avril, les Libyan Arab Airlines n'effectuent plus que des vols intérieurs du fait des sanctions internationales frappant la Libye, qui incluent un embargo sur les pièces d'avion.

Le commandant Abessalam Djalloud, numéro deux libyen, avait récemment fait valoir que ces mesures accroissaient les risques d'accidents aériens.



AFP *infographie - francis Nallier*

Écrasement du DC-10 néerlandais: un «cisaillement de vent» se serait produit

Agence France-Presse
FARO

■ Le DC-10 de la compagnie néerlandaise Martinair, qui s'est écrasé lundi matin à Faro (200 km au sud de Lisbonne), a pu être victime d'un phénomène dit de «cisaillement de vent», susceptible de se produire par mauvais temps, a expliqué hier le commandant Carlos Teixeira, vice-président de l'Association portugaise des pilotes de lignes.

Le dernier bilan officiel, recueilli sur place, fait état de 54 morts et de 283 blessés dont 31 dans un état grave. Cependant, le président de la compagnie charter, Martin Schroeder, a établi à 53 le nombre de morts.

La quasi-majorité des passagers était d'origine néerlandaise. L'avion, qui venait d'Amsterdam, transportait 340 personnes.

Plus de 170 rescapés néerlandais ont été rapatriés aux Pays-Bas. Un premier appareil a ramené les 36 passagers les plus grièvement blessés, victimes de brûlures pour la plupart. Des dizaines de médecins ont été mobilisés à Amsterdam.

Un deuxième avion est arrivé plus tard avec 140 survivants, dont une dizaine allongés sur des brancards, a dit un porte-parole de la société Martinair, propriétaire du DC-10.

Il faudra attendre des semaines pour que les experts déchiffrent le contenu des boites noires de l'appareil, transférées lundi à Lisbonne puis acheminées aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Selon les autorités et certains experts, le mauvais temps et les rafales de vent qui ont sévi lundi sur Faro, capitale de l'Algarve, au sud du Portugal, est l'hypothèse la plus probable pour expliquer l'accident de ce DC-10, qui, d'après la presse, avait 15 ans d'âge.

Le phénomène de «cisaillement de vent» (wind shear) est bien connu des aviateurs, a fait valoir le commandant Teixeira. «Il se produit lors de tempêtes quand le vent change brutalement de direction sur de courtes distances. Si l'appareil est pris dans une de ces rafales, il est alors très difficile de l'équilibrer», a-t-il expliqué.

De nombreux rescapés ont raconté que l'avion avait atterri «au milieu de fortes turbulences» avant que ne se produise l'accident. Le pilote, souffrant d'une facture au maxillaire, a déclaré qu'il avait senti «une violente rafale de vent» et qu'il avait «entendu en même temps une explosion dans la partie arrière de l'appareil».

Les enquêteurs devront notamment élucider deux points qui font l'objet de témoignages apparemment contradictoires.

D'abord, des témoins au sol et des rescapés ont affirmé que l'appareil avait tenté d'atterrir à deux reprises, avant de s'écraser lors de la troisième tentative.

Interrogé à ce sujet, lundi soir, lors d'une conférence de presse, le préfet de Faro, Cabrita Neto, a déclaré que cette information était «fausse». De son côté, un contrôleur aérien a affirmé que le DC-10 avait effectué une seule tentative d'atterrissage. M. Martin Schroeder a confirmé les propos du contrôleur.

La piste était correctement balisée et le pilote a souligné avoir pris toutes les dispositions pour atterrir, selon les autorités. La tour de contrôle a assuré que «les contacts-radio avec l'appareil étaient restés tout le temps normaux».

Second point crucial: le feu se serait déclaré sous une aile de l'appareil avant l'atterrissage, selon plusieurs rescapés. «L'aile gauche de l'avion a pris feu avant l'atterrissage et c'est après que nous avons vu l'aile battre sur le sol et tout de suite après l'explosion», a dit une Portugaise rescapée, Angelina Freitas, interrogé par la radio TSF.

Le directeur de l'aéroport, Saruca Salgado, a affirmé ne pas être au courant d'informations selon lesquelles le feu se serait déclaré avant l'atterrissage.

N'OUBLIEZ PAS!!! CE N'EST JAMAIS TROP TARD POUR DÉCORER AVANT LES FÊTES
Seulement Au Bon Marché vous offre un choix de 20,000 styles et couleurs de stores faits sur mesure
PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

HÂTEZ-VOUS DERNIERS 2 JOURS !
Cette vente se termine le jeudi 24 décembre à 17 h !

LIQUIDATION FIN D'ANNÉE!

NE MANQUEZ PAS VOTRE DERNIÈRE CHANCE !
MERCREDI le 23 décembre 9 heures 15 à 21 heures
JEUDI le 24 décembre 9 heures 15 à 17 heures

DES MILLION$ DE DOLLARS EN MARCHANDISE À LIQUIDER! PROFITEZ DES RÉDUCTIONS À TRAVERS TOUS NOS RAYONS! NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!

STORES VERTICAUX NOS PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE! 75" x 84" en stock. Nous fabriquons toutes les grandeurs PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! 23.99
STORES VERTICAUX EN PVC, 3½" Choix de 3 couleurs! 75" x 84" en stock. Nous fabriquons toutes les grandeurs PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ 23.99
VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½" Choix de 4 couleurs décoratives! 75" x 84" en stock. Nous fabriquons toutes les grandeurs PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ 48.99
MINI-STORES VERTICAUX EN PVC 2" Choix de 6 couleurs! 75" x 84" en stock. Nous fabriquons toutes les grandeurs PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ 58.99
STORES VERTICAUX "GROOVER" 3½" Blanc ou Champagne!

INCROYABLE! 1629 STORES VERTICAUX NON-RÉCLAMÉS
Valeur jusqu'à $226.00
UN SEUL PRIX N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR: $50
SURVEILLEZ NOTRE LISTE COMPLÈTE EN MAGASIN!
EXEMPLE:

Qté	Dimensions	Couleur	Latte	Valeur	LIQUIDATION
1	48" x 72.75"	Pêche	2"	$132.	$50
1	48" x 64"	Blanc	3½"	$115.	$50
1	48" x 60"	Cuivre	3½"	$111.	$50
1	75" x 73.5"	Mauve	3½"	$174.	$50
1	60" x 82.5"	Marin	3½"	$169.	$50
1	75" x 76.5"	Pêche	2"	$216.	$50
1	36" x 70.5"	Gris	2"	$116.	$50
1	48" x 70.5"	Gris	2"	$146.	$50
1	75" x 60"	Neige	3½"	$181.	$50
1	75" x 40"	Gris	3½"	$178.	$50
1	75" x 36"	Blanc	2"	$190.	$50
1	75" x 77"	Blanc	3½"	$202.	$50
1	75" x 82.5"	Brun	2"	$188.	$50
1	84" x 84"	Chameau	3½"	$226.	$50
1	84" x 84"	Aqua	3½"	$226.	$50
1	84" x 60"	Vert	3½"	$204.	$50
1	84" x 71.5"	Argent	3½"	$212.	$50
1	96" x 60"	Gris	3½"	$200.	$50
1	96" x 24.5"	Rouge	2"	$197.	$50

1490 STORES VÉNITIENS NON-RÉCLAMÉS
Valeur jusqu'à $494.00
UN SEUL PRIX N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR: $25
SURVEILLEZ NOTRE LISTE COMPLÈTE EN MAGASIN!
EXEMPLE:

Qté	Dimensions	Couleur	Latte	Valeur	LIQUIDATION
2	12.5" x 77.5"	Mic.Kad. noir	½"	$153.	$25
1	13.38" x 57"	Plissé blanc	-	$149.	$25
1	14.5" x 35"	Bois/blanc	1"	$232.	$25
4	15.25" x 58.5"	Plissé/prune	-	$149.	$25
1	15.63" x 38"	Mic. Kad/vert	½"	$145.	$25
1	16.63" x 76.5"	Mic.Kad/rose	½"	$153.	$25
1	22" x 64"	Kad/bois	2"	$446.	$25
4	22" x 60"	Plissé/pêche	-	$122.	$25
2	23.63" x 82"	Kad./chameau	1"	$ 99.	$25
2	27" x 46"	Kad./or	2"	$199.	$25
2	28" x 41.5"	Plissé/ivoire	-	$126.	$25
1	32.25" x 40"	Mic.Kad./beige	½"	$132.	$25
1	33" x 21"	Mic.Alu/argent	½"	$120.	$25
1	33" x 18"	Mic.Alu./blanc	½"	$112.	$25
1	34.63" x 70"	Kad./aqua	1"	$112.	$25
1	45" x 45"	Kad.bois/Sahara	1"	$494.	$25

HÂTEZ-VOUS! STORES NON-RÉCLAMÉS. Les grandeurs et couleurs annoncées et autres pouvant être déjà vendues lors de votre visite au magasin. Surveillez notre liste complète en magasin. ...pour la meilleure sélection!

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK
Vinyle 1re qualité! Couleurs: Blanc, ivoire, gris, noir.
Vous ne trouvez pas la bonne grandeur dans votre couleur préférée? Nous vous offrons, selon disponibilité, la grandeur la plus rapprochée annoncée au même prix!

Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 64"	Hauteur 78"	Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 64"	Hauteur 78"
18"x	2.25	5.99	9.99	40"x	7.75	10.75	22.49
20"x	2.75	6.19	12.49	48"x	8.75	11.25	23.99
24"x	2.75	6.25	14.99	54"x	8.75	12.99	24.99
27"x	4.25	6.75	17.49	60"x	9.75	13.75	29.99
30"x	4.75	7.25	19.99	72"x	15.25	20.25	34.99
36"x	5.75	8.25	21.49	Pour porte-patio 78" x 84"			38.99

LIQUIDATION DE COULEURS DÉCORATIVES, TOUTES LES GRANDEURS EN STOCK!
PVC 1": 8 COULEURS! Rose, pêche, bourgogne, rouge, jaune, bleu, chameau, menthe.

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Haut. 78"
16"x	1.99	5.49	9.75	35"x	5.69	8.25	21.25	56"x	8.99	13.25	26.49
18"x	2.25	5.99	9.99	36"x	5.75	8.25	21.49	58"x	9.49	13.49	28.49
20"x	2.75	6.19	12.49	38"x	7.25	9.99	21.99	60"x	9.75	13.75	29.99
22"x	2.75	6.25	13.99	39"x	7.49	10.49	22.25	62"x	10.99	14.99	30.99
24"x	2.75	6.25	14.99	40"x	7.75	10.75	22.49	64"x	11.99	16.49	31.99
26"x	3.99	6.49	16.99	42"x	7.99	10.75	22.99	66"x	12.99	17.99	32.99
27"x	4.25	6.75	17.49	44"x	8.25	10.99	23.49	68"x	13.99	18.99	33.99
28"x	4.49	6.75	17.99	46"x	8.49	10.99	23.75	70"x	14.99	19.99	34.49
29"x	4.69	6.99	18.99	48"x	8.75	11.25	23.99	72"x	15.25	20.25	34.99
30"x	4.75	7.25	19.99	50"x	8.75	11.49	24.49	Pour porte-patio 66" x 84"			34.99
31"x	4.99	7.49	20.25	52"x	8.75	11.99	24.75	Pour porte-patio 78" x 84"			38.99
33"x	5.25	7.99	20.75	54"x	8.75	12.99	24.99				

Hâtez-vous! Jusqu'à épuisement de stock!

MINI-STORES HORIZONTAUX 1" ALUMINIUM EN STOCK
LIQUIDATION DE COULEURS DÉCORATIVES, TOUTES LES GRANDEURS EN STOCK!
1re qualité, 21 couleurs! Bourgogne, cerise, cuivre, bonbon, flâme, or, bleu "Jefferson", taupe, marine, pêche, étain, rose, framboise, argent, rouge, jaune, aqua, givre, gris "Jewel", rose "Jewel", rubis.

Larg.	X45"	X64"	X78"	Larg.	X45"	X64"	X78"	Larg.	X45"	X64"	X78"
16"x	6.49	9.99	14.99	34"x	20.99	26.99	30.99	54"x	38.99	45.49	51.99
18"x	6.99	10.99	15.99	35"x	21.49	27.49	31.49	56"x	39.99	45.99	52.99
20"x	7.99	11.99	16.99	36"x	21.99	28.99	31.99	58"x	40.99	46.49	53.49
22"x	10.49	15.49	19.49	37"x	22.99	30.99	34.99	60"x	41.99	46.99	53.99
24"x	11.99	17.49	20.99	38"x	23.99	31.99	36.99	62"x	43.49	51.99	61.99
26"x	12.99	17.75	24.99	39"x	24.99	34.99	39.99	64"x	44.99	53.99	65.99
27"x	13.99	17.99	26.99	40"x	25.99	35.99	41.99	66"x	45.99	55.99	67.99
28"x	14.99	19.99	27.99	42"x	27.99	37.99	43.99	68"x	46.99	57.99	69.99
29"x	15.99	20.99	28.49	44"x	29.99	39.99	45.99	70"x	47.99	59.99	71.99
30"x	16.99	21.99	28.99	46"x	33.99	42.49	47.99	72"x	48.99	61.99	73.99
31"x	17.99	23.99	29.49	48"x	35.99	43.99	48.99	Pour porte patio 66"x84"			69.99
32"x	18.99	24.99	29.99	50"x	36.99	44.49	49.99	Pour porte patio 78"x84"			89.99
33"x	19.99	25.99	30.49	52"x	37.99	44.99	50.99				

Hâtez-vous! Jusqu'à épuisement de stock!

ÉPARGNEZ JUSQU'À 85% TOUT EST GARANTI À 100%

RAYON DE DUVET
Le duvet offre le confort de la chaleur l'hiver et la fraicheur l'été!

100% HOLLOFIL. Édredon Continental fait de fibre synthétique de Dupont. 100% non allergène. Tissu en percale de haute qualité. Couleurs blanche, pêche, rose et menthe.

Simple	Double	Reine	King
Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes
47.99	52.99	57.99	99.99

DUVET PIQUÉ. QUALITÉ EXCELLENTE. 1re qualité, duvet blanc d'oiseaux aquatiques, très épais. Style (boîte) avec tissu de coton 100% percale. 220 FILS P.C. Double maille avec le cordon contour. Couleur blanche.

Simple	Double	Reine	Roi
Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes
78.99	98.99	128.99	148.99

DUVET D'OIE BLANC QUALITÉ SUPRÊME. Pique style canal 6" x 2 de construction, première qualité. Tissu de coton 100% percale. 233 FILS P C double maille avec le cordon contour. Couleur blanche.

Simple 21 on	Double 27 on	Reine 36 on	Roi 42 on
Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes
149.99	189.99	219.99	279.99

ÉDREDON DE DUVET D'OIE BLANC. QUALITÉ ULTIME. Construction "DELTA" avec tissu 100% coton égyptien. Avec la construction "DELTA" aucune chaleur corporelle n'est perdue à travers les points de couture. Le mur plus large permet au duvet de gonfler au maximum, offrant ainsi au dormeur la meilleure isolation possible.

Simple 23 on	Double 30 on	Reine 36 on	Roi 42 on
Notre bas prix quotidien 349.99	Notre bas prix quotidien 399.99	Notre bas prix quotidien 349.99	Notre bas prix quotidien 399.99
Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes	Spécial des Fêtes
199.99	259.99	299.99	349.99

OREILLERS DE DUVET BLANC. De 1re qualité. Style "Natural Cloud". Gonflé, résistant en percale. Standard Spécial des Fêtes 39.99; Reine Spécial des Fêtes 49.99

RAYON DE LITERIE
Ensembles de douillette en liquidation de Lawrence, Sheffer, Kenmeta, Decor Manuf., Foldor, etc. Rég.: $189.99 - $249.99. LIQUIDATION Simple $114.99 l'ens. Double $124.99 l'ens. Reine $134.99 l'ens.
Couvre-lits en liquidation de Lawrence, Sheffer, Commonwealth, etc. Rég.: $129.99 - $189.99. LIQUIDATION Simple $59.99 l'ens. Double $69.99 l'ens. Reine $79.99 l'ens.
Ensemble de literie "TOUTE DANS UN SAC" de TEXMADE ou WABASSO Styles GRANITE/LORETTA et L'IMAGE. Chaque ensemble inclut: draps, taie(s) d'oreiller, cache(s) oreiller, douillette réversible, jupe de lit. Rég.: $109.99 - $129.99. LIQUIDATION Simple $69.99 l'ens. Double $89.99 l'ens. Reine $99.99 l'ens.

RAYON DE LITERIE
ENSEMBLES DE DOUILLETTE EN SATIN. Couleurs: ivoire. Format: double. Rég.: $149.99. LIQUIDATION $59.99 l'ens.
COUVRE-LITS imprimés ou en dentelle (partie supérieure piquée)

Simple	Rég. $50.00	UN SEUL PRIX BAS
Double	$60.00	
Reine	$70.00	$26.99

DOUILLETTES JUVÉNILES. Tous les styles de Wabasso et Lawrence (à l'exception de Disney et WWF md) Rég.: $39.99. LIQUIDATION $24.99
ENSEMBLE DE BASSINETTE. Inclus: Drap contour, pare-chocs et douillette. Styles: "Tedabet" Rég.: $69.99. LIQUIDATION $34.99 l'ens.
ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE. Marques canadiennes et américaines renommées. NOS PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!

	Rég.	LIQUIDATION
Simple	$55.00	$17.99 l'ens.
Double	$85.00	$27.99 l'ens.
Reine	$95.00	$33.99 l'ens.
Roi	$105.00	$48.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS pour LITS D'EAU WABASSO et DECOR

	Rég.	LIQUIDATION
Reine	$50.00	$24.99 l'ens.
Roi	$65.00	$29.99 l'ens.

OREILLERS FORMAT GÉANT. 100% polyester, non allergène, lavables à la machine. Standard: Rég.: $11.99 ch. LIQUIDATION 2 pour $9.99

RAYON DE DRAPERIES. Choix de 4 styles à plis français 150" x 95", prêts-à-poser. Rég.: $99.99 - $149.99. LIQUIDATION $49.99

POUR LA SALLE DE BAIN
SERVIETTES ASSORTIES DE CALDWELL. Styles "Caress", "Camille", et "Rapture".

	Rég.	LIQUIDATION
Bain	$9.99 - $13.99	$6.49
Main	$6.99 - $9.99	$3.49
Débarb.	$2.99 - $4.99	$1.49
Invité	$4.99 - $9.99	$2.99

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE ÉPAISSE. Rég.: $19.99. LIQUIDATION $9.99
RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSU à DOUBLE PANNEAUX de Banyo Canada. Doublure comprise. Rég.: $54.99. LIQUIDATION $19.99
ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN Style "ILLUSION". ÉPARGNEZ 35% sur le prix étiquetté
TOUTES NOS BALANCES POUR SALLE DE BAIN incluant électronique! ÉPARGNEZ 25% sur le prix étiquetté
ENSEMBLES DE TAPIS DE BAIN 5 MCX SUPRÊME. Choix de 5 couleurs. Rég.: $31.99. LIQUIDATION $16.99 l'ens.

RAYON DE RIDEAUX DE CUISINE. Ensembles 2 mcx en dentelle (incluant valence) Rég.: $29.99 - $39.99. LIQUIDATION $14.99 l'ens.

RAYON DE LAMPES. Toutes nos lampes de table (à l'exception de style 344) Quelques modèles à 3 intensités! Abat-jour inclus. Rég.: $39.99-$54.99. LIQUIDATION $24.99

ENSEMBLES DE DRAPS-DOUILLETS. Nouveaux arrivages! Draps chauds et confortables pour l'hiver! Choix de 8 couleurs. Inclus: Drap plat et drap contour. Simple $28.99 l'ens. Double $33.99 l'ens. Reine $38.99 l'ens. Roi $53.99 l'ens.

ACHAT SPÉCIAL RAYON de NOËL
Tous nos accessoires sont réduits!

	Rég.	LIQUIDATION
Ensemble sous-verre 6 mcx	$1.49	$.99 l'ens.
Nappe en vinyle 60" rond	$4.99	$1.99
Ensemble mitaines à four 4 mcx	$7.99	$3.99 l'ens.
Panier-cadeau	$21.99	$9.99

ENSEMBLES DE VIN EN CRISTAL 9 MCX. Incluant 1 carafe et 8 gobelets à pied. Rég.: $59.99. LIQUIDATION $29.99 l'ens.

STORES DE TOILE. Stores opaques blancs, 1er qualité!

Grandeurs	Unis	Fraqye
28½ x 58	8.49	12.49
37½ x 70	9.49	14.49
37½ x 82	14.49	20.49
43½ x 70	15.49	20.49
43½ x 82	17.49	22.49
49½ x 70	18.49	23.49
49½ x 82	20.49	28.49
55½ x 70	26.49	31.49
55½ x 82	27.49	33.49
64½ x 58	29.49	35.49
64½ x 70	30.49	35.49
73½ x 58	UNIS	30.49
73½ x 70	UNIS	31.49
78½ x 70	UNIS	48.49
85½ x 70	UNIS	64.49
97½ x 70	UNIS	76.49
109½ x 70	UNIS	87.49
POUR PORTE PATIO		
72½ x 90	UNIS	46.49

LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA! 3500 boul. St-Joseph est Entre boul. St-Michel et Pie-IX
EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!
Tél 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX: 259-3141
Au Bon Marché
Chèques acceptés
Dimanche FERMÉ
Métro Laurier (Autobus 27) Sortie 75 BOUL. MÉTROPOLITAIN RUE IBERVILLE ST-MICHEL Métro St-Michel (Autobus 67 sud) BOUL. ST-JOSEPH EST 3500 DAVIDSON BOUL. RUE SHERBROOKE EST BOUL. PIE IX
Les spéciaux dans cette annonce ont préséance sur toute publicité antérieure.

TRÉSOR D'IVOIRE
MONT BLANC L'ART DE L'ÉCRITURE
JUSQU'À 50% DE RABAIS sur tous les instruments d'écriture de prestige
• Mont Blanc • Parker • Waterman • Sheffer • Mont Blanc Noblesse
pointe 18 carats 400 $. Spécial 200 $
2050, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2B9 Tél.: 843-3615 (commandes postales acceptées)

Les litiges de montants jusqu'à 3000 $ admissibles devant la Cour des petites créances au printemps

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Dès le printemps prochain, les modifications du Code de procédure civile adoptées lundi par l'Assemblée nationale porteront de 1000 $ à 3000 $ les montants admissibles devant la Cour des petites créances.

Les personnes morales (petites entreprises) qui comptent au plus cinq personnes pourront aussi recouvrir leurs créances devant le même tribunal. Ces mesures avaient été annoncées dans le cadre du Sommet de la justice en février dernier.

«La loi maintient le principe suivant lequel la représentation par avocat est, sauf exception, exclue à la Cour des petites créances», a précisé le ministre de la Justice, Gil Rémillard, lors de l'adoption.

Par ailleurs, dans le but de *déjudiciariser* les conflits entre les citoyens, les services de médiation de la Cour des petites créances seront étendus à l'ensemble du territoire du Québec. Ces services sont actuellement offerts exclusivement à Montréal, Québec, Laval, Lévis et Hull depuis 1986.

La Loi sur l'application de la réforme du Code civil (38) a aussi été adoptée et elle entrera en vigueur en janvier 1994. Elle détermine les modalités d'application du nouveau Code et apporte de nombreuses modifications au Code de procédure.

Elle détermine, entre autres, que les demandes de changement de nom adressées au ministre de la Justice et les régistres seront désormais traités par le directeur de l'état civil.

Le nouveau Code civil du Québec a été adopté par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1991. Il constitue le fondement des droits et obligations des citoyens dans leurs relations entre eux et avec les biens, de leur naissance à leur décès.

La réforme du Code civil du Bas Canada a été considérée à juste titre par tous les intéressés du monde juridique comme l'aboutissement d'un effort collectif entrepris en 1955 sous le régime du premier ministre Maurice Duplessis.

À la suite de ce long processus de révision qui a démontré hors de tout doute la nécessité de maintenir de façon permanente une structure permettant la révision et la modernisation régulière du droit au Québec, le ministre Rémillard a jugé bon de proposer la création de l'Institut de réforme du droit.

La mission de cet institut consistera à soumettre au ministre des propositions de réforme et de développement du droit, d'examiner ou de formuler des réformes, de tenir des réunions de consultation ou de publier des études sur les sujets examinés.

Le directeur général de l'Estérel, accusé d'abus de confiance, attend sa sanction

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le juge Bruno Cyr, de la Cour du Québec, fera connaitre sa décision le 2 mars prochain relativement aux accusations portées contre le directeur général de la municipalité de l'Estérel, dans les Laurentides.

Le procès de Donald Théberge a duré neuf jours et la preuve du ministère public a été présentée par deux procureurs, Mes François Brière et Francine Chartrand, qui se sont relayés à tour de rôle devant le tribunal.

Plusieurs accusations d'abus de confiance ont été portées par le ministère public contre ce haut fonctionnaire municipal qui était aussi responsable du dossier de l'environnement dans cette localité huppée.

Selon la preuve déposée, il aurait écouté illégalement une conversation entre la secrétaire de la municipalité et le directeur de la police locale, Pierre Cooley. Il aurait caché un appareil enfin d'enregistrer leurs propos.

Il aurait de plus, au cours des années 1989-90, fait réparer deux automobiles lui appartenant au garage municipal sur le temps des employés et en utilisant des pièces de rechange payées par les contribuales.

Théberge aurait aussi mis de l'essence appartenant à la municipalité dans les réservoirs de ses véhicules.

Le ministère public reproche aussi à ce haut fonctionnaire, suspendu de ses fonctions, d'avoir fait du remplissage sur des terrains lui appartenant au lac Dupuis.

Après avoir été informé par le ministère de l'Environnement que la municipalité devait se débarasser d'un tas de rebuts de toutes sortes étalés près d'un immeuble de la ville, Théberge aurait ordonné à ses employés de transporter le tout sur ses terrains. Il aurait pris soin de leur souligner de bien faire attention s'ils voyaient une petite auto jaune (véhicule du ministère de l'Environnement).

Il est aussi accusé d'avoir réclamé un bélier mécanique d'un entrepreneur local pour effectuer des travaux sur ses propriétés. Quand l'entrepreneur a demandé à être payé, Théberge lui aurait répondu d'attendre. Peu de temps après, cet entrepreneur recevait un contrat de la municipalité.

Durant ce procès, la Couronne a fait notamment témoigner le maire, des conseillers et des employés municipaux. En défense, l'avocat de l'accusé, Me Gilles Ratelle, a fait venir à la barre son adjoint, déjà traduit devant les tribunaux pour des offenses semblables.

En bref

PROCÈS EN MARS

■ Le procès du sergent Maurice Toupin de la GRC, accusé d'abus de confiance, s'ouvrira le 30 mars 1993 au palais de justice de Montréal. Arrêté le 9 juillet dernier, le sergent Toupin, à la tête du détachement de Valleyfield pendant cinq ans, est accusé d'avoir vendu des renseignements à un agent double qui prétendait être un contrebandier de cigarettes.

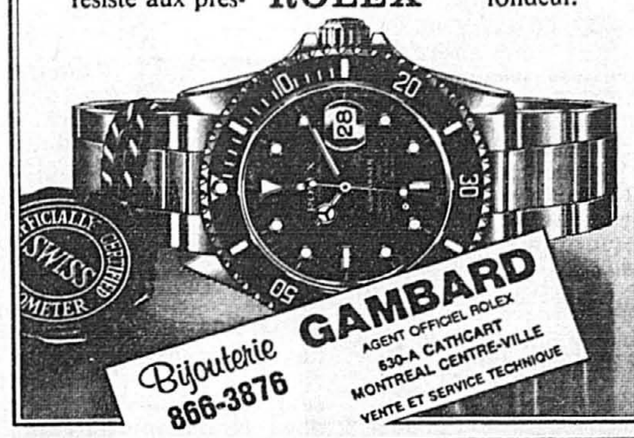
RETOUR EN COUR

■ Denis Pouliot, André Latouche et Robert Barrette, arrêtés la semaine dernière et accusés du meurtre de l'ex-tueur à gages Roger Brissette, tué d'une rafale de mitraillette sous les yeux des policiers, seront de retour en Cour le 6 janvier prochain. Leurs avocats prendront alors connaissance des éléments de preuve de la Couronne dans cette affaire.

La précision taillée dans la masse.

La Submariner de Rolex garde sa précision en toutes circonstances. Son boîtier, taillé dans un bloc d'or ou d'acier, sans soudure, résiste aux pressions de l'eau. Son remontoir, vissé au boîtier, évite toute infiltration. Elle est garantie étanche jusqu'à 300 mètres de profondeur.

ROLEX



Bijouterie GAMBARD
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX
630-A CATHCART
MONTREAL CENTRE-VILLE
VENTE ET SERVICE TECHNIQUE

Forfait SKI ET GASTRONOMIE

71.00 /PERSONNE OCC. DOUBLE PAR JOUR. 2 JOURS MINIMUM TAXES & SERV. INCLUS

INCLUANT
- L'Hôtel
- Les déjeuners
- Les soupers
- Le stationnement sur place
- Une journée de ski à la Station Stoneham

Hôtel Château Bellevue
16, rue Laporte, Québec, Qc, Canada G1R 4M9
(418) 692-2573
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-463-2617

Hôtel Château Laurier
695, Grande-Allée Est, Québec, Qc, Canada G1R 2K4
(418) 522-8108
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-463-4453

Hôtel Manoir Lafayette
665, Grande-Allée Est, Québec, Qc, Canada G1R 2K4
(418) 522-2652
Pour réservation seulement
For reservation only
1-800-363-8203

Restaurants participants
Aux Anciens Canadiens, 34/36, rue Saint-Louis, Vieux-Québec, (418) 692-1627
Le Louis-Hébert, 688, Grande-Allée Québec, (418) 525-7812
La gastronomie situé à proximité des hôtels participants

ÉGALEMENT DISPONIBLE: FORFAIT UNE NUIT FORFAIT GIBIER

ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie? le Père Paul Aquin s.j. veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

ROLEX
AGENT OFFICIEL VENTE ET SERVICE
BIJOUTERIE Everest INC. CHERBAKA
8910, boul. Lajeunesse 388-5358

30% DE RABAIS SUR BOUCLES D'OREILLES ET PENDANTS À DIAMANT



PENDENTIFS 14K

POIDS TOTAL	VALEUR RÉELLE	PRIX LE ROY
0,03	114 $	80 $
0,04	123 $	86 $
0,07	153 $	107 $
0,17	649 $	454 $
0,24	847 $	592 $
0,27	897 $	628 $
0,34	967 $	677 $
0,46	862 $	603 $

CHAÎNE 14K 16 po SPÉCIAL 66 $

BOUCLES D'OREILLES 14K

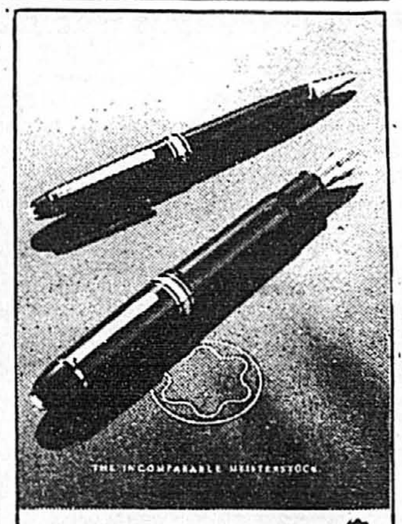
POIDS TOTAL	VALEUR RÉELLE	PRIX LE ROY
0,06	154 $	107 $
0,12	230 $	161 $
0,15	383 $	268 $
0,24	628 $	439 $
0,29	663 $	463 $

BOUCLES D'OREILLES 14K

POIDS TOTAL	VALEUR RÉELLE	PRIX LE ROY
0,32	1148 $	803 $
0,33	738 $	516 $
0,35	786 $	550 $
0,37	822 $	575 $
0,48	1681 $	1176 $

Beaucoup d'autres grosseurs de diamant et qualités en magasin.

BIJOUTERIE le roy
7139, rue ST-HUBERT (coin rue Jean-Talon) MONTRÉAL
277-3127
LUNDI AU VENDREDI, 9 h 30 à 21 h - SAM., 9 h 30 à 17 h DIM., 10 h à 17 h
1879479 - C19



MONT BLANC
Collection complète de précieux bijoux.
BIJOUTERIE Everest INC. Cherbaka
Maison établie depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse Tél.: 388-5358

Distributeur des montres ROLEX, CARTIER, GUCCI, BRIETLING, etc.
BIJOUTERIE Everest INC. Cherbaka

MULTI LUMINAIRE



Arthabaska, Brossard, Gatineau, Granby, Laval, Lévis, Longueuil, Nepean, Neufchatel, Pointe-Claire, Québec, Repentigny, Rimouski, Rosemère, St-Jean, St-Léonard, Shawinigan, Sherbrooke, Terrebonne, Trois-Rivières

VENTE D'ENTREPÔT À Prix Club
PAYEZ ET EMPORTEZ
SUR LES ITEMS EN MAGASIN

HÂTEZ-VOUS



TLK-44
LAMPE DE TABLE HALOGÈNE AVEC GRADATEUR



L-502-12
LAMPE HALOGÈNE SUSPENDUE



TKS-002
RAIL HALOGÈNE AVEC DEUX PROJECTEURS

PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI!

LE MAGICIEN DE LA LUMIÈRE

BROSSARD, 5855, boul. Taschereau, (514) 443-4303
LAVAL, 1772, Le Corbusier, (514) 688-0936
LONGUEUIL, 3205, chemin Chambly, (514) 670-4841
POINTE-CLAIRE, 950, boul. St-Jean, (514) 630-7353
REPENTIGNY, 85, boul. Brien, (514) 654-9104
ROSEMÈRE, 380, boul. Curé-Labelle, (514) 979-4800
ST-JEAN, 575, rue Pierre-Caisse, (514) 349-6781
ST-LÉONARD, 5838, Métropolitain est, (514) 257-1536
TERREBONNE, 1420, boul. Moody, (514) 471-1399 (voisin de McDonald)

AVIS PUBLIC

Ville de Montréal

Commission permanente de l'aménagement et de l'habitation

THÈME: Consultation publique sur le projet de règlement concernant la conversion des immeubles en copropriété divise

La Ville de Montréal propose un règlement déterminant les secteurs et catégories d'immeubles pour lesquels une dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble locatif en copropriété divise pourra être accordée.

À ce sujet, une assemblée publique d'information aura lieu le 14 janvier 1993, 19 heures, à la Salle de la Fraternité des policiers et policières de la CUM, 480, rue Gilford (station de métro Laurier).

Par la suite, des audiences publiques se tiendront les 22 et 23 février 1993, 19 heures, ainsi que le 25 février 1993, 14 heures et le 26 février 1993, 9 heures 30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La documentation relative à ce projet est disponible dans les Bureaux Accès Montréal ainsi qu'à la Division des commissions et comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, H2Y 1B5, au numéro 872-3770.

W1880044

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

Il semble que personne ne sera oublié en cette pénible année de récession, un communiqué nous apprenant que même les toxicomanes auront droit à leur petit «sac de Noël». Il s'agit d'une initiative des intervenants de la ligne 24 heures «Drogue: aide et référence» (527-2626 et 1-800-265-2626). Friandises et produits de soins personnels seront ainsi donnés aux toxicomanes la nuit de Noël, à Cactus-Montréal, un organisme de prévention auprès des toxicomanes, mis sur pied par le CLSC Centre-ville.

o



Rusty Beardsley

Le docteur ***Martial Bourassa***, directeur des services professionnels de l'Institut de cardiologie de Montréal, a tenu à remercier personnellement le président-directeur général de Rhône-Poulenc Rorer, ***Rusty Beardsley***, du don de cette entreprise à la campagne de couscription de l'Institut. Les 10 millions recueillis auprès des nombreux donateurs serviront à l'ajout de quatre étages à l'actuel centre de recherche.

o

Dans le cadre du 150e anniversaire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, l'hôpital Notre-Dame organise, pour le 22 janvier, un colloque portant sur les préoccupations de santé des gens d'affaires. Ce colloque, qui abordera quatre thèmes traités par différents conférenciers est sous la présidence d'honneur de ***Laurent Beaudoin***. C'est l'ex-sénateur et président du conseil d'administration de la Banque Laurentienne, ***Claude Castonguay***, qui sera le conférencier du déjeuner de clôture. Il parlera du financement du système de santé québécois. Les conférences sont gracieusement offertes par l'hôpital Notre-Dame en remerciement à la communauté d'affaires qui souscrit à ses projets. Déjeuner-causerie: 65 $. Renseignements: 876-7264.

o



Élaine Godbout

La Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec vient de créer le Prix Fernand-Cloutier (en hommage posthume à ce membre de la Corporation qui fut vice-président aux finances de Cascades) qui vise à couronner la meilleure réussite parmi les candidats au Programme professionnel qui s'ajoute au stage, comme préalable au titre de CMA. Le prix a été remporté ex-aequo par: ***Élaine Godbout***, chef comptable chez Asea Brown Boveri inc, qui a étudié à l'Université de Sherbrooke; et ***Denis Morand***, contrôleur chez Converdis inc., diplômé de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec a par ailleurs été attribué à ***A. Normand Perron***, vice-président adjoint et contrôleur à la Société Radio-Canada. Trois membres de la Corporation se sont vus décerner le titre de «fellow»: ***Laura Talbot-Allan***, directrice nationale, finances et administration, de la Société canadienne de la Croix-Rouge; ***Jean-Marie Bérubé***, président-directeur général, Les solutions informatiques CDC inc.; et ***Jean-Guy Filion***, vice-président, Trust Prêt et Revenu.

o



Michel Desjardins

Michel Desjardins, directeur général de la Résidence du Parc (Central park lodge, 33, avenue Argyle, à Saint-Lambert) a reçu une plaque honorifique de la Fondation Terry Fox pour avoir participé à la plus importante collecte de fonds dans le cadre de la course annuelle Terry Fox. Le groupe de la Résidence du Parc (résidence pour personnes âgées) comprenant des résidents, des employés et des bénévoles, a en effet recueilli 11 000$, soit plus de dix pour cent des 100 000$ récoltés lors de la course du Mont Royal. Bravo!

o

Les Québécois, qui apprécient tant le vin de marque «Harfang des neiges» embouteillé par la Société des alcools du Québec qu'ils en consommeraient deuux millions de litres par année, selon le président directeur général de la Société, ***Jocelyn Tremblay***, contribueront, par leurs achats de ce vin, à la protection, la restauration et l'aménagement faunique. La SAQ s'est en effet engagée à verser 0,02 $ par litre vendu de ce vin, pour décerner des bourses «Harfang des neiges», qui seront attribuées à compter du printemps 1994 par la Fédération québécoise de la faune. C'est accompagné de son porte-parole, le comédien ***Gaston Lepage***, que le président de cette fédération qui regroupe plus de 250 000 chasseurs et pêcheurs québécois, ***André Pelletier***, a tenu à souligner cet engagement d'une entreprise québécoise à financer la préservation de la faune. Une personne, un groupe de personnes ou un organsime sans but lucratif peuvent s'inscrire à ce programme qui vise à appuyer un travail ou une réalisation visant la protection, la restauration ou l'aménagement d'un habitat faunique ou d'une espèce. Notons que la bourse «Harfang des neiges», du nom de l'emblème aviaire du Québec, sera constituée de la somme recueillie par les ventes du vin de ce nom faites entre le 3 janvier et le 19 juin 1993. Renseignements: Fédération québécoise de la faune, 319, rue Saint-Zotique Est, Montréal (Québec), H2S 1L5. Tél. 271-2487.

o



Dolores Mathieu

C'est une cuisinière du Manoir du Lac Etchemin, ***Dolorès Mathieu***, qui a remporté le titre d'employé de l'année de l'Association des hôteliers de la province de Québec. Ce concours en est à sa toute première.

o

Roland Leclerc, prêtre, signe un livre qui nous offre sa vision du monde à la lumière de récits bibliques. Le clerc nous propose donc quelques sujets de réflexions dans *Au fil des jours — Atteindre l'espérance*. Il s'agit bien sûr d'un message chrétien, mais à la lumière de notre quotidien, le tout ponctué d'exemples vécus. ***Roland Leclerc*** est bien connu pour sa contribution à plusieurs émissions de radio et de télévision. À la portée de monsieur tout le monde, facile à lire et comrepndre, à consulter et pouvant porter à réflexion. Coût: 16,95, aux éditions Logiques inc., C.P. 10, succursale D, Montréal (Québec), H3K 3B9. Tél. 933-2225.

o

La soirée gala «féérie sur glace» qui a amené quelque 600 généreux donateurs à l'amphithéâtre Bell, au début du mois, a permis d'amasser 80 000 $ pour la Société d'arthrite, qui pourra ainsi financer des projets de recherche sur les causes et les traitements de l'arthrite. Parmi les artistes qui se sont produits sur la glace intérieure, on retrouvait les médaillés canadiens ***Sébastien Britten***, ***Michelle Menzies*** et ***Jean-Michel Bombardier***.

o

Jean-Michel Regimbal, inscrit au programme de chimie de l'Université du Québec à Chicoutimi s'est vu attribuer la Médaille de l'Institut de chimie du Canada, section Saguenay, pour l'excellence de son dossier.

o

Carrefour Art-jeunesse-monde est à la recherche de jeunes de 8 à 14 ans, qui seront appelés à réaliser des objets d'art utilitaires, lesquels seront vendus au profit d'enfants en souffrance d'ici et d'ailleurs dans le monde. L'organisme offre une formation en céramique dans le cadre d'une démarche transculturelle. Les rencontres auront lieu les samedis matin et après-midi, de janvier à mai 1993, et seront d'une durée de trois heures. L'expérience que vivent les jeunes dépasse le cadre de la formation en céramique, les organismes qui parrainent ces «ateliers», dont *Nous tous un soleil?*, visent à favoriser les activités de coopération entre jeunes de diverses cultures. Coût: 10$. Renseignements: Centre culturel et sportif de l'Est, 4375, rue Ontario Est, Montréal ou en téléphonant au: 279-1366.

o

Vous avez un problème de couple? Le docteur ***Gérard Charpentier***, psychanalyste québécois, expert en la matière, nous livre en un langage facile, par le biais de présentation de cas, des situations de couples. Réussites et échecs y figurent. Il nous présente surtout des conseils dans *Le couple — un amour à prendre ou à laisser*, titre qui illustre bien les hauts et les bas de la vie à deux. Aux éditions de Mortagne, 250, boulevard Industriel, suite 100, Boucherville (Québec), J4B 2X4. Tél. 641-2387.

o

Docteur d'État en philosophie de l'Université de Moscou, ***Pavel Tsigankov*** donnera un cours sur «Les problèmes de la société russe», à l'Université de Montréal, du 5 janvier au 12 février. Il sera question des nouveaux courants culturels, philosophiques, et économiques. Les étudiants libres seront admis. Renseignements: 343-7327.

o



Luc-M. Malo

Directeur général du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain depuis 1987, ***Luc-M. Malo*** vient d'être nommé directeur général du regroupement francophone du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, et des onze centres de réadaptation pour jeunes et mères en difficultés d'adaptation de la région de Montréal. M. Malo était auparavant sous-ministre adjoint à la direction générale des programmes de services sociaux au ministère des Affaires sociales, et le fondateur et directeur général de l'École nationale d'administration publique.

o



Jacques Bertrand

Bien que retraité, ***Jacques Bertrand***, ex-employé de la Brasserie Labatt ltée demeure très engagé dans son ancien milieu de travail. C'est donc à titre de représentant délégué pour Centraide depuis dix ans, qu'il assistait récemment à la remise, par la directrice des communications chez Labatt, ***Isabelle Lavoie***, d'un chèque de 29 000$ au directeur de la campagne de Centraide, ***Pierre-Marie Cotte***.

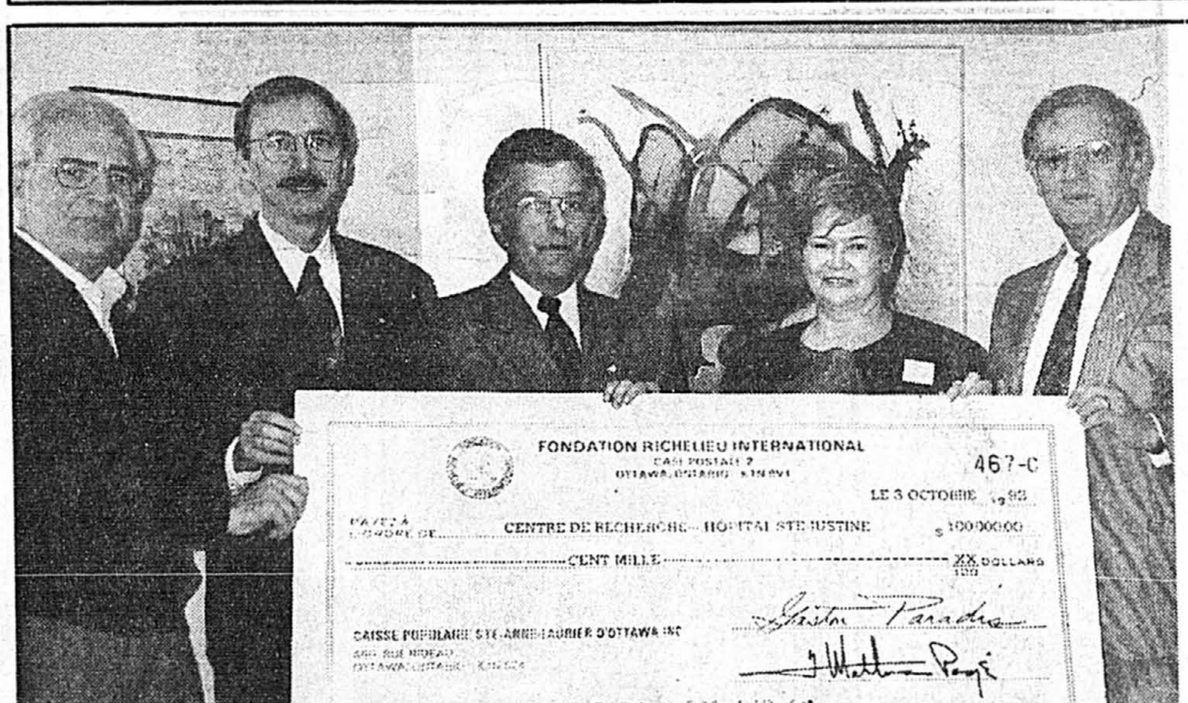
o

Le nouveau conseil d'administration de la Fondation Charles LeMoyne a été formé avec: ***Claude Lemay***, comme président; ***Pierre Jeanbart***, ***Robert Taylor***, ***Fernand Gravel***, ***Richard Hale*** et ***Bernard Thibault*** comme vice-présidents; ***Gilles Nolet***, trésorier. ***Paulin Hovington*** représentera la corporatin de l'hôpital Charles LeMoyne, alors que ***Colin J. Coole*** et ***Donald Jobin*** représenteront l'hôpital. Directeurs: ***Gérard Carrier***, ***Michel Poitras***, ***Claudette Angers***, ***Léo Guilbeault***, ***Jacques Dumont***, ***Jean Richard***, ***Marcel Héroux*** et ***Michel Guay***.



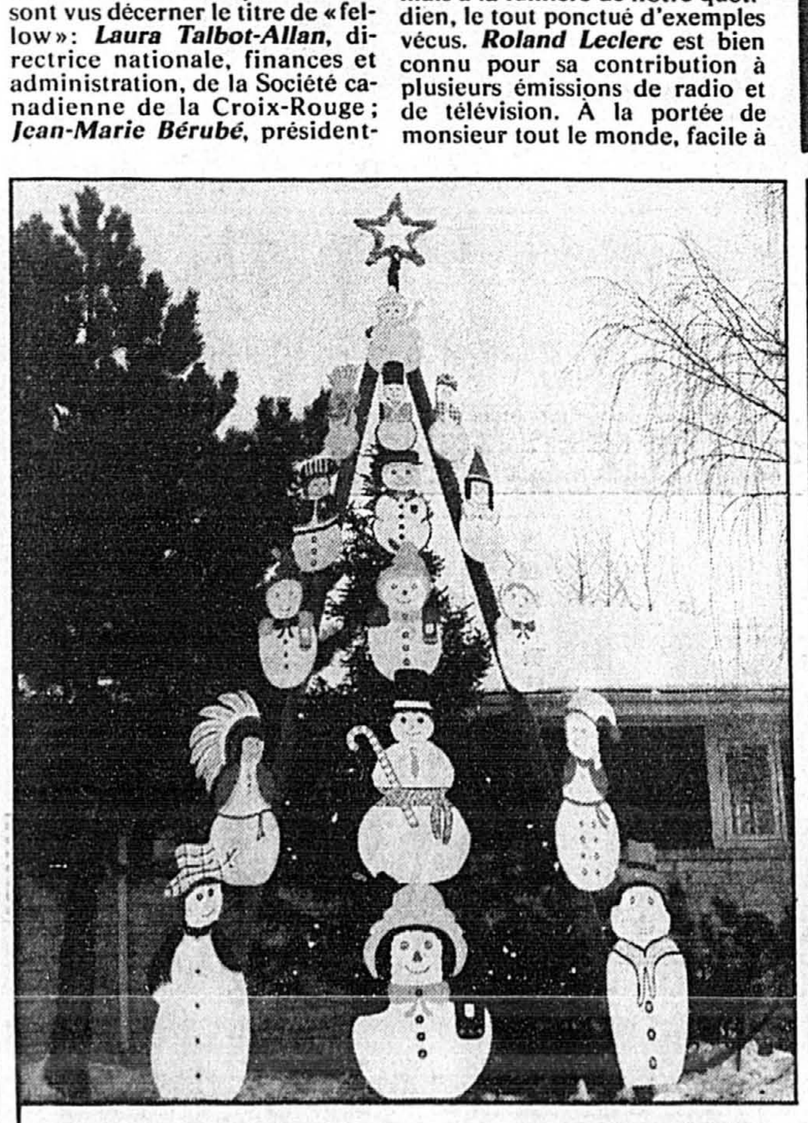
Don de 412 500 $ à Centraide

*La Banque Royale a accru sa générosité à l'endroit de Centraide, pour porter à 412 500 $ son don annuel pour venir en aide aux personnes en difficulté. Dans l'ordre habituel, participant à la remise du chèque: **John E. Cleghorn**, président et chef de l'exploitation à la Banque Royale; **Michael L. Turcotte**, vice-président, Québec, de la Banque Royale; **Ronald E. Lawless**, président et directeur général de Via Rail Canada inc. et coprésident de la campagne de Centraide; **Michèle Thibodeau-DeGuire**, présidente et directrice générale de Centraide; **L. Jacques Ménard**, vice-président du conseil, Burns Fry Ltée et coprésident de la campagne de Centraide.*



100 000 $ à l'hôpital Ste-Justine

*La Fondation Richelieu international a remis un chèque de 100 000$ au Centre de recherche de l'hôpital Sainte-Justine afin de lui permettre d'acquérir un système de stéréotaxie volumétrique utilisé pour la détection et l'excision de tumeurs cancéreuses. Dans l'ordre habituel: **Jean-Yves Desbiens**, directeur général de la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine; le docteur **Jocelyn Demers**, hématologiste; **Gaston Paradis**, président de la Fondation Richelieu international; **Louise Nadeau**, directrice générale adjointe de l'hôpital Sainte-Justine; **Lionel J. Lavallée**, président du Richelieu international.*





Des décorations originales

*Depuis 30 ans, nous signale un lecteur, le docteur **Urgel Pelletier**, du 120, rue Smith à Sept-Îles, s'évertue à offrir aux passants des décorations de Noël fort originales. Cette année, il a créé un arbre formé d'une pyramide de bonhommes de neige en bois peint et une scène avec les personnages des Schtroumpfs.*

Début du procès du chef de police de Saint-Antoine

■ Le procès du directeur de la police de Saint-Antoine, Gilles Pelland, accusé d'avoir sciemment fait une fausse déclaration sur sa situation financière a débuté, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Ce procès se déroulant devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, devait se poursuivre aujourd'hui, mais faute de disponibilité, le magistrat a remis la suite du procès en janvier.

En contre-interrogatoire, une employée affectée aux prêts à la succursale de la Banque Royale de Saint-Jérôme a déclaré que l'établissement était au courant de la situation financière de Pelland. Il voulait qu'une somme additionnelle soit ajoutée au prêt qu'il avait déjà.

Elle a par la suite dit à la cour que la société en commandite Foisy garantissait en quelque sorte le prêt et que les paiements mensuels étaient pour être faits par cette entreprise.

À 16 h 30, le juge Beaulieu a accepté une proposition commune de Me Francine Chartrand, agissant pour la Couronne, et de Me Gagnon de reprendre l'audience le 18 janvier.

Avant de devenir directeur de la police municipale de Saint-Antoine M. Pelland était responsable du détachement de Saint-Jérôme de la Sûreté du Québec.

Accusé de manque de probité, un détective est blanchi par le Commissaire à la déontologie

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le sergent-détective Pierre Laflamme, policier enquêteur du corps de police de Saint-Hyacinthe, n'a pas dérogé au Code de déontologie des policiers du Québec lors d'une conversation téléphonique qu'il a eue avec une criminologue entre le 29 mai 1991 et le 19 juillet 1991 au sujet de madame Christiane Bastien, alors incarcérée à la Maison Tanguay.

Cette dernière tentait d'obtenir une libération au sixième de la peine qui lui avait été imposée. Selon les policiers, elle aurait commis six bris de conditions, aurait fait du trafic de cocaine avec des mineurs, aurait fait garder de la cocaine par sa soeur, contre paiement de 20$ par mois. Elle avait été trouvée en possession de 4000$ de cocaïne.

Le Commissaire à la déontologie en a décidé ainsi après avoir entendu les témoignages de la criminologue et de plusieurs officiers de police. Cité devant le Commissaire le 23 avril 1992, le sergent-détective Pierre Laflamme était accusé d'avoir «manqué de probité» au cours d'une conversation téléphonique avec Liette Lagacé, criminologue, conseillère spécialisée en milieu carcéral, qui préparait, à l'aide de sa cliente, Christiane Bastien, une grille d'exploration clinique constituant la base d'un plan du séjour que cette dernière avait commencé à la Maison Tanguay le 29 mai 1991.

Le Code de déontologie des policiers stipule que le policier ne doit pas «présenter à l'égard d'une personne une recommandation ou un rapport qu'il sait faux ou inexact». Le Comité, à travers les interrogatoires qu'il a menés, a retenu que le sergent-détective Pierre Laflamme n'avait pas présenté de rapport à Mme Liette Lagacé, mais répondu aux questions posées par téléphone. Les faits énoncés dans le rapport de Mme Lagacé sont bien ceux qui lui ont été communiqués par le policier. La majorité de ces faits sont exacts et conformes au dossier judiciaire de Mme Bastien. Mme Bastien était connue des policiers depuis plusieurs mois, tel qu'expliqué par le sergent-détective Laflamme. D'abord comme «la bacaise» d'un groupe de pusher. Elle a avoué elle-même qu'elle était connue des policiers «parce qu'elle se tenait avec une gang».

Si l'ami de Madame Bastien, Sylvain Roy, n'avait pas encore été arrêté pour trafic de drogue, les policiers avaient des informations crédibles sur son activité criminelle. Enfin la preuve a démontré que Mme Bastien avait été vue très souvent sans sa fille au cours des jours et des nuits qu'a duré l'enquête policière, et qu'enfin la criminologue Liette Lagacé considère «qu'elle a une conscience élastique et une moralité douteuse».

Le Commissaire Claude Brazeau, membre avocat, Marcel Vermette, membre policier, et Louis-Marie Pilote, membre socio-économique du comité de déontologie ont donc conclu que le détective Pierre Laflamme n'avait pas eu, à l'égard de Christiane Bastien une conduite dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.

Au lieu de faire des dons à Noël, Scotia McLeod décide d'adopter deux familles dans le besoin

JEAN-PAUL SOULIE

■ Un coup de coeur charitable chez un courtier en bourse? Et pourquoi pas! C'est ce qui vient de se passer chez Scotia McLeod, une maison de courtage immobilier propriété de la Banque de Nouvelle-Écosse. «Chaque année, raconte la directrice du marketing, Andrée Reny, nous faisions une collecte, pour 2000$, 3000$ de nourriture, de marchandises sèches, qui partaient pour Jeunesse au soleil. Cette année, nous avons adopté deux familles dans le besoin».

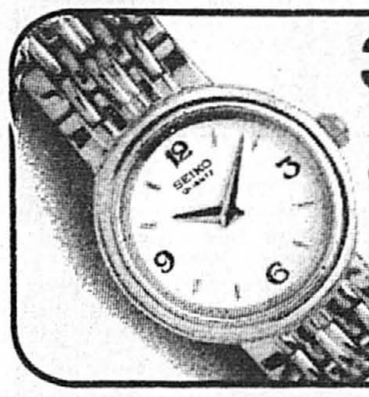
C'est Jeunesse au soleil et le Centre des femmes du centre-ville qui ont fourni les noms des deux familles. Deux mères seules, une avec deux garçons, l'autre avec quatre. Et d'origine sud-américaine toute les deux. «Tout a commencé au début de novembre, explique Andrée Reny. Il y a eu la première vague de froids. Les enfants n'avaient rien à se mettre sur le dos! Nous avons fouillé dans les armoires de nos familles, pour dépanner, au plus vite. Ce n'était pas encore l'époque de Noël, mais il fallait faire vite! Des manteaux, des bas chauds, des sous-vêtements!»

Mais Noël approchait. Sylvia Simeone, superviseur du service à la clientèle, Mary Perenne, superviseur du crédit et Lucie Vienneau se sont lancés dans les achats. Du linge neuf, des bas aux manteaux, des tuques et des bobettes, tout! Il a fallu se documenter sur les tailles, trouver les meilleurs rapports qualité-prix. Sylvia a trois enfants. «Deux garçons, une fille... Non! le contraire!» Elle ne sait plus très bien, après avoir acheté tout ces vêtements! Et Mary, qui n'a encore qu'un enfant, n'en revient pas des tailles qui lui sont passées entre les mains.

Réal Saint-Jean, vice-président et directeur de la gestion, est très fier de son personnel. Comme acheteuses dans la guénille, elles sont super! «Elles ont été chez Club Price, mais aussi chez Zellers, pour le linge, où elles ont obtenu 30 p. cent sur les habits d'hiver, et 10 p. cent sur la facture totale. Chez Michael Rossy aussi, et chez La Baie, qui ont fourni les arbres de Noël et les décorations, et les sacs d'emballage.

«On a même eu une cuisinière qui va faire cuire les dindes. C'est important, trois heures d'électricité, souligne Mary Perenne. Une des mères nous a appelé d'une cabine publique. Bell venait de lui couper son téléphone pas payé!»

La veille de Noël, les deux familles recevront leurs cadeaux. Il faudra beaucoup de bras pour porter tout ça. Le Père Noël sera là. Il avait mis son costume hier pour *La Presse*, dans les bureaux de Scotia McLeod. «Mais nous ne voulons personne chez les familles, dit Andrée Reny. Ce sont des gens fiers. Cette année ils ont besoin d'un coup de main... La crise actuelle, même si chez nous on sent qu'elle est passée et même loin derrière, nous a sensibilisé aux besoins de ceux qui n'ont rien».


30% à 50%
DE RABAIS
SUR TOUTE NOTRE COLLECTION COMPLÈTE
SEIKO DÉTAILLANT AUTORISÉ
BIJOUTERIE le roy
7139, rue St-Hubert (coin Jean-Talon) Montréal 277-3127

AEROSTAR SPORT 1993



L'étoile de Noël

16 895$* ou 299$**/mois pour 24 mois



Groupe décor sport sans frais

- Groupe décor sport incluant bandes décoratives, becquet avant, marchepieds et jantes en aluminium
- Climatiseur.
- Transmission automatique
- Moteur V6, 3 litres/ injection électronique
- Freins ABS arrière
- Version 5 passagers avec deux fauteuils Capitaine
- Coussin de sécurité côté conducteur
- Dégivreur de lunette arrière
- Radio électronique AM/FM stéréo avec montre
- Glaces teintées
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Essuie-glace, lave-glace de lunette arrière
- Servodirection
- Servofreins
- Groupe commodité

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat de 750$ additionnel aux offres de remise en argent, valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES FORD MERCURY LINCOLN DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

36/60 GARANTIE pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE†

PROGRAMME D'UNE DURÉE LIMITÉE APPLICABLE AU MODÈLE 1993. *LES OFFRES DE CRÉDIT ET DE FINANCEMENT NE PEUVENT ETRE COMBINEES. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. PRIX ÉTABLI SELON LE PDSF DE L'AEROSTAR XL 4 X 2 MOINS LA RÉDUCTION DU GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 631A, MOINS LA RÉDUCTION DU GROUPE DÉCOR SPORT 552, MOINS LA REMISE DU CONSTRUCTEUR. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. TPS, TVQ, TAXE D'ACCISE, FRAIS DE TRANSPORT, D'IMMATRICULATION ET AUTRES TAXES APPLICABLES EN SUS. **APPROBATION DE CRÉDIT REQUISE. LE VERSEMENT MENSUEL DE 299$ S'APPLIQUE À LA LOCATION TAPIS ROUGE DE CRÉDIT FORD DE 24 MOIS D'UN AEROSTAR XL 4 X 2 AVEC GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 631A. MISE DE FONDS INITIALE DE 1 000 $ ET FRAIS DE TRANSPORT DE 700 $. LES FRAIS D'IMMATRICULATION, D'ASSURANCES ET LES TAXES APPLICABLES DOIVENT ÊTRE ACQUITTÉS SUR LIVRAISON DU VÉHICULE OU PAR UNE AUGMENTATION DU VERSEMENT MENSUEL. LE CONCESSIONNAIRE PEUT LOUER À PRIX MOINDRE, CERTAINES CONDITIONS DE KILOMÉTRAGE S'APPLIQUENT. †CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

«STRESS»
80% DES MALADIES SONT RELIÉS AU STRESS ET IL EST LA CAUSE INDIRECTE DE MILLIERS DE DÉCÈS - Newsweek 1988
Si vous en êtes victime, ou avant de l'être, téléphonez-nous. Nous pouvons vous aider rapidement et efficacement.
Pour plus de renseignements, téléphonez au (514) 522-4300 ou 1-800-463-9334

ROLEX



COSMOGRAPH DAYTONA

Oyster Perpetual COSMOGRAPH, chronomètre en or 18 ct. Bracelet cuir requin. Lunette graduée pour lecture instantanée de vitesses horaires, d'unités/heure, etc. Poussoirs étanches à vis. Couronne de remontoir Triplock. Étanche jusqu'à 100 m. Automatique. Glace saphir.

Collection complète de précieux bijoux.

BIJOUTERIE Everest INC.
Cherbaka
Maison établie depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse Tél.: 388-5358



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Attendez les Rois...

L'hiver est à peine commencé, comme il se doit d'ailleurs, et je n'entends que des «C'est triste, il n'y a pas de neige pour Noël!», ou bien plus inquiet «Quand Noël s'ensoleille, Pâques s'engèle!»

Vous ne perdez rien pour attendre! Les hivers les plus froids prennent vers les Rois (6 janvier) disaient nos aïeux.

VINGT FOIS...

■ ***Louise Forestier*** rides again! Elle reprendra *Vingt personnages en quête d'une chanteuse* du 12 au 23 janvier au même petit théâtre du Café de la Place des Arts,où elle a donné 35 représentations à guichets fermés en octobre.



Louise Forestier

En octobre 93, elle présentera son tour de chant au théâtre de Dix Heures de Paris pendant neuf semaines. Elle commencera sa promotion dès l'été en France car elle est invitée à présenter son spectacle durant toute la durée des FrancoFolies de La Rochelle en juillet.

LA DIVA ENREGISTRE

■ ***Diane Dufresne*** est sans doute la plus discrète et la plus effacée de toutes les Divas de la terre. Elle a toujours fui les mondanités; on la voit rarement en public et, quand elle est «en état de grâce», de création, on ne la voit plus du tout. Elle est à Montréal mais c'est à peine si elle décrochera pendant les Fêtes.



Diane Dufresne

Jusqu'à la mi-janvier Diane est en studio d'enregistrement pour son prochain album. Pour la première fois, elle a écrit tous les textes de ses chansons et c'est ***Marie Bernard*** qui est responsable des musiques. Elle doit retourner donner des spectacles en France au mois de mars. Son disque devrait être prêt mais elle ne veut pas faire de «lancement officiel». Les entrevues se feront après. Après écoute et réécoute...

«CHRISTMAS CAROLE»

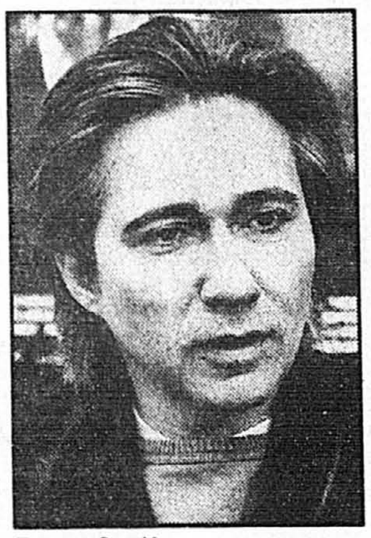
■ ***Carole Laure*** est de retour à Montréal, non pas pour tourner un film mais bien, comme d'habitude, pour passer le temps des Fêtes «sous la neige» en famille avec ***Thomas***, ***Clara*** et ***Lewis Furey***.

GASTRONOMIE ET VOYAGES

■ Que les gastronomes montréalais qui ont connu la sympathique ***Lucie Dorion*** à sa boutique Le verre et l'assiette se rassurent. Elle a encore plus de choix qu'avant à offrir car elle est maintenant responsable des sections Gastronomie et Voyages à la librairie Renaud Bray de Côte des Neiges.

MATHUSALEM, LE FANTÔME

■ Après 34 courts métrages et deux longs à succès comme *Simon les nuages* et *L'assassin jouait du trombone*, le cinéaste ***Roger Cantin*** fignole son nouveau scénario intitulé *Mathusalem* qu'il espère pouvoir tourner au printemps à nouveau dans le village de Sainte-Lucie-de-Bagot, où il a tourné *Simon les nuages*. Avec d'autres enfants de 10-12 ans.



Roger Cantin

Ce sera un film d'action et d'aventures très fantaisiste avec, en vedettes, un enfant et un fantôme! Le jour de son anniversaire, le jeune Olivier voit apparaitre un fantôme, Mathusalem, qui cherche un humain né le même jour que lui afin d'accomplir une mission particulière.

Roger Cantin précisequ'il s'est inspiré du personnage d'un célèbre flibustier de Boucherville, ***Robert Chevalier, dit de Beauchesne***, pour imaginer son pirate fantôme. Il prévoit 38 jours de tournage.

UNE PHOTO POUR DOUBLURES...

■ Un autre projet de film semble vouloir se réaliser avec *Doublures* de ***Michel Murray*** à l'O.N.F. dès le 18 janvier. Ce n'est pas un documentaire sur les doublures d'acteurs mais un vrai long métrage fiction original, écrit par ***Marcel Beaulieu***, sur l'homme et son double en plus que parfait, en l'occurence ***Luc Picard***, en vedette, dans tous ses états et dans toutes les situations possibles qu'un homme puisse vivre.

Il a des problèmes avec sa famille? Sa doublure lui apparait et Richard devient le fils parfait. Il a des problèmes de ménage? Il devient l'homme rose parfait! etc...

Michel Murray est en train de compléter sa distribution. Luc Picard sera principalement entouré de ***Christine Séguin***, ***Normand Helms*** et ***Julien Poulin***. Je vous en dirai davantage le mois prochain, mais pour l'instant y a URGENCE: on a besoin pour ce film d'une photo d'époque bien précise. Il faut voir un couple qui pose avec un bébé dans les bras, devant une voiture taxi des années 50. Si vous possédez ce genre de photo-souvenir, l'expédier, si possible, avec adresse de retour, avant le premier janvier au Projet *Doublures* a/s de ***Diane Martindale***, Studio C, O.N.F., 3155 Côte de Liesse, Montréal H4N 2N4.

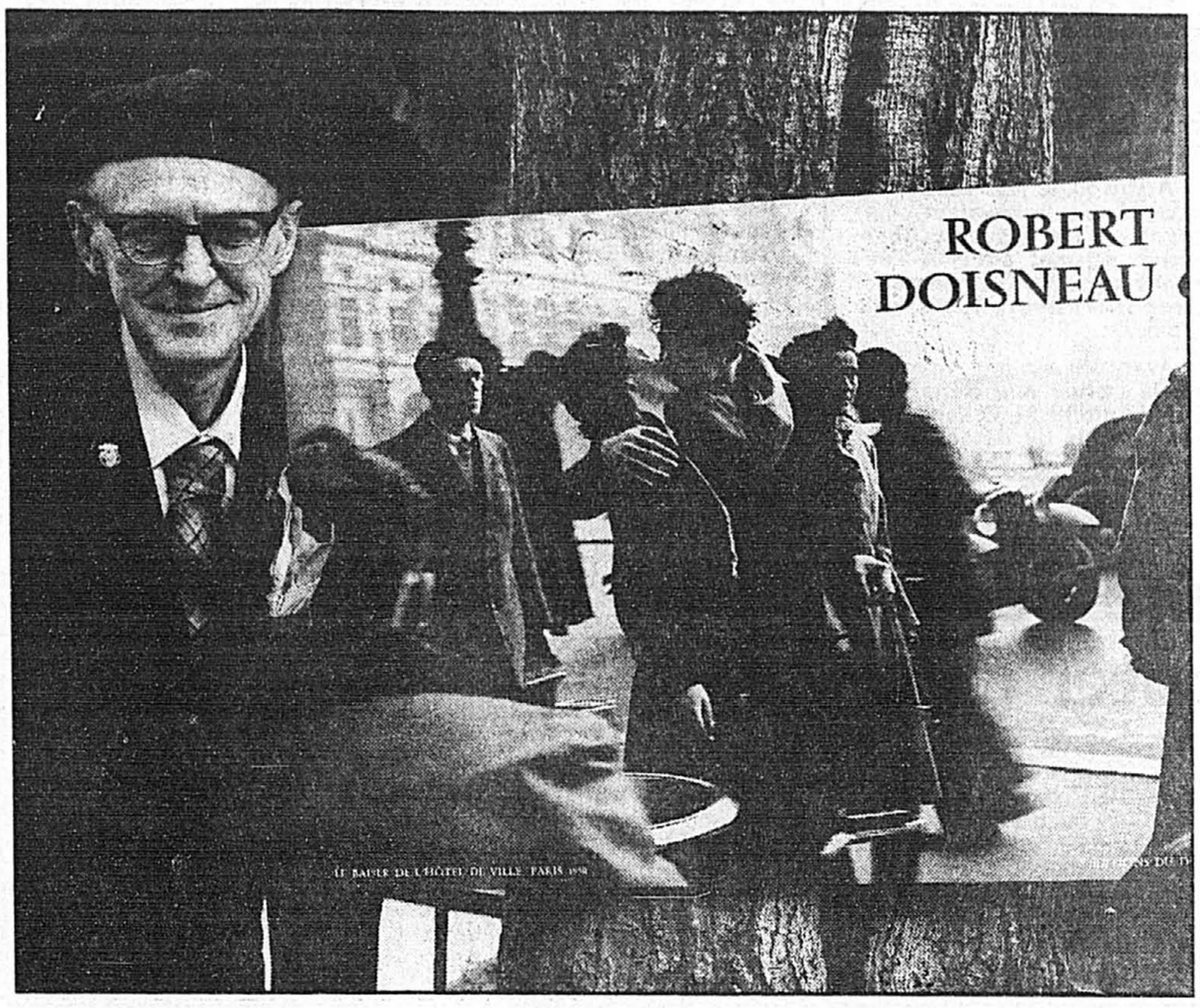
ALAIN LAMONTAGNE PRÉSIDENT DE JURY

■ Je m'ennuie d'***Alain Lamontagne***! Il se fait rare, hélas, dans les salles de spectacle à Montréal. Sa poésie autant que ses «musiques à bouche» me manquent. Heureusement que lui, il ne manque pas de travail.



Alain Lamontagne

Il joue beaucoup en Europe et il a belle réputation. Le comité international des Jeux de la Francophonie (qui allient Arts et Sports) a annoncé qu'Alain Lamontagne présiderait le jury international du concours culturel *Contes et Conteurs* aux 11e Jeux qui se tiendront du 13 au 24 juillet 93 en France, dans le beau Département des Bouches du Rhône.



Le *Baiser de l'Hôtel de Ville* de Robert Doisneau. Le passant au béret est un avocat montréalais, Gérard Petit, qu'on voit ici. En août 1989 il déclarait à *La Presse*: «Oui, c'est bien moi. Je m'en souviens très bien. Paris était bien triste à l'époque, on sentait encore les effets de la guerre. On le voit dans mon regard sur la photo. Je me souviens surtout du couple d'amoureux. Je me demandais si ce qu'ils faisaient était vraiment ce que demandait le photographe. Je passais là par hasard, et jamais je n'ai pensé avoir été dans l'objectif...»

Baiser volé?

Agence France-Presse

PARIS

La photographie la plus populaire de Robert Doisneau, celle du *Baiser de l'Hôtel de Ville* qui a fait le tour du monde, va conduire 42 ans après le célèbre photographe devant le tribunal, à la suite des requêtes de trois personnes affirmant figurer sur cette image et réclamant des dommages et intérêts.

En 1950, le magazine *Life* commande à Doisneau un reportage sur les amoureux de Paris. La fameuse photo, où un couple s'embrasse avec fougue devant l'Hôtel de Ville de Paris sous le regard sévère d'un homme portant un béret, est alors publiée. Mais elle passe quasiment inaperçue. Son immense succès ne viendra qu'une trentaine d'années plus tard, sous forme de carte postale, de poster: plus de 400 000 exemplaires vendus, un record.

Aujourd'hui *Le Baiser* est affiché dans les troquets parisiens, dans les bars de Tokyo dans ceux de Londres ou New York... Il est devenu le symbole d'un certain Paris, celui des gens de la rue que Doisneau a si bien immortalisé. L'image a un tel succès commercial, que les tirages illicites circulent à foison. «Tous les *Baisers* vendus dans le métro sont des contretypes (des photographies réalisées à partir d'une autre photographie)», affirme Kathleen Grosset, directrice de Rapho, l'agence de Robert Doisneau.

Quarante-deux ans après le déclic, trois personnes affirment être les partenaires amoureux et attaquent Robert Doisneau en justice. La date du procès n'est pas encore fixée.

Un couple d'imprimeurs, Denise et Jean-Louis Lavergne (64 et 66 ans) réclament «au nom du respect de leur vie privée» environ 100 000 dollars. Une ancienne comédienne, Françoise Bornet (63 ans), demande 20 000 dollars et sa part sur les tirages.

Le couple affirme s'être reconnu sur le cliché et avoir été pris à son insu. La comédienne, elle, soutient une autre thèse, qui ébranle les admirateurs de Doisneau: avoir été choisie, avec son amoureux, par le photographe alors qu'elle était élève comédienne. En clair, l'image que tout le monde croit sincère et spontanée, aurait été «posée»!

Selon Rapho, il reste six négatifs du reportage. C'est seulement le dernier de la série, qui est devenu célèbre et objet aujourd'hui du litige. Sur celui-ci, le couple n'est pas vêtu de pardessus. Or on semble retrouver le même couple — la femme est difficilement identifiable — sur les cinq autres négatifs, mais vêtu cette fois d'un pardessus et enlacé rue de Rivoli, rue Royale... Cette série accrédite la thèse d'une mise en scène, Doisneau ayant demandé à ses personnages de s'embrasser dans différentes rues de Paris et les habillant différemment.

«Doisneau ne pouvait pas photographier les gens de la rue comme ça, il a souvent fait appel à des comédiens, pour éviter les procès notamment... Il n'a jamais laissé croire qu'il s'agissait d'une photo sur le vif», explique Kathleen Grosset. «Mais il ne s'agit pas d'une photo posée, Doisneau s'est servi d'un véritable couple, amoureux», se défend-elle. Du coup, Françoise Bornet pourrait être la «vraie» femme, tandis qu'on n'a pas de trace de son ami de l'époque.

The Boys of St. Vincent: Radio-Canada en appelle

Presse Canadienne

TORONTO

La Société Radio-Canada interjettera appel de la décision d'un tribunal de l'Ontario d'interdire la diffusion de la mini-série *The Boys of St. Vincent* dans certaines parties du pays.

Le téléfilm, qui dépeignait des agressions sexuelles et physiques sur des garçons dans un orphelinat catholique, a été diffusé les 6 et 7 décembre sur les ondes de CBC.

Mais un juge ontarien, après avoir conclu que le film portait préjudice aux procès de quatre frères des Ecoles chrétiennes, en a interdit la diffusion en Ontario et dans certaines régions du Québec.

«Bien que la SRC respecte le droit à la tenue d'un procès juste, on ne peut accepter un jugement qui nie le droit à 10 millions de Canadiens de voir cette mini-série dramatique de grande qualité», a indiqué hier dans un communiqué le président Gérard Veilleux.

La SRC a mandaté ses avocats de déposer une requête en appel devant la Cour suprême du Canada.

Joan Pennefather, présidente de l'Office national du film, coproducteur de *The Boys of St. Vincent*, a indiqué qu'elle ne croyait pas que la diffusion de cette dramatique enfreignait le droit de quiconque de subir un procès juste.

«*The Boys of St. Vincent* permet au spectateur d'avoir une meilleure compréhension de la psychologie et de l'humanité à la fois de la victime et de l'agresseur.»

Gary Essert victime du sida

■ Gary Essert, fondateur du festival international du film de Los Angeles et de la Cinémathèque américaine, est mort à Los Angeles des suites du sida.

En 1971, il avait lancé l'exposition internationale du film de Los Angeles (Filmex), avec l'aide de grands noms de Hollywood comme le metteur en scène George Cukor.

Né à Oakland (Californie), Gary Essert avait servi dans la marine américaine avant de faire des études à l'Université de Californie à Los Angeles et de s'orienter vers l'organisation d'événements cinématographiques.

Jean Collard / Cette année, la chanson polissonne

ALAIN BRUNET

Passant par Paris, Ah! si la pluie tombait en whisky, Si les hommes sont ivrognes, Prendre un p'tit coup c'est agréable, nommez-là, il l'a.

Chants du pays, véritable «trousse folklorique», un concept de Jean Collard dont nous avons souligné la mise en marché des deux premiers tomes l'an dernier, vient d'être renforcé d'un troisième.

La thématique des chansons à boire et polissonnes, dont l'écriture peut remonter jusqu'aux XVIe et XVIIe siècles, a ainsi été privilégiée cette fois par le réalisateur radio-canadien — un des piliers de la défunte série *Soirée canadienne*, actuellement à la barre des *Détecteurs de mensonges*.

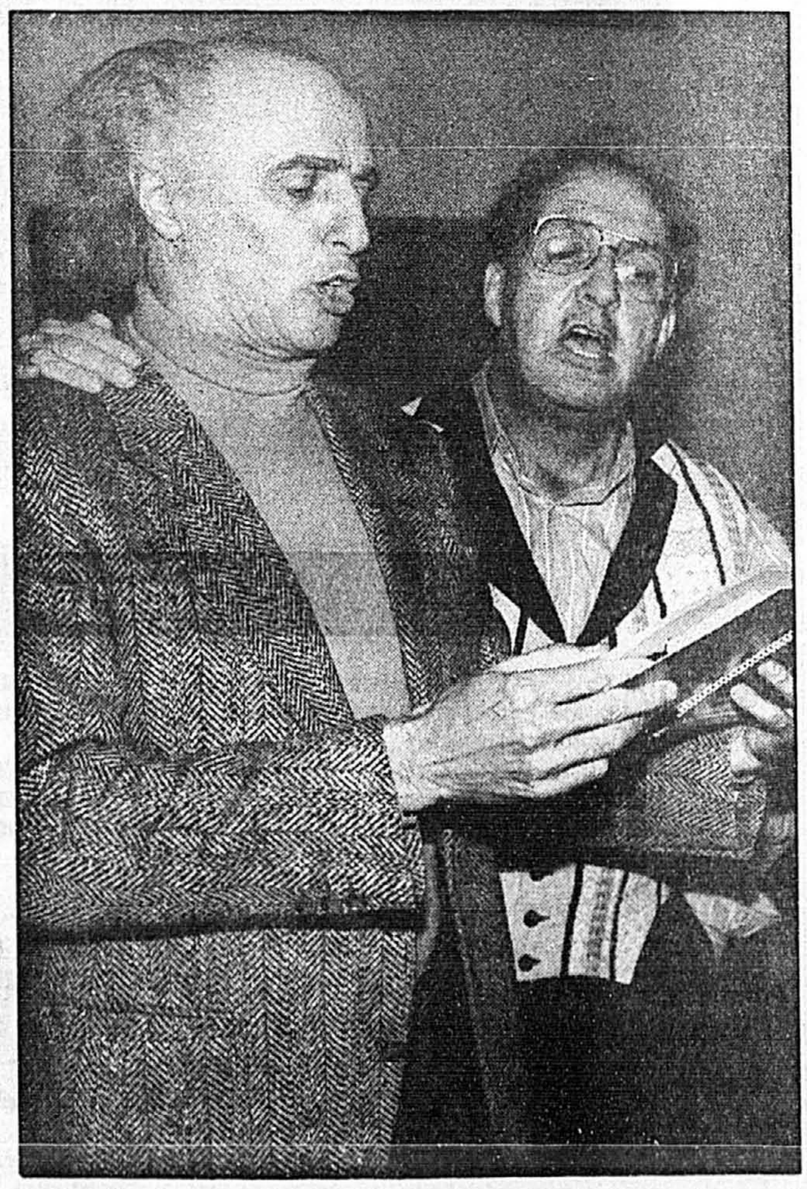
«Polissonnes, pas grivoises», prévient Jean Collard, éminent sourcier de notre patrimoine chanté.

Prenez sa version du *Petit chasseur*, où le narrateur nous cause d'une menotte plutôt coquine: ***Et c'est sa jolie main blanche / Qui est v'nue branler mon lit...*** «Le terme *lit* remplace en fait un autre terme désignant le sexe de l'homme», explique Collard, préférant s'en tenir à la version softcore (!) d'un texte on ne peut plus évocateur.

Qu'à cela ne tienne, notre homme risque éventuellement d'enregistrer plusieurs chansons très très grivoises... et transmises oralement. Chansons ni plus ni moins cochonnes, qui remontent à la nuit des temps.

Et pourquoi ces thématiques éminemment fêtardes? «On retrouve des chansons à boire et polissonnes dans mes autres coffrets, mais j'ai décidé d'en rassembler plusieurs pour des raisons de marketing», répond Collard, sans prendre de détour.

Ce qui ne l'empêche pas de défendre la matière de ce troisième coffret. «Jadis, raconte le folkloriste, plusieurs chansons de ce type ont été soumises aux pressions sociales et religieuses; selon les époques, on les a modifiées ou on a tenté de les bannir.



Jean Collard, qu'on voit ici avec Gilles Vigneault, auteur de la préface, en est à son troisième volume de *Chants du pays*. Il entend bien se rendre à douze. PHOTOTHÈQUE La Presse

«Au XIXe siècle, des ligues de tempérance avaient été mises sur pied, et ses membres voyaient d'un très mauvais oeil les chansons à boire véhiculées à l'époque. Le clergé ne l'impliquait évidemment pas dans son répertoire de la *bonne* chanson.»

La trousse folklorique...

Incluant textes et partitions de chaque chanson, préfacé par nul autre que Gilles Vigneault, le livret de *Chants du pays* est aussi étoffé de courtes analyses, élaborant sur le contexte et l'évolution de cette poésie populaire.

Outre Collard, interprète des des 16 chansons, un orchestre de cinq musiciens chevronnés et d'un choeur complète le tout — l'ensemble est dirigé par Robert Bibeau, avec notamment la participation du violoniste André Proulx.

Disponible uniquement sur cassette (?), le troisième volet de cette «trousse folklorique», produit interactif s'il en est un, arriverait sur le marché au bon moment; depuis un an ou deux, la conjoncture est effectivement plus favorable à la musique traditionnelle qu'à une certaine époque où l'on avait tendance à mépriser le moindre rigodon.

«C'est le retour du balancier, le retour aux vraies valeurs», observe Jean Collard. «Nous, les gens du Québec, avions tendance à considérer notre folklore kétaine, surtout parce que nous formons un peuple encore jeune. Mais tu ne peux ignorer qui tu es, d'où tu viens et imaginer un avenir prometteur.

«La modernité a plus de cent ans et les chansons folkloriques demeurent. La culture d'un peuple trouve ses acquis les plus précieux dans la tradition orale. Moi, je fais les crêpes à la façon de ma mère, comme elle m'a *dit* de les faire», dixit Collard, 56 ans, père de quatre enfants, grand-père de quatre petits enfants.

Il prévoit d'ailleurs prolonger l'expérience *Chants du pays* jusqu'à la réalisation de 12 tomes. Un rayon de votre discothèque, rien de moins.



Radio télévision

La Bravoure et le mépris: Radio-Canada emboîte le pas



DANIEL LEMAY

La Télévision de Radio-Canada rediffusera *La Bravoure et le mépris*, un documentaire sur la participation canadienne à la Deuxième guerre qui avait soulevé une vive controverse au Canada anglais, le printemps dernier.

« Nous rediffusons, en trois tranches, les six heures de la série », précisait hier Claude Bédard, le directeur des relations publiques de la SRC à Montréal. « Comme le réseau anglais (qui vient aussi d'annoncer la rediffusion de la série), nous voulons organiser un débat sur toute cette question. » Les dates restent à déterminer, comme la formule du débat.

Rappelons que des organisations d'anciens combattants avaient prétendu que la série « déformait » la réalité et avaient porté plainte auprès du Sénat. Première dans l'Histoire: la Chambre haute avait mandé un sous-comité pour étudier la question. Plus tard l'ombudsman de la CBC concluait que la série de Brian Mckenna « comportait des erreurs et ne respectait pas les normes exigeantes » de la Société en matière de documentaire.

Un tollé est monté des milieux journalistiques à travers le pays quand Gérard Veilleux, le pdg de la SRC, a rendu publiques ces conclusions, la veille du Jour du Souvenir. D'aucuns prétendaient que RC avait capitulé devant les pressions du Sénat et des Anciens combattants.

« Au départ, les protestations sont venues uniquement du Canada anglais, souligne Claude Bédard. À Montréal, nous n'avons reçu qu'une seule plainte après la diffusion de la série et elle portait sur un détail. »

LA LITTÉRATURE À RQ

■ Danièle Bombardier animera une émission littéraire à l'antenne de Radio-Québec à compter de février.

Fort en entrevues, le contenu, nous dit-on, se démarquera de *Mille-feuilles* qu'anime Gaston L'Heureux à Radio-Canada.

Le nouveau magazine de RQ sera diffusé durant la semaine et en reprise le week-end, probablement le dimanche soir. Danièle Bombardier reste en poste à *Téléservice*.

LAUZON RESTE À CKMF

■ *La Presse* apprend par ailleurs que le fantaisiste Jici Lauzon remplacera Stéphane Rousseau aux côtés de Mario Lirette, à l'animation de l'émission *Les Deux pistons*, diffusée quotidiennement à l'antenne de CKMF 94 (16 h).

Les exigences de son spectacle sur scène ont forcé Rousseau à réduire considérablement ses présences au micro des *Deux pistons* où Lauzon le remplace régulièrement depuis octobre.

Rousseau continuera de collaborer à l'émission, avec des capsules de ses meilleurs personnages, dont Madame Jigger et l'ineffable Polygraphe (*J'vous aime parce que vous êtes vrais...*).

Jici Lauzon, quant à lui, continuera d'animer le variétés *Métropolis* à la Télévision de Radio-Canada (le samedi à 19 h).

MENU DU RÉVEILLON!
du 31 décembre 1992



"Charleston Follies"

- Gravelax et Galette de Sarrasin
- Soupe de Homard à la Coriandre
- Oeuf en Cocotte au Foie Gras
- Selle d'Agneau Farcie Prince Noir
- Salade de Mâche et Cheddar Vieilli
- La Grande Assiette de l'An Neuf et ses Mignardises de Fruits
- Café, Thé
- 1/2 Bouteille de Champagne

100$ par personne plus taxes et service

Cotillons et Musique

Réservations: 285-5555, poste 463

SOCIÉTÉ café

1415, rue de la Montagne

Nathan Milstein meurt à 87 ans

CP

LONDRES

■ Nathan Milstein, considéré comme l'un des plus grands violonistes de sa génération pour ses interprétations des oeuvres de Bach et Beethoven, a succombé à une crise cardiaque dans sa demeure de Londres. Il était âgé de 87 ans.

Né de parents juifs à Odessa le 31 décembre 1904, Nathan Milstein, de son vrai nom Nathan Mironovitch, avait quitté l'Union soviétique en 1926 pour s'établir en Europe. Il était devenu citoyen américain en 1942, mais préférait vivre à Londres.

Alors qu'il était encore enfant, sa mère avait décidé qu'il deviendrait violoniste, même si, au début, il ne se trouvait aucune affinité pour cet instrument.

Il fit ses débuts officiels à Odessa en 1920. En 1926, il fit une tournée européenne en compagnie du pianiste d'origine ukrainienne Vladimir Horowitz, et il ne retourna jamais dans son pays.

Il avait toujours préféré les musiciens de la période baroque et les oeuvres du XIX[e] siècle, notamment le concerto pour violon de Beethoven et la musique de Johann Sebastian Bach. Il comptait peu d'oeuvres modernes à son répertoire: « Les compositeurs modernes cherchent à transformer le violon en un instrument à percussion », aimait-il à dire.

Il ne cessa de jouer qu'à l'âge de 84 ans, après que les blessures qu'il avait subies dans une chute l'eurent rendu incapable de tenir son violon.

Dans son édition de 1986, le *New Grove Dictionary of American Music* écrivait que Milstein « était le moins russe de tous les violonistes russes parce que ses instincts étaient contrôlés par son intellect ».

Il laisse dans le deuil sa femme, Theresa et leur fille, Maria.

HONDA

POUR 10 JOURS SEULEMENT

90 JOURS*

AUCUN VERSEMENT

SUR VOTRE CHOIX DE HONDA EN STOCK

Votre premier versement est payable dans 90 jours, avec un financement de 48 ou 60 mois, approuvé chez votre concessionnaire Honda participant avant le 31 décembre 1992.

CIVIC



À partir de 9 993$

Modèle # EH 234 P

Préparation, transport et taxes en sus

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

LES HONORABLES HONDA

ACCORD



À partir de 13 992$

Modèle # CB 714 N

Préparation, transport et taxes en sus

DERNIERS MODÈLES 1992

CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS SEULEMENT

* SUR APPROBATION DE CRÉDIT

DIRECTEMENT DE BROADWAY!

OBA OBA '93

ATTRAPEZ LA FIÈVRE!

DRY

5 AU 16 JANVIER - 12 SPECTACLES!
THEATRE ST-DENIS
BILLETS EN VENTE AUX GUICHETS DU ST-DENIS, À TOUS LES COMPTOIRS TICKETMASTER OU AU 790-1111(+FRAIS DE SERVICE)

AGENT OFFICIEL DISTRIBUTEUR DES MONTRES

ROLEX, CARTIER, PIAGET, CORUM, CONCORD, MOVADO, GUCCI, BAUME & MERCIER, RAYMOND WEIL, TAG HEUER, BREITLING, LONGINES, ZODIAC, SEIKO, CITIZEN

Collection complète de précieux bijoux Diamantaire.

Fabrication de bagues exclusives en or 18, 21 et 22 carats, et en platine.

BIJOUTERIE Everest INC.
VENTE ET SERVICE CHERBAKA

8910, boul. Lajeunesse 388-5358

Spectacles

CINÉMA

ACCOMPAGNATRICE (L')
Laval (1): Ven.: 19 h 10, 21 h 30; 12 h 20, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30; jeu.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.**Parisien (6)**: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h; jeu.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30.

ADULTES CONSENTANTS
Impérial (Joliette): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; jeu.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30.

A FEW GOOD MEN
Astre (2): 13 h 15, 16 h, 18 h 50, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. **Carrefour Laval (6)**: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 30. **Faubourg Ste-Catherine (2)**: 13 h 25, 16 h, 18 h 35, 21 h 15. **Faubourg Ste-Catherine (3)**: 13 h 40, 16 h 15, 19 h, 21 h 35. **Plaza Côte-des-Neiges (6)**: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 45. **Pointe-Claire (1)**: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 40. **Pointe-Claire (2)**: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 40. **Versailles (2)**. Ven.: 18 h 45, 21 h 25; 13 h 10, 16 h, 18 h 45, 21 h 25; jeu.: 13 h 10, 16 h, 28 h 45. Dernier spectacle sam.: minuit.

ALADDIN
Brossard (3): 14 h, 16 h, 18 h, 20 h. **Crémazie**: 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45. **Décarie (1)**: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h, 20h 50. **Dorval (1)**. Ven.: 19 h, 21 h; 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h. **Du Plateau (1)**: 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 40. **Famous 8 (7)**. Ven.: 19 h 15, 21 h 15; 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 15; jeu.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h 15. **Famous 8 (8)**. Ven.: 19 h 15, 21 h 15; 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 15; jeu.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h 15. **Laval (9)**. Ven.: 19 h 05, 21 h 05; 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 05; jeu.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. **Loews (1)**: 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 15, 21 h 20; jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 20.

ALADDIN V.F.
Astre (1): 13 h, 15 h 15, 18 h 10, 20 h. **Boite à films (2, St-Jean)**: 13 h 15, 15 h 30, 18 h 55, 19 h 35. **Carrefour du Nord (St-Jérôme)**: 16 h, 18 h, 20 h. **Centre Eaton (1)**: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30; jeu.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 20 h 30. **Centre Eaton (3)**: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h. **Centre Eaton (4)**: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h. **Châteauguay (5)**: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45. **Cinéma Terrebonne (3)**: 13 h, 14 h 50, 16 h 40, 18 h 30, 20 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 22 h 10. **Greenfield (1)**. Ven.: 19 h, 21 h; 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h. **Impérial (1, Joliette)**: 12 h, 14 h, 16 h, 19 h 40, 21 h 30; jeu.: 12 h, 14 h, 16 h, 18 h. **Laval (2)**. Ven.: 19 h, 21 h; 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h; jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. **Omega (I, Longueuil)**: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45. **Plaza Repentigny (1)**: 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 40; jeu.: 12 h, 14 h, 16 h, 18 h. **St-Basile (2)**: 12 h, 13 h 45, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 10. **Versailles (1)**. Ven.: 19 h, 21 h; 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19h. Dernier spectacle sam.: 23 h.

AMANT (L')
Laval (3). Ven.: 19 h 10, 21 h 20; 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 20; jeu.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. **Parisien (5)**: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 45, 19 h, 21 h 15; jeu.: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h.

APRÈS L'AMOUR
Cineplex Centre-Ville (6): 15 h 30, 21 h 30.

BAISERS MORTELS À PALM BEACH
Cinema Terrebonne (4): 13 h, 16 h 45, 20 h 30. **Omega (2)**: 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

BELLE (LA) HISTOIRE
Brossard (2): 20 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 17 h, 20 h 30. **Cineplex Centre-Ville (8)**: 16 h 35, 20 h 10. **Complexe Desjardins (4)**: 13 h 30, 17 h, 20 h 30.

BEST (THE) INTENTIONS
Cineplex Centre-Ville (4): 16 h 30, 20 h.

BODYGUARD (THE)
Astre (4): 15 h 05, 20 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 10. **Centre Eaton (5)**: 12 h 45, 15 h 30, 18 h 20, 21 h 05; jeu.: 12 h 45, 15 h 30, 18 h 20. **Du Parc (2)**: 18 h 30, 21 h 10; sam., dim.: 14 h 10, 18 h 30, 21 h 10; jeu.: 18 h 30. **Famous 8 (2)**. Ven.: 18 h 45, 21 h 30; 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30; jeu.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45. **Laval (8)**. Ven.: 18 h 30, 21 h 10; 12 h 50, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 10; jeu.: 12 h 50, 15 h 35, 18 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. **Palace (1)**: 13 h, 15 h 35, 18 h 20, 21 h; jeu.: 13 h, 15 h 35, 18 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. **Plaza Côte-des-Neiges (4)**: 13 h 35, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. **Versailles (6)**. Ven.: 18 h 30, 21 h 10; 12 h 45, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10; jeu.: 12 h 45, 15 h 45, 18 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS
Parisien (1): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25; jeu.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20.

CHÊNE (LE)
Complexe Desjardins (4): 13 h 10, 15 h 30, 17 h 35, 19 h 40, 21 h 45.

CHÉRIE, J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ
Commodore (Cartierville): 19 h.

COEUR (UN) EN HIVER
Parisien (3): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20; jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05.

CÔTÉ (LE) OBSCUR DU COEUR
Cineplex Centre-Ville (6): 19 h.

DISTINGUISHED GENTLEMEN
Astre (4): 13 h, 18 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.
Centre Eaton (6): 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 25; jeu.: 13 h 30, 16 h, 18 h 45. **Décarie (2)**: 13 h 45, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. **Du Parc (3)**: 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 14 h 25, 19 h, 21 h 20; jeu.: 19 h. **Famous 8 (6)**. Ven.: 19 h, 21 h 30; 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 30; jeu.: 13 h 30, 16 h 10, 19 h. **Greenfield (3)**. Ven.: 19 h 05, 21 h 15; 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 15; jeu.: 13 h 30, 16 h, 19 h 05. **Laval (7)**. Ven.: 19 h 20, 21 h 40; 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40; jeu.: 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20. Dernier spectacle sam.: minuit. **Palace (4)**: 12 h 20, 14 h 45, 17 h 15, 19 h 45. Dernier spectacle sam.: 22 h 15. **Palace (5)**: 13 h 10, 15 h 35, 18 h 05, 20 h 35; jeu.: 13 h 10, 15 h 35, 20 h 05. Dernier spectacle sam.: 23 h 05. **Palace (6)**: 14 h, 16 h 25, 19 h, 21 h 25; jeu.: 14 h, 16 h 25, 19 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 55. **Versailles (4)**. Ven.: 19 h 15, 21 h 35; 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 35; jeu.: 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

DRACULA
Brossard (3): 21 h 40. **Carrefour Laval (1)**: 13 h 35, 16 h 10. Dernier spectacle ven., sam., dim., du lun. au merc.: minuit. **Cinéma Egyptien (2)**: 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 35. **Cinéma Egyptien (3)**: 13 h 30, 16 h 15, 21 h 30. **Crémazie**: 21 h 30. **Dorval (4)**. Ven.: 19 h, 21 h 30; 14 h 30, 19 h, 21 h 30; jeu.: 14 h 30, 19 h. **Du Plateau (1)**: 21 h 30. **Place Alexis Nihon (3)**: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. **Plaza Côte-des-Neiges (3)**: 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 40. **Pointe-Claire (6)**: 13 h 30, 16 h, 19h , 21 h 30.

DRACULA V.F.
Astre (3): 22 h 10. **Berri (2)**: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. **Carrefour du Nord (St-Jérôme)**: 19 h 20, 21 h 50. **Carrefour Laval (1)**: 13 h 35, 19 h, 21 h 25. **Carrefour du Nord (St-Jérôme)**: 16 h 40, 19 h 20, 21 h 50. **Cinéma Joliette (3)**: 21 h 30. **Cinéma Langelier (2)**: 13 h 15, 16 h, 19 h 10, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. **Cinéma Terrebonne (5)**: 13 h 15, 15 h 50, 19 h 10, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55. **Plaza Repentigny (4)**: 21 h 40; jeu., aucune représentation.

FOREVER YOUNG
Châteauguay (3): 13 h, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. **Dorval (3)**. Ven.: 19 h 15, 21 h 30; 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30; jeu.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15. **Famous 8 (4)**. Ven.: 19 h, 21 h 25; 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 25; jeu.: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h. **Greenfield (2)**. Ven.: 19 h 10, 21 h 15; 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15; jeu.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10. **Laval (5)**. Ven.: 19 h 20, 21 h 30; 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 20, 21 h 30; jeu.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. **Loews (3)**: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30; jeu.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. **Versailles (3)**. Ven.: 19 h 20, 21 h 30; 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30; jeu.: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 30 .

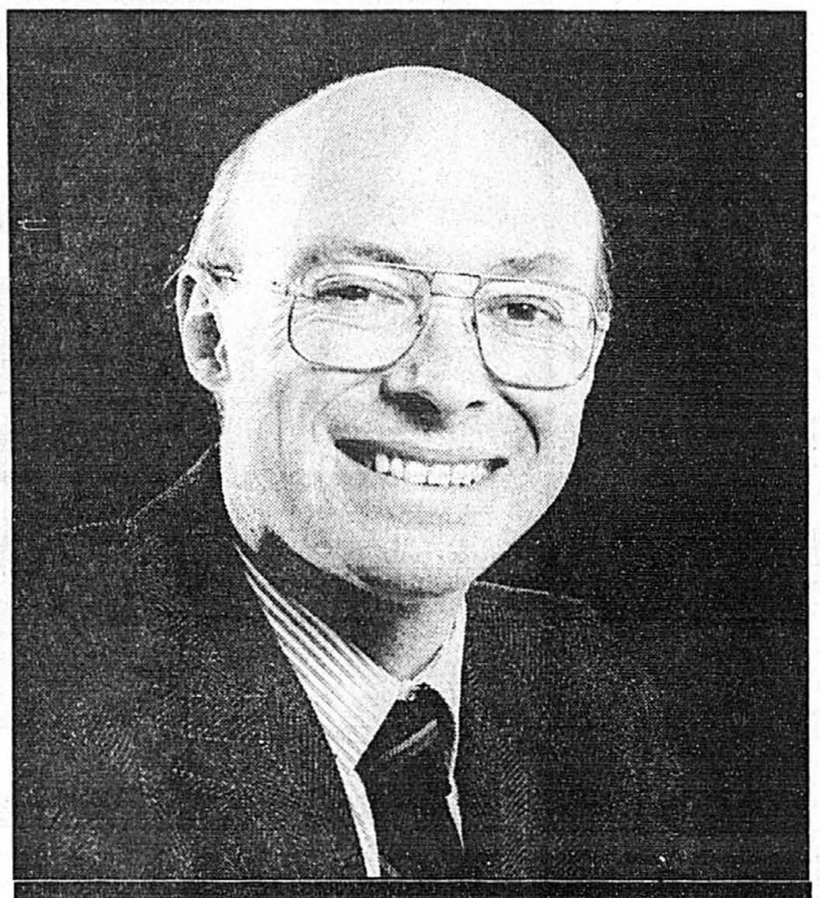
1492 V.F.
Parisien (7): 14 h, 17 h 30, 20 h 30; jeu.: 12 h 15, 15 h 15, 18 h 15.

SUITE À LA PAGE A 15

La douce passion de Noël.

« Le temps qui passe »
avec Claude Baril
le 24 décembre, de 20 h à minuit

En cette soirée du 24 décembre,
la joie et l'amour illuminent les yeux
des gens qui se réunissent.
Claude Baril vous offre la musique
et les mots pour accompagner
vos instants de bonheur.



CFGL 105,7 FM
LE SON PASSION

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Daniel Lemay

19:30 2 9 13 — **«Carmen — Fantaisie sur glace»**
Avec Katarina Witt dans le rôle titre, Brian Boitano, Brian Orser et Yvonne Gomez. Carmen fait des huit autour de ses amoureux...

20:00 33 57 — **Great Performances**
Christmas in Vienna, avec Diana Ross, Jose Carreras et Placido Domingo.

21:00 2 9 13 — **Enjeux**
Lire... Le menu, le formulaire d'emploi, le *«papier de l'impôt»*. Croirez-vous que 43 pour cent des Québécois ont un problème de lecture?

33 57 — **Opera**
Le Metropolitan Opera présente «L'Elisir d'Amore» de Donizetti, avec Kathleen Battle, Luciano Pavarotti, Juan Pons et Enzo Dara. James Levine est au pupitre.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Marilyn	Carmen fantaisie sur glace			Enjeux: Lire un peu, beaucoup, passionnément.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h20)
3	The News		CBS News	Murphy Brown	HBO's Twentieth Anniversary		In The Heat of The Night		48 Hours		The News	Dangerous Curves
5	News on 5	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Unsolved Mysteries		Seinfeld	Mad About You	Law and Order		News on 5	Tonight Show (23h35)
6	Newswatch (17h30)		Johann's Gift Xmas	Designing Women	The Nature of Things		CBC Prime Time News		Emilie (9e de 20)		Codco	Drop The Dead Donkey
7	Le TVA	Jeopardy	Loto-quiz	Hockey: les Islanders de New York vs le Canadien de Montréal.						Benny Hill	Le TVA	Sports / Lotto
8t	Le TVA	Jeopardy	Loto-quiz	Hockey: les Islanders de New York vs le Canadien de Montréal.						Benny Hill	Le TVA	Sports / Lotto
8	Newsline		Wheel of Fortune	Memories Then & Now	Secret... (20h18)	Isabel Basset (20h42)		Witness To Survival	Travel Mag. (22h18)	Jeopardy!	CTV National News	Nightline
6	Eyewitness News	ABC News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	The Wonder Years	Doogie Howser, M.D.	Home Improvement	Coach	Civil Wars		Eyewitness News	Nightline
9	Montréal ce soir	En Estrie ce soir	Marilyn	Carmen fantaisie sur glace			Enjeux: Lire un peu, beaucoup, passionnément.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h20)
10	Le TVA	Jeopardy	Loto-quiz	Hockey: les Islanders de New York vs le Canadien de Montréal.						Benny Hill	Le TVA	Sports / Lotto
12	Pulse		Entertainment Tonight	Seinfeld	Unsolved Mysteries		Beverly Hills, 90210		Civil Wars		CTV National News	Pulse
13	Montréal ce soir		Marilyn	Carmen fantaisie sur glace			Enjeux: Lire un peu, beaucoup, passionnément.		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Cinéma (23h20)
17	Charlie Brown	Ciné-cadeau: Samson et Sally.			Disney: Le Sultan et la star du rock.		Poirot: L'Aventure de l'étoile de l'Ouest.		Cinémotions: Les Derniers Jours de bonheur.			Quête du Narval (23h35)
22	Newscenter	ABC News	Star Trek: The Next Generation		The Wonder Years	Doogie Howser, M.D.	Home Improvement	Coach	Civil Wars		Newscenter 22	Nightline
23	Polka Dot Door	Bookmice	Mr. Majeika	Bon Voyage, But...	Vital Signs		Movie: Ending Up.			Vita Futurista		Science Edition
33	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Dinner at Julia's	Jose Carreras, Diana Ross & Placido Domingo		The Metropolitan Opera Presents: L'Elisir d'amore (Donizetti).					Movie
35	La Guerre des clans	Sonia Benezra		Coup de foudre	Cinéma: Le Noël des retrouvailles.				24/24	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra
57	Itn World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Jose Carreras, Diana Ross & Placido Domingo		The Metropolitan Opera Presents: L'Elisir d'amore (Donizetti).					Emmerdale Farm
15	Feu Vert	Chiffres et lettres	Le Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Connaissance de la science		Le Jeune Homme vert (4e de 6)		Le Divan	Le Cercle de minuit		Autant savoir (23h40)
20	Musique Vidéo	Fax: l'InfoPlus	Projection		Musique Vidéo		Rock en bulle	Rockambolesque - Quiz	Musique Vidéo		Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo
FC	Hidden Room (17h15)	For The Boys					Point Break				Deadbolt (23h15)	
RDS	Passeport vacances	Sports 30	Bonne chasse	Québec en motoneige	Rugby: Nouvelle-Zélande vs Australie.				Championnat du monde de snooker		Sports 30	Passeport vacances
SE	Deux crimes... (17h10)	Toujours les femmes (18h40)			Un bon flic (20h15)				Money (22h05)			Hier... (23h40)

● Changement de dernière heure.

Spectacles

SUITE DE LA PAGE A 14

GARDE (LE) DU CORPS
Berri (4): 13 h 40, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 40. Boîte à films (2, St-Jean): 21 h 30. Brossard (2): 13 h 35, 16 h 15, 19 h, 21 h 35. Carrefour du Nord (St-Jérôme): 19 h 05, 21 h 40. Carrefour Laval (4): 16 h 15, 19 h 20, 21 h 45. Carrefour du Nord (St-Jérôme): 13 h 55, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40. Châteauguay (5): 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Cinéma Joliette (3): 13 h 30, 16 h, 19 h. Cinema Langelier (1): 13 h, 15 h 50, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Cinéma Terrebonne (1): 13 h, 15 h 40, 19 h, 21 h 30. Plaza Repentigny: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 35; jeu.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45. St-Basile (2): 21 h 20.

HOME ALONE 2
Astre (3): 13 h 15, 15 h 40, 18 h, 20 h 15. Carrefour (3): 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 25. Dorval (2). Ven.: 19 h, 21 h 25; 13 h 10, 15 h 40, 19 h, 21 h 25; jeu.: 13 h 10, 15 h 40, 19 h. Faubourg Ste-Catherine (1): 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 25. Faubourg Ste-Catherine (4): 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40. Place Alexis Nihon (2): 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 45. Plaza Côte-des-Neiges (2): 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 25. Plaza Côte-des-Neiges (7): 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40. Pointe-Claire (3): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15. Pointe-Claire (5): 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 25.

HOMMES (DES) D'HONNEUR
Boîte à films (1, St-Jean): 19 h, 21 h 35. Brossard (1): 13 h 30, 16 h 05, 19 h, 21 h 40. Carrefour du Nord (St-Jérôme): 12 h 40, 15 h 15, 19 h 10, 21 h 45. Carrefour Laval (3): 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 25. Châteauguay (2): 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Cinéma Joliette (2): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Cinema Langelier (5): 13 h 15, 16 h, 18 h 50, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Cinéma Terrebonne (2): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Complexe Desjardins (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35. Dauphin (1): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30. Laval 2000 (2): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Plaza Repentigny: 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 45; jeu.: 12 h 45, 15 h 45.St-Basile (3): 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 35.

HOT IN THE CITY
L'Amour: 12 h 17, 14 h 57, 17 h 37, 20 h 17.

HUSBANDS AND WIVES
Cineplex Centre-Ville (9): 15 h 25, 19 h 05, 21 h 20.

IMAX - L'HOMME ET LA BÊTE - LES FEUX DU KOWEIT
Vieux-Port de Montréal: 10 h (sauf samedi), 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h (version française); 11 h 45, 20 h 45 (version anglaise). Relâche lundi.

IMAX - LES ROLLING STONES
Vieux-Port de Montréal: 22 h 30 (vendredi et samedi).

INDOCHINE
Parisien (2): 13 h, 16 h 30, 20 h; jeu.: 12 h, 15 h, 20 h.

JEU DE PUISSANCE
Boîte à films (1, St-Jean): 13 h, 15 h, 17 h. Oméga (2, Longueuil): 13 h, 15 h.

JOHNNY STECCHINO
Cineplex Centre-Ville (5): 15 h 30, 19 h, 21 h 25.

LEAP OF FAITH
Du Parc (1): 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 14 h 20, 19 h 10, 21 h 30; jeu.: 19 h 10. Famous 8 (5). Ven.: 19 h 05, 21 h 35; 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 35; jeu.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 05. Laval (4). Ven.: 19 h, 21 h 10; 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h, 21 h 10; jeu.: 12 h 20, 14 h3 5, 16 h 50, 19 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Loews (2): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h; jeu.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 15.

LOVER (THE)
Loews (5): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 15; jeu.:
12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 19 h.

MALCOLM X
Complexe Desjardins (3): 13 h 30, 17 h, 20 h 30. Famous 8 (1). Ven.: 20 h; 12 h 15, 16 h, 20 h; jeu.: 14 h, 20 h. Imperial: 12 h 30, 16 h1 5, 20 h 15; jeu.: 14 h 30, 20 h 15. Laval (6). Ven.: 20 h 20; 12 h 30, 16 h 20, 20 h 20; jeu.: 14 h, 18 h 30. a

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION
Berri (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25. Capitol (St-Jean): 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Châteauguay (1): 13 h;. 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Cinéma Joliette (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Cinéma Langelier (6): 13 h, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Cinéma Terrebonne (6): 13 h, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 05. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Dauphin (2): 13 h, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25. Du Plateau (2): 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Laval 2000 (1): 13 h 30, 16 h, 19 h 30, 21 h 45. Longueuil (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25. Plaza Repentigny: 12 h, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25; jeu.: 12 h, 14 h, 16 h 30. Rex (St-Jérôme): 19 h, 21 h 30. St-Basile (1): 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

MONSIEUR (UN) DISTINGUÉ
Carrefour du Nord (St-Jérôme): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.
Centre Eaton (2): 13 h 15, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15; jeu.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 30. Châteauguay (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Terrebonne (8): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Impérial (2, Joliette): 12 h, 14 h 10, 16 h 40, 19 h, 21 h 20; jeu.: 12 h, 14 h 10, 16 h 40. Laval (10). Ven.: 19 h 10, 21 h 30; 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30; jeu.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Oméga (3, Longueuil): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30. Plaza Repentigny (4): 12 h, 14 h 10, 16 h 40, 19 h, 21 h 30; jeu.: 12 h, 14 h 10, 16 h 40. Versailles (5). Ven.: 19 h 10, 21 h 30; 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; jeu.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

MUPPETS CHRISTMAS CAROL
Châteauguay (3): 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h.
Dorval (4): 12 h 30, 17 h 15, sauf ven. Famous 8 (3). Ven.: 18 h 45, 20 h 45; 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 45; jeu.: 12 h 45, 14 h45, 16 h4 5, 18 h 45. Laval (12). Ven.: 19 h, 21 h; 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h. Dernier spectacle sam.: 23 h.Palace (2): 12 h 15, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30; jeu.: 12 h 15, 14 h 15, 16 h 30, 20 h 30. Dernier spectacle sam.: 22 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (1): 13 h 30, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 05.

NAUGHTY NEIGHBOURS
L'Amour: 11 h, 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 40.

NUITS (LES) FAUVES
Complexe Desjardins (1): 13 h 45, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 40.

OF MICE AND MEN
Loews (4): 12 h 05, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30; jeu.: 12 h 05, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 20.

PASSENGER 57
Laval (11). Ven.: 19 h 20, 21 h 20; 13 h 10, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 20; jeu.: 13 h 10, 15 h, 17 h, 19 h 20. Dernier spectacle sam.: minuit.Palace (3): 12 h 35, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30; jeu.: 12 h 35, 15 h, 17 h, 19 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

RIVER (A) RUNS THROUGH IT
Cineplex Centre-Ville (2): 15 h 35, 19 h, 21 h 25.

RIVIÈRE (LA) DU 6IÈME JOUR
Cineplex Centre-Ville (3): 15 h 30, 19 h, 21 h 25.

ROCK'N' NONNE
Commodore (Cartierville): 19 h.

SECONDE (UNE) CHANCE
Berri (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Carrefour Laval (5): 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30. Cinéma Langelier (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 10. Cinéma Terrebonne (7): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 10. Imperial (Joliette): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; jeu.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15. Longueuil (2): 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 30. Plaza Repentigny: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; jeu.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15.Rex (St-Jérôme): 19 h, 21 h 30.

SOFIE
Berri (5): 13 h 45, 17 h, 20 h 30. Cineplex Centre-Ville (1): 16 h 30, 20 h.

TOUTES PEINES CONFONDUES
Cineplex Centre-Ville (7): 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

TOYS
Carrefour Laval (2): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20. Cinéma Egyptien (1): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Cinema Langelier (3): 13 h 10, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 05. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 25. Place Alexis Nihon (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Plaza Cote-des-Neiges (5): 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 30. Pointe-Claire (4): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

ZÈBRE (LE)
Omega (4, Longueuil): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30. Parisien (4): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30; jeu.: 13 h 10, 15 h1 5, 17 h 20, 19 h 25.

SALLES DE RÉPERTOIRE

APRÈS L'AMOUR
Cinéma Élysée (1): 12 h, 16 h 30.
BOOMERANG V.F.
Paradis: 21 h 05.
CAPITAINE RON
Paradis: 13 h 05, 16 h 50.
CHÉRIE, J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ
Paradis: 13 h.
CONFESSIONS PERVERSES
Paradis: 13 h.

CÔTÉ (LE) OBSCUR DU COEUR
Cinéma Élysée (1): 14 h, 21 h 45.
DÉCALOGUE
Ouimetoscope: 19 h.
DERNIER (LE) DES MOHICANS
Paradis: 19 h.
DRACULA V.F.
Cinema Elysée (2): 14 h 30, 19 h 15.
FESTIVAL OF ANIMATION 1992
Rialto: 21 h 30.
FRANCOEUR: EXIT POUR NOMADES
Cinema Parallele: 19 h, 20 h 30.
HÉROS
Paradis: 21 h 10.
HOMME (L') QUI VOULAIT SAVOIR
Ouimetoscope: 19 h 35.
IMPARDONNABLE
Ouimetoscope: 21 h 15.
Paradis: 20 h 55.
JEU DE PUISSANCE
Paradis: 15 h 10, 17 h 05.
JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE
Paradis: 18 h 45.
JOHNNY STECCHINO
Ouimetoscope: 21 h 30.
JOHNNY SUEDE
Cinema de Paris: 17 h, 19 h 15.
LUNE DE MIEL À VEGAS
Paradis: 15 h.
MARIS ET FEMMES
Cinema Elysee (2): 12 h 15, 17 h, 21 h 45.
MEILLEURES (LES) INTENTIONS
Cinema Elysee (1): 18 h 30.
RESTEZ À L'ÉCOUTE
Paradis: 16 h 40, 19 h 15.
SANG (LE) DES INNOCENTS
Paradis: 14 h 50.
SWOON
Cinema de Paris: 15 h, 21 h 30.
WATERLAND
Rialto: 19 h 15.

DANSE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) - «Casse-Noisette», de Fernand Nault. Partition de Tchaikovski: 19 h 30.

MUSIQUE

CHRIST CHURCH CATHEDRAL - «Christmas Carol Sing-In»: 12 h 30.

POUR ENFANTS

THÉÂTRE BISCUIT (221, St-Paul o.) - «Opéra fou», de Vladimir Ageev. Sam., dim., 15 h.

VARIÉTÉS

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) - «The Phantom of the Opera», d'Andrew Lloyd: 14 h, 20 h.
CAFE CAMPUS (3315, Chemin Queen-Mary) - Les Co-Locs: 21 h.
LE JARDIN DU BARON FOU (5020, Notre-Dame e.) - «Les aventures du Baron (souper-theatre): de 19 h 30 à minuit.
LA MAISON HANTÉE (1037, Bleury) - «La Maison Hantée» (souper-spectacle): de 19 h 30 à minuit.
G-SHARP (4062A, St-Laurent) - Jimmy James; dès 21 h.

MATINÉES À 5.00$* *du lundi au vendredi à l'exception des mardis à 4.25$ et des jours fériés.

Certificats-Cadeaux en vente maintenant

CINÉMAS CINÉPLEX ODÉON

POUR INFORMATION, APPELEZ 849-FILM de 11h00 à 22h00

DU 18 AU 24 DÉCEMBRE 1992

ASTRE 327-5001 — 9480, boul. Lacordaire
ALADDIN (G) Dolby Stéréo (v. anglaise)
18 au 23 Déc. : 1:00 - 3:15 - 6:10 - 8:00
24 Déc. : 1:00 - 3:15 - 6:10 - 8:00
Laissez-passer refusés
A FEW GOOD MEN (G) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:15 - 4:00 - 6:50 - 9:20
24 Dec. : 1:15 - 4:00 - 6:50
HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:15 - 3:40 - 6:00 - 8:15
24 Dec. : 1:15 - 3:40 - 6:00
DRACULA (16 ans) Dolby Stéréo (v. anglaise)
Tous les soirs : 10:10
Exc. le 24 Déc. : AUCUNE REPRÉSENTATION
BODYGUARD (13 ans)
18 au 23 Déc. : 3:05 - 8:45 24 Déc. : 3:05
DISTINGUISHED GENTLEMAN (G)
18 au 23 Déc. : 1:00 - 6:30 - 9:45
24 Déc. : 1:00 - 6:30

BERRI 849-FILM — 1280, rue St-Denis
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25
24 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00
DRACULA (16 ans) Dolby Stéréo (v. française)
18 au 23 Déc. : 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 1:30 - 4:15 - 7:00
UNE SECONDE CHANCE (G) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
24 Déc. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30
LE GARDE DU CORPS (13 ans) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:40 - 4:10 - 7:10 - 9:40
24 Déc. : 1:40 - 4:10 - 7:10
SOFIE (G)
18 au 23 Déc. : 1:45 - 5:00 - 8:30
24 Déc. : 1:45 - 5:00

BROSSARD 849-FILM — Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:30 - 4:05 - 7:00 - 9:40
24 Déc. : 1:30 - 4:05 - 7:00
LE GARDE DU CORPS (13 ans)
19 au 23 Déc. : 1:35 - 4:15 - 7:00 - 9:35
24 Déc. : 1:35 - 4:15 - 7:00
ALADDIN (G) Dolby Stéréo (v. anglaise)
19 au 23 Déc. : 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00
24 Déc. : 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00
DRACULA (16 ans) Dolby Stéreo (v. française)
18 au 23 Déc. : 9:40
24 Dec. : AUCUNE REPRÉSENTATION

CARREFOUR LAVAL — 2330, boul. Le Carrefour 849-FILM
DRACULA (16 ans) (v. française)
19-20 Déc. : 1:35 - 7:00 - 9:25
21-22 Déc. : 7:00 - 9:25
23 Dec. : 1:35 - 7:00 - 9:25
24 Dec. : 1:35 - 7:00
Couche tard : Ven., Sam., Dim., Lun. au Merc. : 12:00
DRACULA (16 ans) (v. anglaise)
19-20 Déc. : 1:35 - 4:10
23-24 Déc. : 1:35 - 4:10
Couche tard : Ven., Sam., Dim., Lun. au Merc. : 12:00
TOYS (G) Dolby Stéréo
19-20 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20
21-22 Déc. : 7:00 - 9:20
23 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20
24 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00
Couche tard : Ven., Sam., Dim., Lun. au Merc. : 11:45
HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G) Dolby Stéréo
19-20 Déc. : 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:25
21-22 Déc. : 7:00 - 9:25
23 Déc. : 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:25
24 Déc. : 1:30 - 4:10 - 7:00
LE GARDE DU CORPS (13 ans)
19-20 Déc. : 4:15 - 7:20 - 9:45
21-22 Déc. : 7:20 - 9:45
23 Déc. : 4:15 - 7:20 - 9:45
24 Déc. : 4:15 - 7:20
Couche tard : Ven., Sam., Dim., Lun. au Merc. : 12:10
UNE SECONDE CHANCE (G) Dolby Stéréo
19-20 Déc. : 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:30 - 9:30
21-22 Déc. : 7:30 - 9:30
23 Déc. : 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:30 - 9:30
24 Déc. : 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:30
Couche tard : Ven., Sam., Dim., Lun. au Merc. : 11:50
A FEW GOOD MEN (G) Dolby Stéréo
19-20 Déc. : 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:30
21-22 Déc. : 7:00 - 9:30
23 Déc. : 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 1:40 - 4:20 - 7:00
Couche tard : Ven., Sam., Dim., Lun. au Merc. : 12:00

CRÉMAZIE 849-FILM — 8610, rue St-Denis
DRACULA (16 ans) Dolby Stéréo -
18 au 23 Déc. : 9:30
24 Déc. : AUCUNE REPRÉSENTATION
ALADDIN (G) Dolby Stéréo (v. française)
19 au 24 Déc. : 2:00 - 4:00 - 6:00 - 7:45
Laissez-passer refusés

CENTRE-VILLE 849-FILM — 2001, Université, Métro McGill
SOFIE (G) (v.o. avec sous-titres anglais)
19-20 Déc. : 1:05 - 4:30 - 8:00
21 au 23 Déc. : 4:30 - 8:00 24 Déc. : 4:30
A RIVER RUNS THROUGH IT (G)
19-20 Déc. : 1:05 - 3:35 - 7:00 - 9:25
21 au 23 Déc. : 3:35 - 7:00 - 9:25
24 Déc. : 3:35 - 7:00
RIVIÈRES DU 6e JOUR (G)
19-20 Déc. : 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:25
21 au 23 Déc. : 3:30 - 7:00 - 9:25
24 Déc. : 3:30 - 7:00
THE BEST INTENTIONS (G)
(v.o. avec sous-titres anglais)
19-20 Déc. : 1:00 - 4:30 - 8:00
21 au 23 Déc. : 4:30 - 8:00 24 Déc. : 4:30
JOHNNY STECCHINO (G)
(version italienne avec sous-titres anglais)
19-20 Déc. : 1:05 - 3:30 - 7:00 - 9:25
21 au 23 Déc. : 3:30 - 7:00 - 9:25
24 Déc. : 3:30 - 7:00
APRÈS L'AMOUR (13 ans)
18 Déc. : 3:30 - 9:30 19-20 Déc. : 3:30 - 9:30
21 au 23 Déc. : 3:30 - 9:30 24 Déc. : 3:30
LE CÔTÉ OBSCUR DU COEUR (13 ans)
(sous-titres français)
18 Déc. : 7:00 19-20 Déc. : 1:05 - 7:00
21 au 23 Déc. : 7:00 24 Déc. : 7:00
TOUTES PEINES CONFONDUES (G)
19-20 Déc. : 1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:35
21 au 23 Déc. : 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:35
24 Déc. : 3:05 - 5:15 - 7:25
LA BELLE HISTOIRE (G) Dolby Stéréo
19-20 Déc. : 1:00 - 4:35 - 8:10
21 au 23 Déc. : 4:35 - 8:10 24 Déc. : 4:35
HUSBANDS AND WIVES (G)
19-20 Déc. : 1:10 - 3:25 - 7:05 - 9:20
21 au 23 Déc. : 3:25 - 7:05 - 9:20
24 Déc. : 3:25 - 7:05

COMPLEXE DESJARDINS — Basillaire 1 849-FILM
LES NUITS FAUVES (16 ans) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:45 - 4:30 - 7:05 - 9:40
24 Déc. : 1:45 - 4:30 - 7:05
DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35
24 Déc. : 1:30 - 4:15 - 7:00
MALCOLM X (13 ans) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:30 - 5:00 - 8:30
24 Dec. : 1:30 - 5:00
LE CHÊNE (13 ans)
18 au 23 déc. : 1:10 - 3:30 - 5:35 - 7:40 - 9:45
24 Dec. : 1:10 - 3:30 - 5:35 - 7:40

CÔTE-DES-NEIGES — 5700, Côte-des-Neiges 849-FILM
MUPPET CHRISTMAS CAROL (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:30 - 3:25 - 5:15 - 7:10 - 9:05
24 Déc. : 1:30 - 3:25 - 5:15 - 7:10
HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G) Dolby Stéréo
A l'affiche sur 2 écrans :
19 au 23 Déc. : 1:30 - 2:00 - 4:10 - 4:30 - 7:00 - 7:20 - 9:25 - 9:40
24 Déc. : 1:30 - 2:00 - 4:10 - 4:30 - 7:00 - 7:20
DRACULA (16 ans) Dolby Stéréo (v. anglaise)
19 au 23 Déc. : 1:45 - 4:25 - 7:05 - 9:40
24 Déc. : 1:45 - 4:25 - 7:05
BODYGUARD (13 ans) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:35 - 4:20 - 7:00 - 9:35
24 Déc. : 1:35 - 4:20 - 7:00
TOYS (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:45 - 4:25 - 7:05 - 9:30
24 Déc. : 1:45 - 4:25 - 7:05
A FEW GOOD MEN (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:45
24 Déc. : 1:40 - 4:20 - 7:00

LE DAUPHIN 849-FILM — 2396 est. rue Beaubien
DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 1:15 - 4:00 - 7:00
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:00 - 4:15 - 7:10 - 9:25
24 Déc. : 1:00 - 4:15 - 7:10

DÉCARIE 849-FILM — Décarie, sud de Jean-Talon
ALADDIN (G) Dolby Stéréo (v. anglaise)
19 au 23 Déc. : 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:00 - 8:50
24 Déc. : 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:00
Laissez-passer refusés
DISTINGUISHED GENTLEMAN (G)
19 au 23 Déc. : 1:45 - 4:15 - 7:10 - 9:25
24 Déc. : 1:45 - 4:15 - 7:10

ÉGYPTIEN 849-FILM — 1455, rue Peel
TOYS (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:00
DRACULA (16 ans) Dolby Stéréo (v. anglaise)
À l'affiche sur 2 écrans :
19 au 22 Déc. : 1:30 - 1:45 - 4:15 - 4:30 - 7:05 - 7:15 - 9:30 - 9:35
23 Déc. : 1:30 - 1:45 - 4:15 - 4:30 - 7:15 - 9:30 - 9:35
24 Déc. : 1:30 - 1:45 - 4:15 - 4:30 - 7:05 - 7:15

LE FAUBOURG 849-FILM — 1616 ouest, rue Ste-Catherine
HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G) Dolby Stéréo THX
A l'affiche sur 2 écrans :
18 au 23 Déc. : 1:30 - 2:00 - 4:10 - 4:30 - 7:00 - 7:20 - 9:25 - 9:40
24 Déc. : 1:30 - 2:00 - 4:10 - 4:30 - 7:00 - 7:20 - 9:40
A FEW GOOD MEN (G) Dolby Stéréo THX
À l'affiche sur 2 écrans :
18 au 23 Déc. : 1:25 - 1:40 - 4:00 - 4:15 - 6:35 - 7:00 - 9:15 - 9:35
24 Déc. : 1:25 - 1:40 - 4:00 - 4:15 - 6:35 - 7:00

LANGELIER — Carrefour Langelier 255-5551
LE GARDE DU CORPS (13 ans) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:00 - 3:50 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 1:00 - 3:50 - 7:00
Couche tard : Ven. et Sam. : 11:50
DRACULA (16 ans) Dolby Stéréo (v. française)
19 au 23 Déc. : 1:15 - 4:00 - 7:10 - 9:40
24 Déc. : 1:15 - 4:00 - 7:10
Couche tard : Ven. et Sam. : 11:50
TOYS (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:10 - 3:30 - 6:45 - 9:05
24 Déc. : 1:10 - 3:30 - 6:45
Couche tard : Ven. et Sam. : 11:25
UNE SECONDE CHANCE (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
24 Déc. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00
Couche tard : Ven. et Sam. : 11:10
DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:15 - 4:00 - 6:50 - 9:25
24 Déc. : 1:15 - 4:00 - 6:50
Couche tard : Ven. et Sam. : 11:50
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 1:00 - 3:40 - 6:45 - 9:10
24 Déc. : 1:00 - 3:40 - 6:45
Couche tard : Ven. et Sam. : 11:20

LAVAL 2000 849-FILM — Centre 2000 - 3195 ouest, boul. St-Martin
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G) Dolby Stéréo
19-20 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:30 - 9:45
21-22 Déc. : 7:30 - 9:45
23 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:30 - 9:45
24 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:30
DES HOMMES D'HONNEUR (G)
19-20 Déc. : 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30
21-22 Déc. : 7:00 - 9:30
23 Déc. : 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 1:45 - 4:15 - 7:00

LONGUEUIL 849-FILM — Place Longueuil - 825 o., rue St-Charles
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G)
19-20 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25
21-22 Déc. : 7:00 - 9:25
23 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25
24 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00
UNE SECONDE CHANCE (G)
19-20 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:30
21-22 Déc. : 7:10 - 9:30
23 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:30
24 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:10

NOUVEL ÉLYSÉE 288-1857 — 35, rue Milton (angle Clark, une rue au nord de Sherbrooke)
APRÈS L'AMOUR (13 ans)
Dim. : 12:00 - 7:00
Lun. et Mardi : 12:00 - 4:30 - 9:45
Merc. et Jeu. : 12:00 - 4:30
LE CÔTÉ OBSCUR DU COEUR
(v.o. avec sous-titres français)
Dim. : 2:00 - 4:30
Lun. et Mardi : 2:00 Merc. et Jeudi : 2:00 - 9:45
LES MEILLEURES INTENTIONS (G)
Dim. : 9:00
Lun. et Mardi : 6:30 Merc. et Jeudi : 6:30
MARIS ET FEMMES (G)
Dim. : 12:15 - 5:00 - 9:45
Lun. et Mar. : 12:00 - 4:45 - 9:30
Merc. et Jeudi : 12:15 - 5:00 - 9:45
DRACULA (16 ans) (v. française)
Dim. : 2:30 - 7:15
Lun. et Mardi : 2:15 - 7:00
Merc. et Jeudi : 2:30 - 7:15

PLACE ALEXIS NIHON — Métro Atwater 849-FILM
TOYS (G) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 1:30 - 4:15 - 7:00
HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G) Dolby Stéréo
18 au 23 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:45
24 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:15
DRACULA (16 ans) Dolby Stéréo (v. anglaise)
18 au 23 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:00
Exc. le 21 Déc. : 2:00 - 4:30 - 9:40

POINTE-CLAIRE 849-FILM — 6361, Trans-Canadienne
A FEW GOOD MEN (G) Dolby Stéréo
À l'affiche sur 2 écrans :
19 au 23 Déc. : 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:40
24 Déc. : 1:30 - 4:15 - 7:00
HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G) Dolby Stéréo
À l'affiche sur 2 écrans :
19 au 23 Déc. : 1:30 - 2:00 - 4:00 - 4:30 - 7:00 - 7:10 - 9:15 - 9:25
24 Déc. : 1:30 - 2:00 - 4:00 - 4:30 - 7:00 - 7:10
TOYS (G) Dolby Stéréo
19 au 23 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 2:00 - 4:30 - 7:00
DRACULA (16 ans) Dolby Stéréo (v. anglaise)
19 au 23 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
24 Déc. : 1:30 - 4:00 - 7:00







DENZEL WASHINGTON
Malcolm X
version française
13 ANS +

ROMANE BOHRINGER
LES NUITS Fauves
un film de CYRIL COLLARD
avec CYRIL COLLARD, ROMANE BOHRINGER, CARLOS LOPEZ, CORINE BLUE, CLAUDE WINTER
16 ANS +

Fini les Folies...

Associated Press
PARIS

■ Les choses vont



Le guitariste de blues Albert King emporté par une crise cardiaque

Agence France-Presse
MEMPHIS

■ Le chanteur et guitariste de blues américain Albert King a succombé à une crise cardiaque à Memphis (Tennessee).

Issu d'une famille de 13 enfants, Albert King, né Albert Nelson, le 25 avril 1924, près d'Indianola (Mississippi), avait commencé à jouer au sein des In the groove Boys. Inspiré par le bluesman T. Bone Walker, il émigre dans l'Indiana en 1953 où il tient la batterie derrière le chanteur de blues Jimmy Reed, tout en conduisant un bulldozer le jour.

Albert King enregistre son premier disque comme chanteur-compositeur et guitariste en 1953, le deuxième en 1959 avant de se faire connaitre en 1961 avec *You threw your love on me so strong* (No 14 au hit-parade rhythm and blues la même année aux États-Unis) et surtout à partir de 1966 lorsqu'il signe un contrat d'enregistrement avec Stax, fameuse maison de disques spécialisée dans la musique soul.

Géant à la voix rude et au son de guitare hargneux et volontairement saturé (on appellera ce style le Memphis sound), Albert King a gravé quelques classiques du blues comme *Laundraumat blues*, *Crosscut blues* et surtout *Born under a bad sign*, de T. Bone Walker (1967) qui fut repris l'année suivante par le trio de blues blanc anglais Cream. Le guitariste de la formation, Eric Clapton, ne cachait pas son admiration pour le musicien.

Albert King sera reconnu du public blanc grâce au concert qu'il donnera le 1er février 1968 au Fillmore de San Francisco, en ouverture de John Mayall et Jimi Hendrix.

Les compositions d'Albert King (dont l'instrument favori était une copie de sa guitare Gibson Flying V de 1958) furent reprises par de nombreux rockers blancs.

TBI couronne un service de la BBC, Hervé Bourges et CBS

Agence France-Presse
LONDRES

■ Le BBC World service Television, M. Hervé Bourges, président de France 2-France 3, et la chaine américaine CBS font partie des six lauréats des Prix de la réussite décernés chaque année par le mensuel *Television Business International* (TBI) basé à Londres.

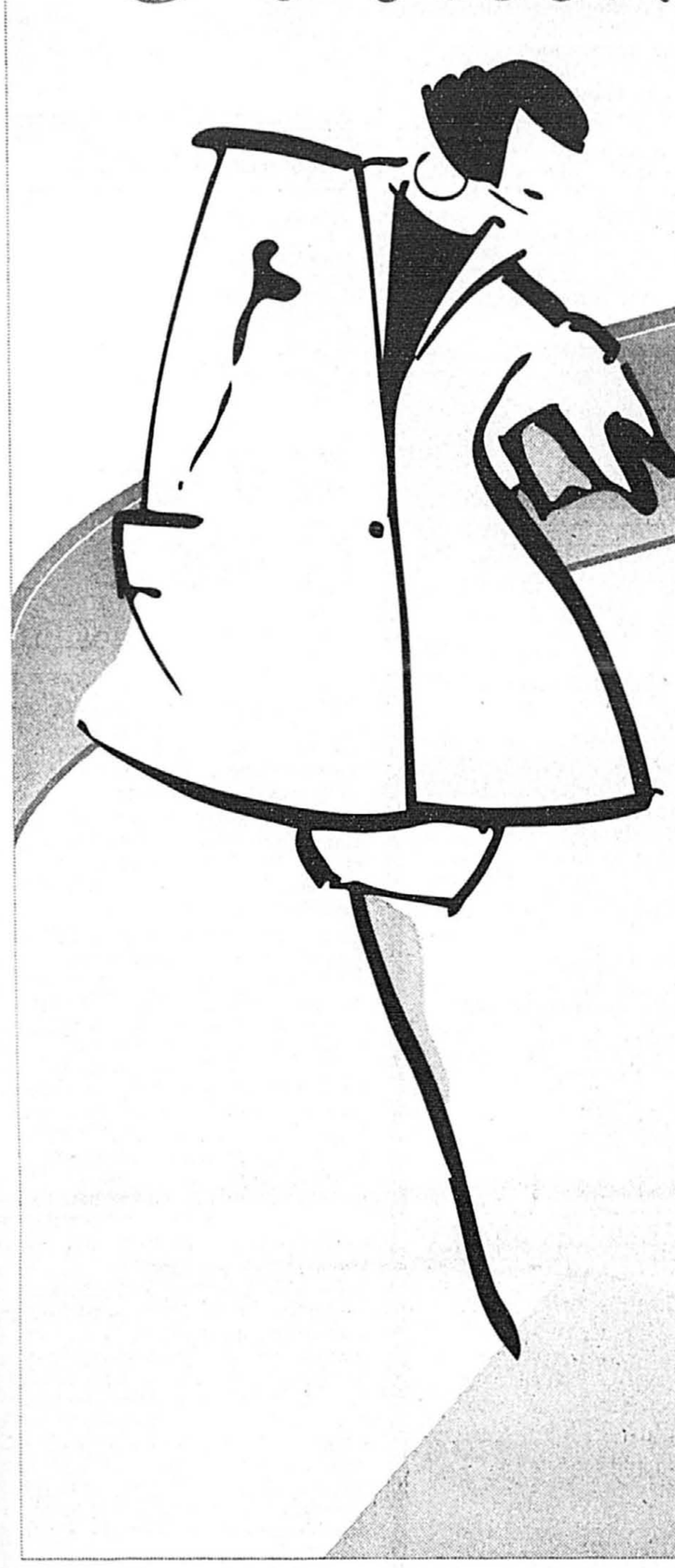
Le service mondial de la télévision de la BBC a été félicité par TBI pour avoir «apporté une voix nouvelle aux informations télévisées internationales et avoir vaincu les difficultés de la distribution internationale par des co-opérations régionales très efficaces.»

La BBC World service television, filiale de la BBC lancée en mars 1991, est déjà installée en Asie, en Afrique, en Europe et a fait ses débuts récemment au Canada. Son objectif est d'être diffusée dans le monde entier fin 1993.

Le prix attribué à M. Bourges le récompense pour avoir réorganisé et relancé les deux chaines publiques françaises et d'avoir mené leur combat contre la domination du géant commercial TF1, la première chaine privatisée en 1987.

La télévision américaine CBS est distinguée pour sa reprise financière et d'audience qui a surpris beaucoup de gens, y compris les pontifes qui avaient qualifié le réseau commercial de dinosaure faible et agité.

Matinée Ltée



FONDATION MODE

La Fondation Mode Matinée Ltée est un organisme qui a été créé dans le but d'aider financièrement les designers de mode canadiens qui ont fait preuve de talent, mais qui ont besoin de cette appui pour progresser dans leur carrière. Le conseil d'administration de la Fondation est composé de personnalités compétentes dans les domaines du commerce au détail, de l'industrie manufacturière et de la mode, soit Shirley Dawe, Jean-Claude Poitras, Joseph Segal et Lise Watier.

Un montant total d'un demi-million de dollars est disponible pour être distribué aux candidats qui auront été sélectionnés.

Nous sommes fiers de pouvoir venir en aide à nos designers talentueux et de promouvoir ainsi l'industrie canadienne de la mode.

*Marques de commerce - Matinée Ltée

ENCORE! ENCORE!



REPRISE ACTUELLEMENT À L'AFFICHE!

À NOËL, FAITES CADEAU DU PHANTOM.

The PHANTOM of the OPERA
de ANDREW LLOYD WEBBER
mis en scène par HAROLD PRINCE

MAINTENANT JUSQU'AU 4 MARS 1993

ÉVITEZ LES DÉCEPTIONS. RÉSERVEZ AUJOURD'HUI!

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE PHANTOM
(514) 790-2222

Billets également en vente au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de la Baie)

Groupes (20 et plus) téléphonez: (514) 874-9153 au Québec (416) 925-7466 en dehors du Québec

Réservez une place de choix grâce à Avant-première de American Express. Composez le (514) 790-0300.

Version originale: En anglais avec des surtitres en français.

Carte Canada Air Canada La Presse

CALENDRIER DES FÊTES

23 et 30 déc. à 14 h 00 et 20 h 00
26 et 27 déc., 2 et 3 jan. à 14 h 00 et 20 h 00
28 et 29 déc. à 20 h 00

Spectacle du nouvel an à 19 h 30

ENCORE QUELQUES BONNES PLACES DISPONIBLES!

Pas de représentation les 24 et 25 décembre, et 1er janvier

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?

Notre existence dépend de vos dons. Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.



SPCA

Je vous envoie un chèque de _____ $

☐Visa
☐Master card

Nom: _____

Adresse: _____

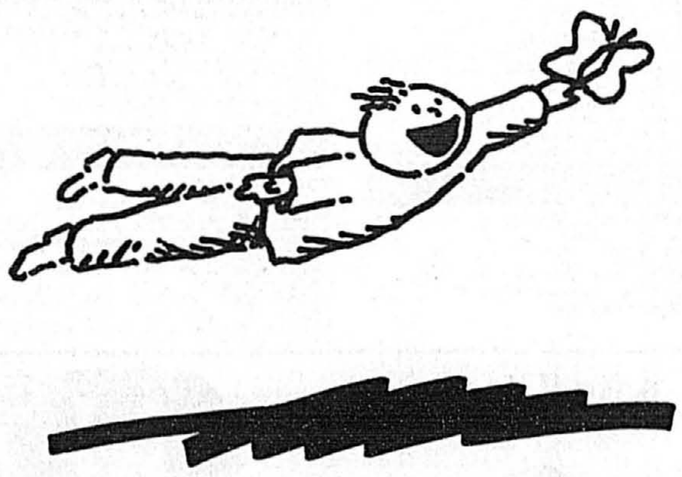
_____

Ville: _____

Province: _____ C.P. _____

SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

DONNEZ-MOI DES AILES



Un enfant handicapé, c'est un enfant comme les autres. En lui ouvrant votre coeur, vous lui donnerez des ailes.



Marc-André Coallier

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171